

**ACTIVISTES ET FÉMINISTES
EN CÔTE D'IVOIRE ET AU SÉNÉGAL:
ACTIONS, ENJEUX, DYNAMIQUES**



SciencesPo
PROGRAMME DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT DES SAVOIRS
SUR LE GENRE

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Sciences Po (PRESAGE) et Equipop (Équilibres & Populations) pour l'organisation de ce projet de recherche, Women Forward International pour leur soutien financier, et enfin, toutes les femmes et hommes rencontrées durant notre étude de terrain sans qui ce projet ne serait possible. Plus particulièrement, nous remercions :

Aurélie Gal-Régniez, Hélène Perivier, Kent Davis-Packard, Lucie Daniel, Nicolas Rainaud, Violette Toye, pour l'organisation de ce projet de recherche et leur soutien.

Adja Sembene, Agathe Blanc, Aissatou Ndiaye, Alima Dramé, Aminata Badiane, Anna Seyni Diop, Anne Nadège Assahon, Bénédicte Kouakou, Carelle Laeticia Goli, Carine Assamoi, Christine Logbo-Kossi, Député Marieme Soda Ndiaye, Dr. Aminata Kane, Dr. Selly Ba, Elysée Lopez Leroux, Emilie Tapé, Fatma Coulibaly, Fatou Bintou, Fatou Kiné Diouf, Fatou Ndiaye Turpin, Honorine Adou, Honorine Vehi Toure, Hyacinte Coly, Ismaila Diack, Khady Ndour, Kodouho Djaki, Les femmes du marché d'Adjamé, Les professeurs de l'Université Félix Houphouët-Boigny, Maimouna Yade, Mandiaye Pety Badji, Mariam Sorelle, Mariecou Nene Fatou, Mawa Djiré, Meganne Lorraine Ceday, Morel Imelda Kouadio, Ndèye Fatou Kane, Nesmon de Laure, Procureur Dior Fall Sow, Rita Pascale Kwaminan, Rokhaya Ngom, Rose Diémé, Saliou Konte, Sarah Prisca Samake, Shayden, Stéphanie N'Guettia, Sylvia Apata, Tabara Korika Ndiaye, Tall Fall, Ténin Traore, Thomas Maettig, Yelli Murielle Ouattara, Yvonne Toba, pour leur participation.

NOTES

Women Forward International est une plateforme mondiale qui vise à transformer l'enseignement des affaires internationales de manière systémique en réorientant la recherche qui font progresser les femmes pour faire avancer l'Humanité.

Le Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (PRESAGE) de Sciences Po est un programme développé conjointement par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et Sciences Po, qui vise à dynamiser et promouvoir la recherche en études de genre, à développer et mettre en valeur l'offre de cours sur le genre à Sciences Po, et à diffuser les savoirs sur le genre au sein de la société.

Equipop est une association qui se mobilise pour défendre les droits des femmes, et notamment les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR). Elle agit en Afrique de l'Ouest et en France, en partenariat avec des associations de jeunes et de femmes.

Merci de noter que dans ce rapport, les personnes interrogées étant majoritairement des femmes, le féminin l'emporte donc sur le masculin.

Sigles & Accronymes

AMREF	Amref Health Africa
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIV	Côte d'Ivoire
DSSR	Les droits et la santé sexuelle et reproductive
GIZ	L'agence de coopération internationale allemande pour le développement
IST	Infection sexuellement transmissible
IVG	Interruption volontaire de grossesse
LGBTQ+	Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres et d'autres variantes d'identité de genre
MGF	Mutilations génitales féminines
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non-gouvernementale
PF	Planning familial
RH	Ressources humaines
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SSR	Santé sexuelle et reproductive
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Le Fonds des Nations unies pour la population
VBG	Violences basées sur le genre
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Sommaire

00. Résumé	0.1 Résumé Exécutif	08
	0.2 Recommandations	16

01. Introduction	1.1 Introduction	17
	1.2 Contextes et enjeux spécifiques	19
	1.3 Cadre de l'étude et méthodologie	32
	1.4 Cartographies	36

02. Analyses	2.1 La Côte d'Ivoire	40
	2.1.1 Qui agit?	40
	2.1.2 Quelles sont leurs perceptions?	45
	2.1.3 Quels sont leurs modes d'action?	55
	2.1.4 Comment envisager la suite?	66
	2.1.5 Comment appuyer et soutenir ces activistes?	71
	2.2 Le Sénégal	75
	2.2.1 Qui agit?	75
	2.2.2 Quelles sont leurs perceptions?	80
	2.2.3 Quels sont leurs modes d'action?	87
	2.2.4 Comment appuyer et soutenir ces activistes?	93

03. Portraits	3.1	<u>Aminata Badiane Thioye</u>	98
	3.2	<u>Dior Fall Sow</u>	100
	3.3	<u>Élysée Lopez Leroux</u>	102
	3.4	<u>Fatou Ndiaye Turpin</u>	104
	3.5	<u>Hyaceinthe Coly</u>	106
	3.6	<u>Laeticia Carelle Goli</u>	108
	3.7	<u>Maimouna Astou Yade</u>	110
	3.8	<u>Méganne Lorraine Boho</u>	112
	3.9	<u>Morel-Imelda Kouadio</u>	114
	3.10	<u>Ndèye Fatou Kane</u>	116
	3.10	<u>Nesmon De Laure</u>	118
	3.11	<u>Shayden</u>	120
	3.12	<u>Sylvia Apata</u>	122

04. Conclusion	4.1	<u>Conclusion</u>	124
----------------	-----	-----------------------------------	-----

05. Bibliographie	5.1	<u>Bibliographie</u>	127
-------------------	-----	--------------------------------------	-----

06. Annexes	6.1	<u>Questionnaires</u>	131
	6.2	<u>Cartographies</u>	138
	6.3	<u>Appui et besoins: Informations supplémentaires</u>	150

Résumé exécutif

À travers le monde, certaines femmes sont unies dans un combat pour avoir les mêmes droits que les hommes. Certaines d'entre elles se considèrent activistes, d'autres féministes tandis que d'autres n'étiquettent pas leur engagement. Bien que le combat global des femmes vise principalement à établir l'égalité de genre, il y a des spécificités locales qu'il faut prendre en compte. Pour comprendre les actions féministes en faveur des droits des femmes en Côte d'Ivoire et au Sénégal, cinq étudiantes en Master à Sciences Po ont conduit un projet de recherche, incluant une étude de terrain afin de mener des entretiens qualitatifs.

La question du féminisme

Lors de l'étude de terrain, les activistes ont été interrogées sur leur engagement et leur **perception du féminisme** : se considèrent-elles féministes ? Comment définissent-elles leurs engagements ? Nous avons

La majorité des interlocutrices des deux pays se considère féministe.

constaté que la majorité des interlocutrices dans les deux pays se considère féministe : elles cherchent à établir l'égalité de genre et à faire reconnaître et renforcer les mêmes droits aux femmes qu'aux hommes. Néanmoins, d'autres

activistes choisissent de ne pas se qualifier de "féministes" en raison des difficultés qu'elles rencontreraient par la suite dans leur entourage. Pour ces personnes, il est parfois plus facile de mener des actions sous le label de "l'égalité des genres" que sous celui de "féminisme". Interrogées sur l'existence d'un féminisme africain, certaines militantes sénégalaises ont expliqué qu'elles rejettent le féminisme, en tant que concept occidental, et qui appellent à une adaptation de ce concept aux réalités africaines. En Côte d'Ivoire, les activistes soulignent plutôt les différences intergénérationnelles, surtout en ce qui concerne l'inclusion des personnes LGBTQ+ : les jeunes féministes semblent plus ouvertes par rapport à cela. Dans les deux pays, une minorité d'interlocutrices ne souhaite pas renverser le système patriarcal établi où les hommes dominent les femmes. Bien que

ces personnes mènent des actions en faveur des droits des femmes, elles ne questionnent pas l'attribution du statut (social) de chef de famille aux hommes par exemple. Les traditions et la religion (christianisme et islam) peuvent jouer un rôle important de point de vue.

Quels sont les sujets prioritaires ?

Les personnes rencontrées en Côte d'Ivoire partagent l'avis que l'**autonomisation des femmes**, surtout à travers une meilleure éducation des femmes et filles, est le sujet prioritaire dans le but d'établir l'égalité de genre. Ceci est suivi par les violences basées sur le genre (**VBG**) concernant, selon les activistes, davantage les filles dans le milieu scolaire. Les difficultés liées au renforcement des lois ainsi que les divergences entre le droit statutaire et le droit coutumier représentent des obstacles importants.

Pour les activistes sénégalaises, la nécessité d'**investir dans la santé et l'éducation** des filles et des femmes font partie des sujets prioritaires. **Mettre fin aux violences faites aux femmes** figure également parmi les sujets prioritaires afin d'améliorer la situation des femmes au Sénégal.

Sujets prioritaires	
Côte d'Ivoire	Sénégal
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Autonomisation des femmes ▶ Éducation des femmes et des filles ▶ Violences basées sur le genre ▶ La question de droits 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accès aux soins et à la santé sexuelle reproductive ▶ Éducation des femmes et des filles ▶ Violences faites aux femmes et filles

Cette étude de terrain s'étant déroulée uniquement dans les capitales des deux pays, les personnes interrogées ont précisé que la situation des femmes et les défis auxquels elles font face varient entre les régions de chaque pays. Abidjan, la capitale économique ivoirienne, représente une "enclave" et est différente du reste de la Côte d'Ivoire. Au Sénégal, il y aurait un grand écart entre la capitale, Dakar, et le reste du pays : les interlocutrices sénégalaises constatent une différence importante entre le milieu urbain et rural, particulièrement en ce qui concerne la santé et

l'accès au soins. Dans le milieu rural, les mutilations génitales féminines (MGF) et les mariages d'enfants sont plus répandus qu'en milieu urbain. En Côte d'Ivoire, les personnes rencontrées observent d'abord des différences entre un Nord majoritairement musulman et un Sud majoritairement chrétien. Cette répartition religieuse entraînerait des différences dans la division genrée de la société, notamment en termes de division sociale des rôles, de la place attribuée aux femmes dans les processus de prise de décision et dans l'espace public en général. Néanmoins, il est important de ne pas confondre la religion avec des traditions ou des coutumes, leur existence datant d'avant que les deux religions prédominantes aient été établis dans le pays.

Autonomisation des femmes - quelle est la situation dans la sphère professionnelle?

L'autonomisation des femmes est un élément clé.

Les activistes ivoiriennes et sénégalaises considèrent l'autonomisation des femmes et leur indépendance économique comme élément clé afin d'atteindre l'égalité de genre. Au Sénégal, les personnes interrogées ont mis en avant la loi sur la parité absolue entre femmes et hommes¹ mais notent que la situation des femmes reste compliquée au niveau professionnel. En Afrique de l'Ouest, c'est au Sénégal que l'accès à l'éducation primaire et secondaire est le plus égalitaire, en termes d'égalité des sexes². Néanmoins, les activistes interrogées mentionnent que l'accès aux métiers scientifiques reste limité pour les femmes ayant obtenus un diplôme universitaire. En Côte d'Ivoire, où l'accès des filles à l'éducation secondaire reste un défi majeur, les personnes rencontrées constatent également une rigidité en ce qui concerne l'accès des femmes aux métiers dits 'masculins'. Dans les deux pays, le harcèlement sexuel dans le milieu du travail freine l'égalité de genre et met les femmes dans des situations à risque. Les activistes sénégalaises ont précisé que la majeure partie des femmes concernées par le harcèlement sexuel ne le dénonçaient pas par peur d'exclusion ou de ridiculisation. De plus, les inégalités salariales présentes dans tous les domaines et postes hiérarchiques limitent l'égalité de genre au niveau professionnel dans les deux pays. Le soupçon de maternité est considéré comme un 'problème' pour les femmes ivoiriennes et sénégalaises exposées à des discriminations basées sur le genre de la part d'employeurs qui, souvent, sont réticents à

1 République du Sénégal. 'Journal Officiel de La République Du Sénégal', 2010.

2 UNICEF. 'Adolescent Girls in West and Central Africa Data Brief'. UNICEF, 2019.

les embaucher.

Quelles actions pour améliorer la situation des femmes ?

Pour améliorer les situations et les droits des femmes dans leurs pays, les personnes rencontrées en Côte d'Ivoire et au Sénégal s'engagent de manière individuelle et/ou collective. La majorité des activités se consacre aux sujets identifiés prioritaires : l'éducation, la formation et l'autonomisation des femmes, l'accès à la santé (sexuelle et reproductive), les VBG, les droits des femmes y compris les droits fonciers. Ainsi, **les modes d'actions** utilisés par les interlocutrices ivoiriennes et sénégalaises sont majoritairement les mêmes, bien qu'adaptés au contexte spécifique de chaque pays.

Actions collectives en Côte d'Ivoire et au Sénégal

- ▶ La plupart des actions est réalisée par des ONG et associations qui opèrent sous forme de projets.
- ▶ Une approche participative et inclusive est nécessaire pour que les projets sur le terrain aient un impact durable sur les bénéficiaires et leurs entourages.
- ▶ L'art est utilisé afin d'atteindre un public grand et diversifié.

Quels types de projets sont mis en place?¹

Projets de sensibilisation

- ▶ *Focus groups*, des "clubs genre" ou de santé dans les écoles, des campagnes éducatives ou des caravanes qui traversent le pays et informent les personnes habitant dans des zones isolées.
- ▶ Type de projet le plus mis en avant par les interlocutrices ivoiriennes.
- ▶ Classifiés comme approche "bottom up" qui vise à changer la société à partir du niveau local.

Projets de plaidoyers

- ▶ Utilisés souvent dans le domaine de la justice de manière ascendante auprès des autorités, décideurs et acteurs politiques.
- ▶ Toutefois, l'application des lois représentent d'importants défis. Pour cela, des réseaux consacrés aux droits font souvent un travail de sensibilisation, de vulgarisation et de traduction des lois en langue locale pour rendre les textes juridiques plus accessibles.

¹ Tous les types de projets décrits sont mis en place en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Missions de terrain et études de prospections

- ▶ Pour informer les populations sur leurs droits et comprendre les contextes locaux (notamment en zone rurale).
- ▶ Distributions des produits et équipements, ex. des produits d'hygiène menstruelle et féminine.

Projets de construction de structures et d'infrastructure

- ▶ Construction des centres pour les survivantes de VBG.
- ▶ Les personnes ivoiriennes interrogées constatent que la demande pour ces maisons est plus grande que le nombre de places disponibles.

Sensibilisation par l'art

- ▶ Les activistes/féministes utilisent l'art pour faire passer leurs messages: le chant, le théâtre, des expositions, des performances artistiques etc.
- ▶ Radio, journalisme et internet - des outils qui permettent d'atteindre un public large et diversifié.
- ▶ Internet joue un rôle important avec une tendance accrue. Or, il est important de veiller à ce que les populations n'ayant pas accès à internet ne soient pas exclues des actions menées : il est essentiel de continuer à utiliser les médias traditionnels, comme des émissions radio en langues locales.

Relation des activistes avec les institutions religieuses et politiques

Pour ces actions davantage collectives, il est important de comprendre **la relation des militantes avec les institutions** qui sont impliquées dans le combat féministe. Les personnes rencontrées au Sénégal ont souligné l'importance de la religion majoritaire, l'Islam, qui est un élément clé de la vie quotidienne; et participe notamment de la définition du rôle

Il est important de travailler avec les leaders religieux.

des femmes dans la société. Toutefois, de différents groupements musulmans existent qui ne partagent pas toujours le même point de vue par rapport à l'égalité de genre et des questions sensibles comme l'avortement médicalisé. Coopérer avec **les autorités religieuses** est donc essentiel parce qu'elles sont respectées et écoutées non seulement par les populations mais également par l'État sénégalais.

Les activistes ivoiriennes, où l'Islam et le Christianisme sont présents, ont

également exprimé l'importance de travailler avec les leaders religieux qui jouissent d'un grand pouvoir auprès des communautés. Pour établir une bonne collaboration, les activistes ivoiriennes comptent sur la discussion, la collaboration et l'explication détaillée de leur projet. Elles coopèrent surtout avec les autorités religieuses sur les sujets d'excision et de mariages précoces/forcés.

En ce qui concerne **les autorités politiques**, quelques interlocutrices ivoiriennes entretiennent des relations avec elles, d'autres non (souvent par choix, afin de garder leur indépendance). Elles estiment que même si l'État ivoirien a de bonnes intentions, il manque un véritable renforcement des lois pour l'égalité. La majorité des féministes interviewées pense que la société doit d'abord se transformer au niveau local, c'est-à-dire au niveau de la famille et la communauté, plutôt qu'au niveau étatique. Au Sénégal, les personnes interrogées ont fait état d'une bonne collaboration avec le Ministère de la Femme et les autorités en ce qui concerne la santé. Elles ont par ailleurs précisé qu'il faudrait se focaliser plus sur la jeunesse féminine. Comme en Côte d'Ivoire, l'application des lois, surtout celles concernant l'excision, reste problématique d'après les activistes.

Finalement, quelques personnes interrogées voient la politique comme un moyen pour changer les choses, et veulent ainsi y entrer. Dans le même temps, quelques personnes interviewées considèrent la politique plutôt comme une contrainte à leur liberté d'expression et d'activisme.

Agir en ligne: blogs, réseaux sociaux et nouvelles formes de journalisme

Afin de garantir leur liberté d'expression mais également pour d'autres raisons, beaucoup de féministes/activistes rencontrées **agissent de manière individuelle**. Pour elles, **internet joue un rôle clé** (en Côte d'Ivoire, comme au Sénégal). Les **réseaux sociaux** sont devenus un lieu d'appréciation et de valorisation des actions menées par les militantes. En Côte d'Ivoire, quelques militantes ont mentionné qu'internet était une arme très puissante car des publications et vidéos peuvent atteindre de nombreuses personnes, sans que des institutions ou organismes tiers puissent intervenir. Au Sénégal, internet est davantage considéré comme un outil de marketing utilisé par les militantes, à la fois auprès de la société, auprès des autorités nationales, mais également auprès des bailleurs internationaux. Les nouvelles formes de journalisme, et avant tout les

blogs, permettent aux activistes de s'engager de façon individuelle sur les sujets qui leur tiennent à coeur. **Ces nouvelles formes de journalisme** facilitent également la prise de parole en public, ce qui représente un obstacle pour beaucoup de femmes dans les deux pays. Ce sont davantage des structures patriarcales qui ne 'permettent' pas la prise de parole des femmes en public ce qui engendre qu'elles sont réticentes ou n'osent pas à le faire. Or, pour exprimer leur pensées et opinions, quelques activistes des deux pays ont aussi écrit des livres : l'écriture est essentielle pour les travaux de recherche et les publications liées au féminisme et/ou à l'égalité de genre et/ou aux droits des femmes.

Finalement, les réseaux sociaux facilitent la mise en relation des activistes/féministes entre elles-mêmes, y compris au delà des frontières des pays. Cela facilite les échanges et donne plus de visibilité à leurs actions. De la même façon, des **"vrais" réseaux (en personne)** existent. Ils sont souvent en lien avec une profession : en Côte d'Ivoire il y a le réseaux des journalistes, des blogueurs ou des femmes juristes par exemple. Les personnes rencontrées affirment que des réseaux au niveau ouest-africain commencent à émerger.

Quels sont les besoins des jeunes activistes et féministes?

En Côte d'Ivoire, les activistes ont exprimé **le besoin d'une "maison féministe"**, c'est à dire d'un lieu où les activistes/féministes peuvent se rencontrer, partager des idées et disposer de ressources nécessaires à leur engagement. Selon elles, ceci faciliterait la coordination entre les différents réseaux pré-existants et aiderait à surmonter les difficultés financières qui s'imposent (par exemple la location de locaux) pour l'organisation d'ateliers, de séminaires etc.

Plus généralement, dans les deux pays, les participantes ont mentionné que l'appui financier et technique était indispensable pour la mise en oeuvre de projets. **Le soutien technico-financier** vient souvent des bailleurs ou d'ONG internationales mais pour les activistes sénégalaises, le soutien local pourrait apporter plus de crédibilité aux actions, ce qui contraste avec quelques témoignages ivoiriens. En effet, certaines militantes ont noté

Un appui technico-financier est indispensable.

qu'une grande partie de la société ivoirienne fait plus confiance aux statistiques internationales. Par conséquent, coopérer avec l'État pourrait diminuer la crédibilité d'une organisation car elle perdrait

ainsi son indépendance. Pour éviter une telle dépendance, quelques militantes ivoiriennes et sénégalaises financent leurs projets sur fonds propres. Les personnes rencontrées ont expliqué que le soutien venant de l'international implique par ailleurs que les projets soient alignés aux objectifs stratégiques des bailleurs, et ainsi dans certains cas, ne prennent pas en compte les contextes locaux et les bénéficiaires dans la conception et l'évaluation des projets.

Dans les deux pays, les personnes rencontrées ont souligné l'importance **des partenariats à long-terme** permettant le suivi et l'évaluation des projets mis en place. Ceci est essentiel pour leur pérennité et pour maximiser leur impact. Mis à part ce soutien financier, technique et logistique, les activistes ont aussi mis en avant leur **besoin de formations et d'expertise**, à la fois pour intégrer leurs équipes mais aussi pour animer des ateliers, par exemple. Renforcer les liens ouest-africains pour le partage de cette expertise a été mentionné plusieurs fois. Appliquer des **approches participatives**, de "bout à bout" (y compris un suivi après la clôture d'un

Il est important de former des partenariats à long-terme.

projet) permettrait, selon les personnes interrogées, d'accroître l'impact de leurs actions et projets. Dans les deux pays, elles ont constaté qu'il faudrait **plus d'études de prospection et de missions de terrain**

afin d'atteindre des populations isolées. Selon les féministes ivoiriennes, les jeunes filles, surtout en zones rurales ont particulièrement besoin de soutien. Les interlocutrices mettent également en avant un grand besoin au niveau des survivantes de VBG, et cela autant en milieu rural qu'urbain. Au Sénégal, ce sont également les jeunes filles qu'il faudrait davantage appuyer, y compris celles qui ont un handicap. Les militantes sénégalaises résumant que dans les zones rurales les femmes ont plus besoin de soutien en ce qui concerne l'accès aux services de santé y compris la santé sexuelle et reproductive (SSR). Dans les villes, il faudrait plus d'appui en matière de l'entrepreneuriat. Finalement, selon les personnes interrogées, plutôt que de victimiser des femmes, il faudrait mettre en avant leurs réussites.

Recommandations

1 Un soutien aux femmes et filles dans les milieux ruraux ou en dehors des grands centres urbains, particulièrement en ce qui concerne l'accès aux soins et à l'éducation.

- ▶ Faire plus d'études de prospection et de missions de terrain afin de mieux comprendre les besoins des populations (féminines) rurales.
- ▶ Inclure les femmes et les filles dans l'élaboration de projets et stratégies qui visent à augmenter leur accès aux soins et à l'éducation.
- ▶ Pour assurer un impact durable, collaborer avec les chefs de villages, leaders religieux et les communautés. Il est essentiel que les parties prenantes adoptent des attitudes et des comportements égalitaires au lieu de patriarcales, pour que la situation des femmes puisse s'améliorer.

2 La lutte, la prévention et la sensibilisation contre les violences basées sur le genre.

- ▶ Renforcer les campagnes de sensibilisations et la mise en place de cellules de genre au niveau scolaire et dans les institutions juridiques et publiques.
- ▶ Appuyer la construction de structures d'accompagnement pour les survivantes de VBG comprenant un accompagnement complet, c'est-à-dire au niveau juridique, médical, psychologique, et socioéconomique.
- ▶ Mettre le bien-être des survivantes, et leur accès à la justice, au centre de toute action.

3 La promotion de l'égalité de genre en milieu scolaire et la création d'environnements favorables à la réussite scolaire.

- ▶ Investir dans la nouvelle génération en l'élevant selon des valeurs d'égalité de genre (et pas selon des normes davantage patriarcales).
- ▶ Soutenir la mise en place de cellules de genre.
- ▶ Mettre fin aux VBG dans le milieu scolaire (ex: notes sexuellement transmissibles, harcèlement sexuelle de (jeunes) filles pour part des professeurs) et tenir les auteurs de violence responsable.
- ▶ Promouvoir le leadership des filles en créant des opportunités pour pratiquer les qualités de leadership tels que la prise de parole en publique ou le leadership politique.

Introduction

Ce rapport résume les résultats issus d'un projet de recherche sur les actions féministes et en faveur des droits des femmes en Côte d'Ivoire et au Sénégal mené par cinq étudiantes en Master à Sciences Po. Le projet a été coordonné par le Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (PRESAGE) de Sciences Po, en coopération avec l'organisation non-gouvernementale (ONG) Equipop et financé par le Programme Women Forward International. Il naît en partie du constat que les actions des féministes et activistes en faveur des droits des femmes d'Afrique de l'Ouest francophone acquièrent parfois moins de visibilité internationale que celles des espaces anglophones. Il témoigne ainsi d'une volonté de comprendre les dynamiques de ces actions féministes afin de les appuyer et d'amplifier les mouvements de manière efficace par la suite.

Les organisations de femmes de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ont en effet joué un rôle central dans la promotion des droits des femmes tout en contribuant au développement économique national et sous-régional. Bien qu'elles soient similaires dans leur combat, ces organisations se caractérisent par leur très grande diversité, parfois passée sous silence. Ainsi, elles sont marquées par une pluralité de structures, de domaines d'intérêts et de moyens d'actions : il peut s'agir de groupes de base coordonnés sans énoncé précis de mission, d'ONG hautement professionnalisées dotées de plans d'action pluriannuels ou encore de mouvements spontanés donnant naissance à un groupe durable. De plus, si certaines des organisations se spécialisent dans la défense des droits femmes, d'autres adoptent des programmes plus larges, se mobilisant également sur des problématiques politiques et sociales touchant l'ensemble de la société. Le regard porté sur les mouvements de femmes doit donc également prendre en compte les évolutions du contexte local car pour améliorer les situations des femmes ces organisations adoptent diverses stratégies évolutives face aux transformations politiques, économiques et technologiques de leur société. Ces stratégies leur ont notamment permis de remettre en question des pratiques dominantes discriminatoires à l'égard des femmes et d'y apporter des changements. Aujourd'hui, les mouvements

de femmes en Côte d'Ivoire et au Sénégal sont notamment marqués par des retours entre actions collectives (en organisation ou mouvement) et actions individuelles (notamment sur les réseaux sociaux et blogs) que les personnes rencontrées dans les deux pays conjuguent. Il s'agira alors de présenter ces dynamiques formant un écosystème diversifié au sein duquel se construisent des réseaux, les personnes et organisations qui les animent et leurs choix de modes d'actions.

Si notre analyse présente une situation d'ensemble et des logiques d'actions globales, celle-ci se base sur des rencontres individuelles. Ainsi, nous mettrons également en lumière les parcours de quelques personnes rencontrées sur le terrain en explicitant leurs décisions individuelles de s'engager, conceptions des féminismes, premiers pas, activités actuelles et projets pour le futur.

Afin de présenter les résultats du projet, ce rapport est structuré de la manière suivante. Notre premier chapitre consiste en une contextualisation des mouvements de femmes en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Nous y présentons notre méthodologie ainsi qu'une cartographie des activistes et féministes rencontrées. Dans un deuxième chapitre, nous présentons les données récoltées durant notre étude de terrain, à savoir : les perceptions des personnes interrogées sur leur environnement, leurs modes d'action, leur relation avec différentes institutions et leurs besoins pour continuer cet engagement. Par la suite, le troisième chapitre apporte quelques profils de femmes et d'hommes rencontrés et finalement, nous concluons au quatrième chapitre avec quelques recommandations.

Contextes et enjeux spécifiques

Dans cette première partie, il s'agit de contextualiser les droits des femmes et leur autonomisation dans les pays sujets de cette recherche, notamment en fournissant quelques précisions sur le contexte historique, politique et social, ainsi qu'un bref aperçu de l'évolution des mouvements de femmes dans la région.

L'Afrique de l'Ouest, telle qu'elle sera comprise dans le présent rapport, comprend 16 pays partageant un espace géographique, politique, et de civilisation forgé par une histoire millénaire. Depuis la décolonisation, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont traversé des conflits tels que des guerres civiles, des coup d'états ainsi que des oppositions ethniques et religieuses avant de connaître leur indépendance¹. L'Afrique de l'Ouest, telle qu'elle sera comprise dans le présent rapport, comprend 16 pays partageant un espace géographique, politique, et de civilisation forgé par une histoire millénaire. Depuis la décolonisation, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont traversé des conflits tels que des guerres civiles, des coup d'états ainsi que des oppositions ethniques et religieuses avant de connaître leur indépendance. Depuis le début des années 2000, plusieurs pays ouest-africains ont signé des traités et conventions promouvant l'égalité des genre et l'autonomisation des femmes. Ainsi, tous les pays de la région ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)².

De plus, à l'exception du Niger et de la Sierra Leone, la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest ont ratifié le Protocole de Maputo³. Douze pays ont adopté des Plans Nationaux d'Actions pour l'implémentation de la Résolution UNSCR 1325⁴. De plus, plusieurs pays ont progressivement introduit des politiques et programmes nationaux. On note par exemple *la*

1 *Make Every Woman Count. 2018. African Women Decade 2010-2020.*

2 *En anglais, «Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women», (CEDAW) a été adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations unies.*

3 *Le Protocole de Maputo ou le « Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique » est un accord international initié par l'Union Africaine en 1994.*

4 *Il s'agit du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.*

Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre de 2009 à 2014 et le plan stratégique national de lutte pour mettre fin aux mariages d'enfants avant 2030 lancé par le Gouvernement du Ghana. De plus, la loi du 11 avril 2017 portant sur le foncier agricole au Mali vise à améliorer l'accès des femmes à la terre et aux ressources agricoles. Néanmoins, de nombreuses violences et discriminations persistent, notamment concernant les violences basées sur le genre (VBG), les mutilations génitales féminines (MGF), le mariage d'enfants et les discriminations liées à l'accès à la terre et à l'héritage⁵.

5 *Make Every Woman Count. 2018. African Women Decade 2010-2020.*

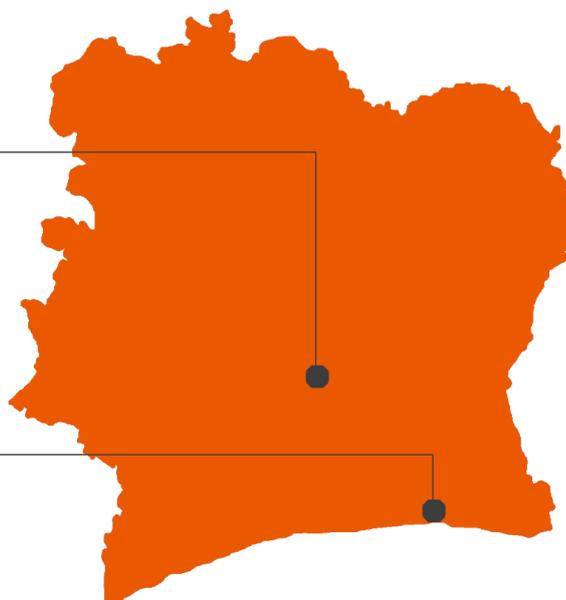
La Côte d'Ivoire

YAMOOUSSOUKRO

Capital politique, compte 310 000 habitants dont 2,6% de la population urbaine ivoirienne.

ABIDJAN

Capital économique, comprend 4,8 millions d'habitants et représente 39,2% de la population urbaine.



POLITIQUE

- ▶ Membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine et de l'Organisation internationale de la francophonie.
- ▶ Classé 107 sur 163 sur l'Indice de Paix Mondial¹.
- ▶ Obtient le score de 44 sur 100 sur l'Indice d'Égalité de Genre Africain de la Banque Africaine de Développement en 2015².

ÉCONOMIE

- ▶ Première économie d'Afrique francophone et quatrième économie d'Afrique³.
- ▶ Depuis 2012, le pays connaît une croissance supérieure à 7,5%.
- ▶ Le produit intérieur brut par habitant est de 1791 USD.
- ▶ Le taux de chômage s'élève à 7% et 3,4% chez les jeunes.
- ▶ L'agriculture est un des piliers principaux de l'économie nationale.

1 Vision of Humanity. « Global Peace Index ».

2 Banque Africaine de Développement. 2015. *Autonomiser les femmes africaines: Plan d'action. Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015.*

3 Agence Française de Développement. 2018. « Les filles à l'école en Côte d'Ivoire ».

ENJEUX SPÉCIFIQUES

- ▶ Les prochaines élections présidentielles sont prévues en octobre 2020.
- ▶ Malgré des niveaux de croissances soutenues et une classe moyenne toujours plus importante estimée à 26,4% de la population⁴, le taux de pauvreté reste élevé (46,1%)⁵. Un des défis majeur est donc l'établissement d'une croissance inclusive⁶.

SITUATION DES FEMMES IVOIRIENNES

Opportunités économiques:

- ▶ En 2016, 14,3% des entreprises privées étaient dirigées par des femmes et 24,4% des entreprises étaient détenues par des femmes⁷.
 - ▶ En moyenne le revenu des femmes représente la moitié des revenus obtenus par les hommes⁸.
- ▶ Les femmes représentent plus de la moitié de la main d'oeuvre agricole mais possèdent moins de 8% des terres⁹.

Développement humain:

- ▶ Le taux de décès maternel (617 pour 100, 000 naissances) est dix fois plus élevé que la moyenne des pays à revenu intermédiaire¹⁰ et un tiers des adolescentes âgées de 19 ans connaissent une grossesse précoce¹¹. La Côte d'Ivoire connaît un taux de prévalence du VIH/SIDA élevé et une féminisation de cette épidémie: elle concerne 4,6% de femmes contre 2,7% d'hommes âgés de 15 à 49 ans¹².
 - ▶ La parité entre les sexe est inachevée, dès le niveau primaire avec seulement 2% des filles issues de familles pauvres ayant accès au secondaire¹³.
 - ▶ Le taux de prévalence de MGF s'élève à 36,7%. 27% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. 26% des des femmes ivoiriennes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commis par un proche tout au long de leurs vie¹⁴.

4 Business France d'ABIDJAN. 2019. « Fiche pays Côte d'Ivoire ».

5 United Nations Development Programme. « Human Development Reports - Côte d'Ivoire ».

6 World Bank. 2017. « Réduire les inégalités hommes-femmes pourrait rapporter 6 milliards de dollars à l'économie ivoirienne ».

7 World Bank. « Gender Statistics ».

8 World Bank. 2017. « Réduire les inégalités hommes-femmes pourrait rapporter 6 milliards de dollars à l'économie ivoirienne ».

9 Bouchama, Nejma et al. 2018. « Gender Inequality in West African Social Institutions ».

10 World Bank. « Ratio de décès maternel (estimation par modèle, pour 100 000 naissances vivantes) - Côte d'Ivoire | Data ».

11 Jeune Afrique. 2017. « La Côte d'Ivoire face au phénomène persistant des grossesses à l'école – Jeune Afrique »

12 Make Every Woman Count. 2018. African Women Decade 2010-2020. Make Every Woman Count.

13 Agence Française de Développement. 2018. « Les filles à l'école en Côte d'Ivoire »

14 UN Women. « Côte D'Ivoire ».

Lois et institutions:

- ▶ Ratification de la CEDAW (1998), du Protocole de Maputo (2011) et l'adoption du Plan d'Action National pour implémenter la résolution UNSCR 1325 (2008).
- ▶ En 2016, il y avait 20,9% de ministres femmes et 10,9% de parlementaires femmes.
- ▶ Les femmes représentaient 49,52% de l'électorat durant les élections de 2016¹⁵.

15 IPU Parline. « *Women in Parliaments: World Classification* ».

Le Sénégal

DAKAR

Population d'environ 3 millions d'habitants (sur une population d'environ 15 millions d'habitants).



POLITIQUE

- ▶ Membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Union Africaine, de la Communauté des États sahélo-sahariens et de l'Organisation internationale de la francophonie.
- ▶ Classé 58 sur 163 pays sur l'Indice de Paix Mondial¹.
- ▶ Contexte politique jugé stable ; le Sénégal est pour la deuxième année consécutive dans le top 10 des meilleurs réformateurs réglementaires du monde selon l'édition 2016 du prestigieux classement Doing Business de la Banque Mondiale.
- ▶ Obtient le score de 52 sur 100 sur l'Indice d'Égalité de Genre Africain de la Banque Africaine de Développement en 2015².

ÉCONOMIE

- ▶ 4e économie de la région de l'Afrique de l'Ouest et dû à sa stabilité politique, le Sénégal fait partie des pays les plus industrialisés d'Afrique avec la présence d'un grand nombre de multinationales.
- ▶ Pays peu doté en ressources naturelles, avec une économie tirée par la pêche, le tourisme et les services.
- ▶ En 2014 a été lancé un Programme pour l'autosuffisance alimentaire :

¹ Vision of Humanity. « Global Peace Index ».

² Banque Africaine de Développement. 2015. *Autonomiser les femmes africaines: Plan d'action. Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015.*

consommer ce que l'on produit. Macky Sall et son gouvernement se sont en effet engagés à favoriser la production alimentaire sur le sol sénégalais, notamment la production de riz local, alors que le pays comptait parmi les plus grands importateurs de la région, afin d'assurer une certaine souveraineté alimentaire du pays. C'est dans le contexte de ce programme qu'a également été lancé le projet dénommé "*Un million de citernes pour le Sahel*" qui vise à «*renforcer la résilience des femmes vulnérables au Sénégal et au Sahel à travers l'adaptation au changement climatique, l'agroécologie et la diversification des moyens d'existence*»³, les femmes étant des actrices majeures dans l'agriculture et la distribution alimentaire au Sénégal.

ENJEUX SPÉCIFIQUES

- ▶ Un programme de développement a été lancé par le président Macky Sall, le *Plan Sénégal Emergent*, qui consiste à fournir davantage d'efforts pour le développement économique et social du pays. Ce programme passe également dans la modernisation des infrastructures physiques (routes, ports, énergie et télécommunications), qui permet de mieux connecter les différentes villes et régions.
- ▶ Le Sénégal, du fait de son héritage colonial, connaît une inégalité urbaine: outre les grandes villes urbaines, entre autres les anciennes Quatre Communes (Thiès, Rufisque, Dakar et Saint Louis), les villes plus rurales connaissent un retard en terme de développement d'infrastructures, ce qui renforce le phénomène d'urbanisation vers ces grandes villes.

SITUATION DES FEMMES SÉNÉGALAISES

Opportunités économiques

- ▶ En 2016, le taux brut de scolarisation au primaire était de 92,1% pour les filles contre 80,4% pour les garçons. Au secondaire, ce taux est de 34,6% pour les hommes contre 33,5% pour les femmes⁴.
- ▶ En 2014, 14,1% des entreprises privées étaient dirigées par des femmes et 22,9% des entreprises étaient détenues par des femmes⁵.
Selon L'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES), en 2015, les femmes actives représentaient 52,3%, contre 72,1% pour les hommes.
- ▶ À l'échelle nationale, la pratique de l'élevage est plus fréquente dans les ménages dirigés par les hommes (83,3%) contrairement à ceux dirigés par les femmes (16,7 %).

³ Atcha, Emmanuel. 2018. « Sécurité alimentaire : le programme «un million de citernes pour le Sahel» atterrit au Sénégal ». *La Tribune*. .

⁴ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. 2019. *Situation Economique et Sociale du Sénégal en 2016*. Dakar.

⁵ World Bank. « Gender Statistics ».

- ▶ 84,7 % des ménages agricoles sont dirigés par des hommes contre 15,3% par des femmes⁶.

Développement humain

- ▶ De 1992 à 2015, le taux de mortalité maternelle a baissé de 510 à 315 décès pour 100,000 naissances vivantes⁷.
- ▶ Le taux de scolarisation à l'école primaire est plus élevé pour les filles (92,3%) que pour les garçons (81%) dans toutes les régions mis à part les régions de Kédougou et Sédhiou. Dans l'enseignement moyen, les filles constituent 51,3% de l'effectif national. Pour l'enseignement secondaire, le niveau d'accès est à 56,7 % pour les garçons et 53 % pour les filles. Généralement, le taux de redoublement et de l'abandon est plus élevé pour les filles que pour les garçons. Dans les régions rurales, les filles sont plus susceptibles d'abandonner l'école que dans les villes⁸.
- ▶ Les MGF ont tendance à diminuer mais existent toujours et sont notamment prévalentes dans certaines régions du Sud du pays. Selon la Banque Mondiale en 2017, 24% des femmes ont subi des MGF.

Lois et institutions:

- ▶ Ratification de la CEDAW (1985), du Protocole de Maputo (2004) et l'adoption du Plan d'Action National pour implémenter l'UNSCR 1325 (2011).
- ▶ En 2016, il y avait 20% de ministres femmes et 41,8% de femmes parlementaires. Les femmes représentaient 49,52% de l'électorat durant les élections de 2016⁹.

6 Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. 2016. *Analyse genre des bases de données existantes*.

7 UNFPA. 2018. « Développement Des Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence (SONU) Pour Lutter Contre La Mortalité Des Mères et Nouveaux-Nés. » UNFPA Senegal.

8 Ce sont des données de 2015 (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. 2018. *Situation Economique et Sociale du Sénégal en 2015*).

9 IPU Parline. « Women in Parliaments: World Classification ».

L'Évolution des Mouvements de Femmes en Côte d'Ivoire et au Sénégal

Les expériences des femmes et l'évolution des mouvements de femmes en Afrique de l'Ouest se conjuguent dans une histoire complexe, marquée par leurs diversités. Ainsi, il ne s'agit pas ici d'uniformiser ces expériences, mais d'éclaircir les lectrices et lecteurs sur les moments-clés des mouvements de femmes en Afrique de l'Ouest, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Bien que peu documentés, la présence et l'activisme d'organisations de femmes en Afrique de l'Ouest ont existé avant la période coloniale. Les femmes se sont organisées en groupes formels et informels pour protester contre les décisions et les pratiques qui menaçaient leurs moyens de subsistance. Par exemple, les femmes ghanéennes ont formé des réseaux de marché pour protéger leurs intérêts commerciaux et, ce faisant, ont acquis une relative autonomie par rapport aux hommes¹. Néanmoins, les mouvements de femmes, tels que nous les connaissons aujourd'hui, ont émergé récemment, notamment durant la période coloniale².

Les organisations de femmes durant la période coloniale

L'activisme de femmes a existé avant le période coloniale.

L'imposition du modèle européen patriarcal durant la période coloniale a ajouté "une nouvelle dimension de différenciation entre sexes" et a ainsi érodé les modèles préexistants et forces féminines présentes³. Durant cette période, les organisations de femmes ne se sont pas limitées à des questions spécifiques aux femmes, mais se sont opposées également aux politiques coloniales hostiles aux hommes et ont opposé une forte résistance à la domination coloniale. C'est dans ce contexte que les femmes de Guinée ont joué un rôle important dans le développement du mouvement nationaliste en mobilisant les

1 Tamale, Sylvia. 2000. « "Point of Order, Mr. Speaker" »

2 Sow, Fatou. 2012. « Mouvements féministes en Afrique ».

3 Tamale, Sylvia. 2000. « "Point of Order, Mr. Speaker" »; Schmidt, Elizabeth. 1991. « Patriarchy, Capitalism, and the Colonial State in Zimbabwe ».

masses, notamment à travers des tracts, chansons et slogans partagés dans des églises et des associations de femmes⁴. De la même façon, en 1949, les femmes ivoiriennes ont joué un rôle central durant une marche revendiquant la libération de prisonniers politiques à Grand Bassam⁵.

Les mouvements de femmes après l'indépendance

L'activisme politique des femmes n'a pas pris fin avec la colonisation. Toutefois, leurs attentes en matière d'inclusion dans la gouvernance n'ont pas été largement satisfaites et les femmes sont ainsi faiblement représentées dans la plupart des gouvernements des nouveaux États indépendants⁶. En effet, même si plusieurs dirigeants post-coloniaux ont loué l'importance de la contribution des femmes à l'indépendance de leur pays⁷, les rôles antérieurs attribués aux femmes ré-émergent dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest. Cela s'explique en partie par le fait que les gouvernements post-indépendants ont hérité de structures politiques qui consolidaient la domination masculine et la subordination féminine⁸. Tel est le cas de la Côte d'Ivoire, qui connaît à l'indépendance une continuité juridique.

Dans d'autres cas, les mouvements pro-indépendants se faiblissent par le manque d'organisations de femmes suffisamment fortes et indépendantes. En effet, certains régimes post-coloniaux mettent en place des mouvements de femmes du parti unique qui limitent ainsi les actions des femmes⁹. Pour certains, la première ONG de promotion de femmes en Côte d'Ivoire, l'Association des femmes ivoiriennes (AFI) créée en 1963 par la première dame de l'époque, Marie-Thérèse Houphouët-Boigny, doit être considéré sous cet angle¹⁰. Au Sénégal, le premier président depuis l'indépendance, Léopold Sédar Senghor, considère l'importance du rôle des femmes dans

4 Schmidt, Elizabeth. 2005. *Mobilizing the Masses: Gender, Ethnicity, and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958*.

5 Toungara, Jeanne Maddox. 1994. « *Inventing the African Family: Gender and Family Law Reform in Cote D'Ivoire* ».

6 Sow, Fatou. 2012. « *Mouvements féministes en Afrique* ».

7 Dans son autobiographie, Kwame Nkrumah, le premier président du Ghana explique l'importance des femmes dans le mouvement indépendantiste (Nkrumah, Kwame. 1987.

I Speak of Freedom). De même, Sékou Touré de la Guinée a reconnu l'importance des femmes dans le mouvement nationaliste guinéen, néanmoins, après l'indépendance, les femmes sont retournés à leurs rôles traditionnels (Schmidt, Elizabeth. 2005. *Mobilizing the Masses: Gender, Ethnicity, and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958*).

8 Tamale, Sylvia. 2000. « *Point of Order, Mr. Speaker* ».

9 Sow, Fatou. 2012. « *Mouvements féministes en Afrique* ».

10 Martinez, Andrea, Achille Kouhon, et Aka Kouamé. 2018. « *Les frontières poreuses de l'égalité hommes-femmes en Côte-d'Ivoire : recherche au sein des peuples Akan et Krou* ». Il est cependant intéressant de noter que l'ONG était considéré comme un instrument politique inféodé au parti unique du Président Houphouët-Boigny.

un socialisme à l'Africaine et la construction nationale. Ainsi, il intègre l'*Union nationale des Femmes du Sénégal* (UFS) au parti unique l'*Union Progressiste Sénégalaise* (UPS) en 1960. De plus, il fait implanter sur tout le territoire des foyers féminins, gérés par les militantes du parti, qui recrutent des femmes sénégalaises en milieu rural dans le but de les éduquer en tant qu'épouses, mères, productrices et citoyennes.

De nouveaux mouvements de femmes émergent , réclamant leurs droits. Dans les années 1970, de nouveaux mouvements de femmes émergent se déclarant d'emblée apolitiques et réclamant leur droits. En Côte d'Ivoire, Jeanne Gervais fondatrice de l'*Association des femmes ivoiriennes* (AFI), créé la Commission nationale de la promotion féminine qui militent des réformes légales. Elle milite notamment celle du Code de la Famille de 1964 qui aboutit au changement du Code en 1983, garantissant l'égalité femme-homme dans les mariages civiles ainsi que davantage autonomie financière. L'*Association ivoirienne de Défense des Droits de la Femme* (AIDF) fondée en 1992 par Constance Yai, dénonce également des pratiques culturelles que l'association juge néfastes et leurs campagnes permettent notamment l'obtention du vote par le Parlement ivoirien réprimant les violences faites aux femmes¹¹. La loi n°98/757 promulguée le 23 décembre 1998 interdit donc l'excision.

Au Sénégal dans les années 1970, la *Fédération des associations féminines du Sénégal* (FAFS) tout en restant liée à l'État, avance quelques nouvelles revendications. Mais c'est à partir de 1981, sous la présidence d'Abdou Diouf, ancien Premier ministre, que le mouvement féministe sénégalais d'État connaît un changement. Le nouveau président soutient officiellement la promotion des femmes et créé la *Fédération nationale des groupements de promotion féminine*. Ces organisations vont devenir les piliers de la nouvelle politique de développement du président et commencent à être soutenu politiquement et financièrement par les organisations internationales dans la foulée de la Conférence de Pékin. À la même époque, des mouvements revendiquent l'égalité des droits entre hommes et femmes, comme l'association *Yeewu Yeewi*. Leur terrain de prédilection s'appuie sur le Code de la famille, duquel elles rejettent les lois sur le mariage et l'héritage. En parallèle, le *Conseil sénégalais des femmes* (Cosef) se réapproprie la scène politique, et obtient la loi d'interdiction de l'excision (1999) et la réforme de la loi fiscale (2001). L'introduction de systèmes multipartites en Afrique de l'Ouest dans les années 1990 plus généralement, s'est accompagnée

¹¹ Tapé, Augustun. 2016. « Côte d'Ivoire : Constance Yai, une femme qui milite pour mettre fin aux pratiques culturelles néfastes ».

d'une prolifération de mobilisations de femmes plus ou moins formelles visant l'adoption et la modification de lois en faveur d'un certain nombre de questions. Ces appels au changement juridique ont été accompagnés par la mise en œuvre de programmes visant à éduquer les femmes sur leurs droits et à leur donner les compétences et les outils nécessaires pour s'autonomiser socialement et économiquement.

Actions depuis les années 2000

Depuis les années 2000, les efforts des mouvements de femmes ont été facilités par la modification de normes internationales qui mettent l'accent sur le respect des droits des femmes¹². Cet appel à des acteurs internationaux puissants a non seulement donné aux organisations de femmes un poids politique, mais leur a également permis d'obtenir une assistance financière et technique. On remarque ainsi des trajectoires positives, notamment au niveau de la loi. Au Sénégal par exemple, le 14 mai 2010, l'Assemblée nationale vote la loi sur la parité. Grâce à cette loi, le pays s'est retrouvé depuis 2012 avec une proportion de 42,7% de femmes députées à l'Assemblée, devenant un des pays du monde respectant le plus la parité femme-homme dans les instances politiques, derrière le Rwanda. Plus récemment, le Sénégal adopte en 2019 une [loi pour la criminalisation du viol et la pédophilie](#).

En Côte d'Ivoire plus particulièrement, les conflits de 2002-2007 et 2010-2011 accroissent les violences faites aux femmes et à un petit nombre de lois pendant la période de conflit. En effet, durant la crise de 2001, 67% de femmes sont victimes de VGB¹³. Néanmoins, le conflit a aussi accéléré l'organisation de mouvements de femmes. La période post-conflit se caractérise ainsi par un développement important de nouveaux membres de la société civile, qui sont très actifs aujourd'hui et par l'adoption de multiples lois, notamment sous l'égide du Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et des Enfants depuis 2012¹⁴. En 2013, par exemple, une loi relative au mariage reconnaît la gestion conjointe de la famille pour les conjoints¹⁵. En 2014, un *Observatoire National de l'Équité et du Genre*

12 Au niveau international, on note par exemple la quatrième conférence mondiale sur les femmes à Pékin en 1995, ainsi que l'adoption des Objectifs du millénaire pour le développement en 2000. Au niveau du continent, on note l'adoption du Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (le "Protocole de Maputo") en 2003 (Tripp, Aili Mari, Isabel Casimiro, Joy Kwesiga, et Alice Mungwa. 2008. *African Women's Movements: Transforming Political Landscapes*).

13 Bouchama, Nejma et al. 2018. « Gender Inequality in West African Social Institutions ».

14 Somé, Kounkinè Augustin, et Armand Tanoh. 2016. « The Impact of the African Charter and the Maputo Protocol in Côte d'Ivoire ».

15 Martinez, Andrea, Achille Kouhon, et Aka Kouamé. 2018. « Les frontières poreuses de

(ONEG) est créé, ayant pour mandat le suivi et l'évaluation de projets visant la promotion du statut de la femme¹⁶. En mars 2019, sous l'impulsion de plusieurs mouvements de femmes, un projet de loi sur le mariage visant à promouvoir l'égalité hommes-femmes a été proposé¹⁷.

Malgré leur contribution au développement social et les progrès juridiques, les organisations de femmes font face à plusieurs défis qui limitent leur impact. Les normes religieuses, culturelles ou sociales limitent l'organisation des femmes et les questions qu'elles peuvent inscrire à leur ordre du jour dans des endroits¹⁸. De plus, de nombreuses organisations de la région sont entravées par un manque de financement. La concurrence pour les

Les conflits politiques en Côte d'Ivoire ont accru les violences faites aux femmes.

ressources et une mauvaise coordination ont entraîné le dédoublement des programmes dans certains secteurs, une pratique qui non seulement gaspille les ressources financières et humaines, mais les prive aussi d'autres secteurs qui méritent notre attention¹⁹. Un autre problème est celui de l'ONG-isation de l'organisation des femmes. Ce phénomène se caractérise par la dépendance à l'égard des donateurs. La priorité est accordée "aux projets à court terme" plutôt qu'à une "approche à long terme à large éventail"²⁰. Cela a rendu les organisations de femmes moins capables d'engager les acteurs, les croyances et les pratiques qui perpétuent toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

l'égalité hommes-femmes en Côte-d'Ivoire : recherche au sein des peuples Akan et Krou ».

16 Somé, Kounkinè Augustin, et Armand Tanoh. 2016. « *The Impact of the African Charter and the Maputo Protocol in Côte d'Ivoire* ».

17 Konan, André Silver. 2019. « *Mariage en Côte d'Ivoire : 5 choses à savoir sur la réforme en faveur de l'égalité hommes-femmes – Jeune Afrique* ».

18 Yai, Constance Toma'm. 2014. *Les traditions-prétextes: le statut de la femme à l'épreuve du culturel*.

19 Magrin, Géraud. 2015. « *L'Afrique entre « malédiction des ressources » et « émergence » : une bifurcation ?* »

20 Tsikata, Dzodzi, et Akosua Darkwah. 2009. « *Change and Continuity in Women's Everyday Lives in Ghana: Exploring Some Indicators of the Material Dimensions of Empowerment and Citizenship* ».

Méthodologie

Entre septembre 2019 et juin 2020, la mise en oeuvre de notre projet s'est déroulée en trois phases décrites ci-dessous.

Revue documentaire et préparation de l'étude de terrain

Entre septembre et décembre 2019, nous avons effectué une revue littéraire et une cartographie des personnes et associations ciblées dans le but de comprendre les tendances et dynamiques des actions féministes dans la région et chaque pays. La revue littéraire comprend d'une part l'histoire, le développement et la situation actuelle des féminismes et ses acteurs principaux en Afrique de l'Ouest ; et d'autre part, une analyse du contexte socioéconomique et politique ainsi qu'une analyse spécifique des situations des femmes en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Pour identifier les différents acteurs et actrices dans la région et dans chaque pays, nous avons fait appel au réseau d'Equipop et complété cette base de données avec des recherches sur les réseaux sociaux, des blogs et des rapports.

La cartographie a également été alimentée par une série d'entretiens dématérialisés, qui ont permis d'identifier davantage de profils correspondant à la cible du projet, c'est-à-dire des personnes qui se revendiquent féministes ou qui s'engagent pour les droits des femmes. Ces entretiens étaient indispensables pour vérifier des hypothèses issues de la revue littéraire et pour mieux comprendre les dynamiques et enjeux sur place, en préparation de l'étude de terrain. Nous avons donc développé et utilisé un questionnaire semi-directif, divisé en quatre parties principales définies ci-dessous (voir [Annexe 6.1](#)). Après la prise de contact (par email et via les réseaux sociaux) en décembre 2019, 5 entretiens dématérialisés ont été réalisés pour la Côte d'Ivoire et 6 pour le Sénégal.

Suite aux entretiens dématérialisés, nous avons adapté le questionnaire à

1.3

Questionnaire semi-directif pour les entretiens dématérialisés

- ▶ La première partie se concentre sur la situation socio-démographique de la personne interviewée et vise également à comprendre les origines de son engagement, et son positionnement vis-à-vis du féminisme.
- ▶ La deuxième partie se concentre sur la nature de l'engagement de la personne interviewée et ceci en fonction de son type d'engagement, c'est-à-dire si la personne travaille pour une organisation ou si elle agit de manière individuelle.
- ▶ La troisième partie est consacrée aux actions mises en place, soit par l'organisation, soit par la personne elle-même.
- ▶ La dernière partie est spécifique à chacun des pays et vise à comprendre le contexte et à identifier les plus grands défis auxquels les femmes font face ou les différences existant entre les régions pour ne citer que deux exemples. Des questions sur l'organisation des féministes/activistes entre elles et de leurs réseaux font aussi partie de cette section.

utiliser lors de l'étude de terrain : une section dédiée au type d'appui sollicité par les féministes/activistes ou organisations a été ajoutée (voir [Annexe 6.1](#)).

Lors de l'étude de terrain, nous avons pu rencontrer la majorité des personnes avec qui nous nous étions entretenues en ligne afin d'effectuer un second entretien. Ce 'doublement' d'entretiens nous a permis d'approfondir nos questions et d'établir un lien plus personnel avec les personnes contactées. Ceci n'aurait pas été possible au travers des entretiens dématérialisés, dont la qualité des données est inférieure, entre-autre pour des raisons de connection Internet ainsi de l'existence d'une barrière numérique rendant difficiles les premières rencontres et le partage de confiance. De plus, en menant des entretiens sur place de manière collective, le risque de biais de perception subjective a pu être réduit tout en garantissant une collecte de données complète.

L'étude de terrain

L'étude de terrain s'est déroulée du 14 janvier au 26 janvier 2020 : trois d'entre nous se sont rendues en Côte d'Ivoire, deux d'entre nous au Sénégal. En raison de contraintes sécuritaires, les entretiens ont été uniquement réalisés dans les plus grandes villes des deux pays : Abidjan et Dakar. Par conséquent, le profil sociodémographique de notre échantillon est assez uniforme, ce qui limite la représentativité des résultats obtenus, qui reflètent davantage les situations des

personnes vivant en milieu urbain. Cette limitation de la validité externe est discutée plus en détail dans le Chapitre 4.

Étant conscientes de l'importance du consentement éclairé, les entretiens ne commençaient pas avant que les personnes aient été informées du contenu et du contexte du projet. Un formulaire de consentement a également été signé, donnant entre autres à l'équipe de recherche la permission d'enregistrer l'entretien et de prendre des photos. Tous les formulaires de consentement sont digitalisés et sauvegardés, et une copie a été fournie aux personnes rencontrées.

Pour garantir la qualité des données, l'équipe de recherche a téléchargé les questionnaires comprenant les réponses de chaque entretien tous les soirs pendant l'étude de terrain. Ils sont sauvegardés et partagés avec l'ONG Equipop.

Étude de terrain - Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, la plupart des personnes rencontrées appartient à la tranche d'âge des 25 - 40 ans, est célibataires et possède un niveau d'éducation secondaire ou supérieur. Toutes les personnes avec qui nous avons mené des entretiens sont basées à Abidjan, à l'exception d'une femme venant de Bouaké, ville située au centre de la Côte d'Ivoire. Parmi les interlocutrices, il y avait plus de chrétiennes (catholiques) que de musulmanes¹. À l'exception de deux participants hommes, toutes les personnes étaient des femmes.

Au total, 25 personnes ont été interviewées², dont 5 qui avaient déjà participé aux entretiens dématérialisés. De plus, 4 personnes ont rempli le questionnaire uniquement par écrit. Nous avons interviewé des personnes agissant de manière individuelle, ainsi que des membres ou représentantes d'ONG ou d'associations. Compte tenu du fait que quelques personnes agissent à la fois de manière individuelle et collective, il n'est pas possible de préciser le nombre exact par catégorie. Néanmoins, la majorité des interviewées appartient soit à une association, soit à un réseau. En plus d'entretiens individuels, nous avons aussi mené un micro trottoir au marché d'Adjamé, le plus grand marché ivoirien.

1 *En Côte d'Ivoire, la religion dominante au Nord est l'Islam tandis que c'est le Catholicisme dans le Sud. Etant donné qu'Abidjan se trouve au sud du pays, nous avons rencontré plus de Chrétiens Catholiques (Miran-Guyon, Marie. 2017. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? »)*

2 *En total, 21 entretiens ont été effectués. Par contre, il y avait des entretiens où plusieurs personnes ont participé. Ceci a été le cas pour l'entretien avec deux membres de l'Association de Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), deux professeurs de l'Université Félix Houphouët-Boigny, deux employées de GFM3 et deux adhérents du Réseau Ivoirien des Jeunes contre le Sida (RIJES).*

Étude de terrain - Sénégal

Au Sénégal, toutes les interviewées habitent dans le milieu urbain de Dakar, bien que quelques unes d'entre elles aient grandi en milieu rural. Néanmoins, une partie des interviewées travaille au sein d'organisations ayant une présence dans d'autres régions du Sénégal. L'âge des participantes varie, avec une majorité des interviewées ayant moins de 35 ans. La plupart des participantes ont un niveau d'éducation secondaire ou universitaire. Parmi les personnes interviewées, il y a des femmes et des hommes mariées ainsi que des personnes célibataires. La majorité des personnes rencontrées est musulmane.

Nous avons pu rencontrer 24 personnes, dont 2 personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenues de façon dématérialisée (Skype et/ou téléphone), et les autres par le biais d'une série d'entretiens individuels effectués sur le terrain. Mis à part un entretien individuel qui a été mené en France, la totalité des entretiens réalisés au Sénégal s'est déroulé à Dakar. Nous n'avons pas reçu de questionnaires remplis par écrit. Parmi ces 24 entretiens, la majorité des personnes a été rencontrée en tant que membre ou représentante d'une ONG ou association. En ce qui concerne la répartition genrée, 2 hommes et 20 femmes ont participé au projet de recherche.

L'analyse de données

En janvier 2020, les transcriptions partielles des entretiens réalisés à Abidjan et à Dakar ont été finalisées. Pour garantir l'exactitude des informations, l'équipe de recherche a sollicité l'appui des personnes interviewées pour réviser les éléments et données qualitatives issues des entretiens. Ainsi, le contenu de ce rapport final et surtout de l'analyse des pays a été sujet au consentement des personnes qui ont participé au projet.

Ayant un échantillon assez petit (d'environ 25 entretiens par pays), nous n'avons pas utilisé de logiciel statistique pour l'analyse de données. L'analyse est donc davantage descriptive et se base sur des données qualitatives avec quelques éléments quantitatifs (voir Chapitre 2).

Cartographies

Lors de notre revue documentaire, nous avons réalisé des cartographies de personnes et de réseaux agissant pour les droits des femmes par pays. Les cartographies ci-dessous comprennent ainsi les personnes rencontrées et identifiées lors de notre étude. Conscientes que ces dernières ne comprennent qu'une partie des personnes engagées pour la cause des femmes en Côte d'Ivoire et au Sénégal, ces cartographies tentent de fournir aux lectrices et aux lecteurs un aperçu le plus complet possible. Ceci se base sur nos recherches initiales et sur nos entretiens.

CARTOGRAPHIES DE LA CÔTE D'IVOIRE

En Côte d'Ivoire, il existe une multitude de réseaux. Il peut s'agir à la fois de réseaux féministes ou de réseaux regroupant des individus et/ou des associations professionnelles. Lors de notre étude de terrain, nous avons constaté qu'à Abidjan, le réseau ALFEC autour de Carelle Laetitia Goli regroupait beaucoup de jeunes féministes. Ainsi, étant donnée l'importance des réseaux dans l'organisation des mouvements de femmes en Côte d'Ivoire, nous avons décidé de faire deux cartographies : une cartographie des réseaux, et une cartographie de personnes, agissant individuellement pour les droits des femmes. Les cartographies détaillées se trouvent en Annexe ([6.2.1](#); [6.2.2](#)).

Compte tenu des contraintes de notre étude (limitée dans le temps, et donc en déplacements), nous avons également identifié d'autres personnes que nous n'avons pas pu rencontrer. Une liste de ces personnes se trouve dans l'Annexe [6.2.4](#). De la même façon, une liste comprenant d'autres organisations ivoiriennes que celles qui sont mentionnées dans ce rapport se trouve en Annexe [6.2.3](#).



Figure 01. Cartographie des réseaux rencontrés en Côte d'Ivoire

<p>Santé sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Réseau Ivoirien des Jeunes contre le Sida (RIJES)▶ Mon histoire compte▶ Association des Sages-Femmes Ivoiriennes (ASFI)	<p>Droits</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Réseau Ivoirien de Défense des Droits des Enfants et Femmes (RIDDEF)▶ Plateforme pour la mise en œuvre du protocole de Maputo▶ La plateforme d'action de lutte contre les mariages d'enfants en Côte d'Ivoire (Palme Ci)
<p>Médias</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Réseau des Professionnels des Médias Engagés pour la Lutte contre les Violences Sexuelles (REP.MEL.VS)▶ Association des blogueurs de Côte d'Ivoire (A.B.C.I)▶ Salon des femmes journalistes	<p>Autonomisation de la femme, Éducation et leadership</p> <ul style="list-style-type: none">▶ ALFEC▶ Réseau Africa Femmes Initiative Positive (AFIP), section Côte d'Ivoire▶ Réseau / Association Lead4her▶ African Woman in Mining▶ Plateforme des étudiantes pour le féminisme de Bouaké

CARTOGRAPHIES DU SÉNÉGAL

La cartographie du Sénégal comprend un aperçu des réseaux et des personnes que nous avons rencontrées. La cartographie n'est pas exhaustive, elle contient uniquement les réseaux dont nous avons eu la chance de rencontrer les membres. Étant donnée la diversité de la société civile sénégalaise, nous constatons qu'il existe beaucoup de réseaux avec des membres féministes. Un réseau dont l'existence et le travail est à souligner est le collectif "Dafa Doy" ("ça suffit" en wolof). Ce collectif, qui regroupe plusieurs organisations de la société civile, a lancé une campagne

virale et a organisé des manifestations contre les violences faites aux filles et aux femmes au Sénégal (plus particulièrement les violences sexuelles). Les membres ont organisé des campagnes sur les réseaux sociaux et des manifestations afin de susciter une prise de conscience et un changement du cadre légal. Ainsi, avec d'autres acteurs de la société civile, le collectif a réussi à exercer une pression sur le gouvernement et à faire avancer le projet de loi sur la criminalisation du viol. Bien que nous n'ayions pas eu l'opportunité de nous entretenir avec les fondatrices de Dafa Doye, nous avons pu rencontrer plusieurs membres d'associations participant aux actions ce collectif.

Figure 02. Cartographie des réseaux rencontrés au Sénégal

<p>Santé sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Alliance Nationale des Jeunes pour la santé la reproduction et la planification familiale (ANJSRPF) ▶ Réseau des Jeunes pour la Promotion de l'Abandon de l'Excision 	<p>Autonomisation de la femme, Éducation et leadership</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest ▶ Réseau des Jeunes Féministes d'Afrique de l'Ouest ▶ Siggil Jigéen ▶ Woman Global Entrepreneurship (JGEN) ▶ YWA (Youth Women Action) ▶ AfriYAN/ Girls ▶ Women Deliver
<p>Jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ JED (ONG des Eclaireurs et éclaireuses du Sénégal) ▶ Jolof Brights ▶ Paroles aux jeunes 	<p>Droits</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Association des Juristes Sénégalaises (AJS)

Analyses

02//

Grâce aux études de terrain menées en Côte d'Ivoire et au Sénégal, ainsi qu'aux entretiens dématérialisés, nous avons pu collecter des informations en ce qui concerne les perceptions des activistes vis-à-vis du féminisme, de l'égalité de genre et, plus généralement, de la situation des femmes dans leur pays. Bien que nous ayons mené des entretiens limités en quantité ces derniers étaient approfondis. L'analyse de données, qui reflète partiellement la structure du questionnaire utilisé (voir Annexe 6.1), est organisée en quatre sous-chapitres par pays. La première partie (I) se focalise sur la présentation des personnes rencontrées, leurs perceptions du féminisme et leurs modes d'organisations. La deuxième partie (II) est consacrée au contexte du pays du point de vue des féministes et activistes, particulièrement leurs rapports avec les institutions politiques et religieuses ainsi que leurs perceptions des sujets prioritaires pour les femmes et filles ivoiriennes et sénégalaises et les spécificités de chaque pays. La troisième partie (III), coeur de l'analyse, est consacrée aux projets mis en place par les personnes rencontrées soient leurs modes d'actions et/ou secteurs d'intervention. Finalement, la quatrième partie (IV) est dédiée aux besoins et difficultés des femmes mentionnées par nos interlocutrices dans les deux pays.

La Côte d'Ivoire

Nos entretiens nous ont permis de percevoir la Côte d'Ivoire à travers les récits et trajectoires des activistes et féministes. Ceci nous permet de mieux comprendre les enjeux et leurs motivations pour ainsi mieux les soutenir. Il est important de noter que de part notre échantillon limité (24 personnes interrogées pour la Côte d'Ivoire), les données collectées ci-dessous ne sont en aucun cas représentatives de l'ensemble des individus militant pour les droits des femmes dans le pays.

I. Qui sont les actrices et acteurs de l'égalité femme-homme?

En réponse à la question “vous considérez-vous féministe?”, les personnes rencontrées nous ont présenté leur conception des féminismes, leur rapport à l'appellation “féministe” ainsi que les représentations qui entourent ce terme en Côte d'Ivoire. Ainsi, nous avons pu constater qu'elles entretenaient des rapports plus ou moins distants au terme “féministe”, marqué dans la société par de fortes connotations négatives et par les débats autour de ces définitions.

A. Des activistes pour l'égalité

Le féminisme : un concept qui fait débat

Bien qu'un quart des personnes interrogées se considèrent féministe, ou “féministe pure et simple” selon les mots de Kodouho Djaki, la majorité des personnes interrogées ont précisé la **mauvaise connotation** que porte ce terme dans leur société qui rend difficile sa revendication. “On est vues

"On est vue comme des lesbiennes, des frustrées, qui ne respectent pas les normes"

comme des lesbiennes, des aigries, des frustrées, qui ne respectent pas les normes” explique Méganne Lorraine Ceday, insistant comme d'autres personnes rencontrées, sur l'existence

de discours de délégitimation. De part cette mauvaise connotation, plusieurs militantes et activistes ne se désignent pas féministes sur leurs

réseaux sociaux, ou n'ajoutent pas le mot 'féministe' à leur association ou organisation. D'ailleurs, certaines interviewées expliquent n'utiliser le terme 'féministe' sur leurs réseaux sociaux ou en public que depuis peu. "Le mois passé, j'ai enlevé de [ma présentation de] mon blog que je n'étais pas féministe. Parce que je suis pour je suis pour l'égalité homme femme, je milite pour les droits des femmes, pour l'épanouissement des femmes. Si c'est cela être féministe alors je suis féministe", explique Mariam Sorelle. Ainsi, le rejet du mot "féministe" ne se conjugue pas toujours avec une opposition à certaines conceptions du féminisme. Il souligne plutôt le rapport (évolutif) que les personnes entretiennent avec un terme marqué par des représentations sociales parfois négatives.

Agir pour réduire la stigmatisation

Les activistes, ont du mal à se définir comme féministes par manque d'information.

Certaines activistes ivoiriennes agissent pour normaliser l'utilisation de ce mot. Il est intéressant de noter que d'autres se définissent féministes depuis seulement quelques mois, souvent après avoir participé à une formation organisé par la fondation allemande Friedrich Ebert Stiftung (FES), une des seules organisations en Côte d'Ivoire travaillant à la fois sur le genre et le féminisme. La formation, dirigée par l'abidjanaise Carelle Laetitia Goli, vise à démystifier la conception du féminisme pour encourager les femmes à se joindre au mouvement. En effet, plusieurs intervenants ont expliqué que les activistes, femmes et hommes, ont du mal à se définir comme féministes par manque d'information concernant le mouvement et leurs droits.

Carelle Laetitia Goli, conseillère politique sur les questions de genre et de féminisme au sein de la FES, fait figure de proue dans la génération de jeunes féministes en Côte d'Ivoire. Certaines d'ailleurs, l'utilisent comme repère pour définir leur propre féminisme. Pour deux interviewées, Madame Goli serait une "radicale" qui se bat pour les droits de toutes les personnes s'identifiant comme femmes. Elle se définit elle-même comme une **féministe intersectionnelle** agissant pour un féminisme "inclusif" qui inclue la communauté LGBTQ+. On remarque ainsi que les activistes autour de Madame Goli et/ou qui ont suivi la formation de la FES entretiennent un discours similaire avec quelques nuances tout de même. D'autres, se définissent, comparées à Madame Goli, comme **féministes dites "modérées"**. Elles sont féministes mais, de part leur culture, voient le féminisme comme une "transgression de l'ordre divin" et ainsi n'acceptent pas l'aspect

intersectionnel du féminisme qu'épouse Madame Goli. Une interviewée a précisé qu'elle ne peut pas accepter l'inclusion de la communauté LGBTQ+ car c'est contre sa "nature". Néanmoins, elle se considère tout de même féministe car elle "estime qu'on peut être avec le mouvement et puis ne pas être d'accord avec un certain nombre d'idéologies". Selon une interviewée se considérant féministe, **ces clivages dissuadent certaines femmes à se définir féministes, qui se considéreront plutôt comme des activistes.**

Un clivage intergénérationnel qui révèle la pluralité des féminismes

Le féminisme intersectionnel fait débat, particulièrement au sein de réunions intergénérationnelles, nous explique une féministe. Quand interrogées plus précisément sur des clivages entre les activistes, notamment **sur la question de l'inclusion des LGBTQ+, certaines décrivent un clivage intergénérationnel.** Honorine Vehi, militante depuis plus de 30 ans, explique qu'elle ne pense pas qu'il y ait de tensions intergénérationnelles en tant que telles. Selon elle ce qui "dérange un peu [c'est que] chez nous par exemple le mot sexualité est encore [tabou]... mais les jeunes féministes là, elles sont à l'aise [à] en parler". Emilie Tapé, quant à elle, explique: "nos mamans [disent] encore "on est africaines, c'est pas en Afrique..."; moi je dis "ah tata, tant qu'il y a une lesbienne africaine, c'est que c'est africain quoi".

" Ça serait compliqué de dire qu'il y a qu'un seul type de féminisme"

Selon d'autres activistes, le féminisme en Afrique peut prendre différentes formes, en fonction du contexte. Pour Shayden, "le féminisme peut prendre une certaine coloration, une certaine manière de fonctionner et de faire. Ça serait compliqué de dire qu'il y a qu'un seul type de féminisme, parce que ça change vraiment en fonction du pays, des traditions de ce pays, des coutumes". Ainsi, selon elle, cela expliquerait pourquoi certaines activistes envisagent un féminisme qui défend les droits des femmes dans un contexte où l'homme reste tout de même supérieur, ou au moins le chef de famille¹. Une des femmes interviewées explique notamment qu'au prisme de sa religion, et notamment l'histoire de la Genèse concernant l'origine des femmes, elle ne peut pas croire en une égalité femmes-hommes totale.

¹ "Le père en tant que chef de famille était en Côte d'Ivoire un statut social et juridique jusqu'à la réforme de 2012 où ce statut juridique a été aboli pour faire place à la notion 'd'Autorité parentale' de même que la mère [réf. Jeune Afrique, 2012]. Bien que ce statut juridique ait été aboli, sur le plan social, les entendements continuent à considérer le père comme chef de famille (Sylvia Apata)."

B. Une organisation en réseaux d'individus et d'organisations encore limitée

Les différentes féministes et activistes ivoiriennes rencontrées entretiennent des rapports plus ou moins officiels entre elles. Ainsi, nous pouvons relever de nombreuses **dynamiques d'actions collectives**. Tout d'abord, il existe une **multitude de réseaux** rassemblant pour certains, des organisations et pour d'autres, des individus (ou les deux) ; certains sont strictement ivoiriens alors que d'autres sont sous-régionaux ou internationaux. S'ils ne sont pas toujours institutionnalisés, ces réseaux permettent aux féministes et activistes ivoiriennes de **mener des actions coordonnées** basées sur l'exploration des ressources et atouts de chacun et l'apport de soutiens matériels et/ou symboliques. Ces réseaux permettent ainsi **une entre-aide dans les projets** et visent à la coordination des actions en faveur des femmes.

À titre d'exemple, nous pouvons mentionner L'Alliance des femmes engagées pour le changement (ALFEC) un réseau naissant, lancé en octobre 2019 par la Friedrich Ebert Stiftung (FES), à travers Laetitia Goli. Ce réseau, qui rassemble des féministes ivoiriennes, vise à lutter contre les inégalités politiques, économiques, culturelles et religieuses liées au genre et à coordonner les actions féministes, notamment autour du leadership féminin. Pour l'année 2020, leurs actions portent sur deux axes. Le premier touche la participation des femmes au processus électoral et se matérialise dans des actions consistant à encourager les femmes à s'inscrire sur les listes électorales, à les soutenir dans les procédures et à proposer une formation (pour 500 femmes) au plaidoyer et à la sensibilisation (notamment contre les conflits) lors du processus électoral. Le deuxième axe touche quant à lui aux VBG et se concentre sur la diffusion d'études et d'informations sur ces violences. Ce réseau se veut véritablement inclusif et palliant aux inégalités sociales entre femmes.

Toujours au niveau ivoirien, **certains réseaux se construisent autour de l'appartenance à une profession**. Ils englobent des problématiques touchant l'ensemble des femmes ivoiriennes et celles propres à une profession. Ainsi, l'association des blogueurs, celle des femmes juristes ou encore celles travaillant dans le secteur minier - ([voir Cartographie](#)) coordonnent les actions de femmes isolées exerçant la même profession autour d'un même agenda. Cette organisation en réseau leur permet de mener des actions collectives à la fois pour les femmes ivoiriennes de

manière générale, mais aussi pour femmes de leurs secteurs professionnels (blogueuses, juristes, secteur minier). Ces réseaux permettent de **visibiliser les situations des femmes** dans ces milieux professionnels, de valoriser leurs places et d'encourager plus de femmes à les rejoindre.

Toutefois, les femmes exerçant certains métiers rencontrent des difficultés à s'organiser au sein de leur profession et à mener des actions collectives pour l'amélioration de leurs conditions de travail malgré leur volonté. Par

Il existe un soutien mutuel entre féministes d'Afrique de l'Ouest.

exemple, les femmes exerçant un métier informel comme les commerçantes de marché d'Adjamé. Ces dernières ont notamment mis en avant la crainte qu'elles ressentaient de perdre leur place

au marché si elles menaient une action collective (ou s'organisaient en syndicat) qui se terminait en échec.

D'autres part, plusieurs personnes rencontrées mentionnent l'existence d'un **soutien mutuel entre féministes d'Afrique de l'Ouest**, notamment à travers l'organisation d'évènements rassemblant des activistes des différents pays de la sous-région qui restent toutefois à multiplier.

Quelques personnes rencontrées font également parties de **réseaux internationaux**. Par exemple, Yvonne Toba nous a présenté *No Vox*, le réseau dont elle est membre. *No Vox* un réseau d'associations internationales de lutte pour la justice sociale, contre toutes les formes de dominations et de discriminations (de genre, raciales, économiques). Au niveau ivoirien, ses membres luttent en particulier pour les droits des communautés vulnérables en matière d'accès à l'eau (pour les pêcheurs) et d'accès à la terre (pour les paysans). Étant coordinatrice de *No Vox* Côte d'Ivoire et de la plateforme féministe de convergence des luttes pour les droits fonciers de la femme, Yvonne Toba nous a expliqué que l'un de leurs objectifs principaux était l'accès aux titres fonciers pour les femmes, droit qui leur est reconnu juridiquement mais dont l'application reste à améliorer. Leurs actions visent alors à construire et à encourager des échanges (d'expériences et d'analyses), des formes de solidarité concrètes (qui passent par le financement et l'appui d'actions de terrain en direction des femmes) et des actions de plaidoyer. Ainsi, le réseau *No Vox* milite pour que des mouvements auto-organisés et marginalisés travaillant depuis une base locale **acquièrent une place dans les espaces de discussions et de décisions régionaux, nationaux et internationaux**. Ces mouvements qui travaillent directement sur le terrain peuvent apporter une diversité, et des analyses et des propositions alternatives essentielles aux luttes pour les droits des femmes.

Ainsi, le paysage de la lutte en faveur des droits des femmes ivoiriennes se caractérise par une diversité des représentations du féminisme qui s'illustre dans des débats intergénérationnels et entre différents courants. Par ailleurs, nous observons à travers la présence de réseaux et autres formes d'organisations communes, une volonté de coordonner les actions afin que celles-ci soient plus efficaces. Les différentes féministes et activistes entretiennent alors des rapports entre elles, mais elles ont également des relations avec d'autres acteurs de la société civile, l'État et les institutions religieuses.

II. Quelles sont les perceptions et relations qu'entretiennent les activistes avec leur société?

Les personnes interviewées entretiennent chacune des rapports particuliers avec des institutions politiques, religieuses et sociales ivoiriennes. Certaines organisations établissent et entretiennent des rapports avec les institutions, d'autres, le plus souvent par choix, prennent leurs distances avec ces dernières. Par ailleurs, la perception du rôle que jouent et doivent jouer les institutions n'est pas non plus uniforme.

A. Des relations multiples et inégales avec les institutions politiques

Les personnes rencontrées, qu'elles agissent de manière individuelle ou au sein d'une organisation, sont en majorité autofinancées. Pour une partie d'entre elles, c'est un choix qui leur permet de maintenir leur autonomie, notamment quant au contenu de leurs écrits et aux agendas de leurs ONG ; pour d'autres, cette situation est une difficulté à laquelle elles essayent de remédier. Toutefois, qu'elles soient amenées à travailler avec l'État ou non, les personnes rencontrées distinguent leur rôle particulier dans les combats pour l'amélioration des situations des femmes et évaluent l'efficacité de leur action, suite à nos questions sur ce sujet.

Un manque de visibilité/de communication

Certaines personnes ont **souligné la bonne volonté exprimée du gouvernement d'améliorer la situation des femmes ivoiriennes, même si parfois celle-ci ne se discerne pas forcément dans des actions concrètes**. Selon l'une d'entre elles : *“si il y a des cellules de genre, les femmes même ne savent pas qu'elles existent, c'est comme si c'est un travail bâclé en fait, on ne voit pas le résultat, il faut que les*

femmes sachent”.

"On prend, on calque mais on n'adapte pas ça à nos réalités, on ne va pas sur le terrain"

Par ailleurs, une féministe souligne que certaines volontés des politiciens ne sont pas adaptées aux réalités ivoiriennes. Elle explique : *“Ça ne sert à rien de prendre des décisions, de voter des lois auxquelles les femmes ne savent pas à quoi elles servent. Je prends l'exemple de la loi qui a été voté sur le mariage où on a dit l'homme et la femme sont chefs de familles mais aujourd'hui les premières qui sont contre ces lois là ce sont les femmes parce qu'on ne leur a pas expliqué réellement à quoi elles servent ... y a la volonté qui est là où c'est comme si on te calquait les autres, les réalités des occidentaux, c'est-à-dire on prend, on calque mais on n'adapte pas ça à nos réalités, on ne va pas sur le terrain pour expliquer aux gens et tout”.* Décrivant ainsi, une distance entre une sphère étatique et juridique du droit officiel et les quotidiens de certaines femmes dans le contexte ivoirien. Cette distance entraîne, pour certaines femmes, la méconnaissance de leurs droits ou pour d'autres l'opposition à une loi basée sur une compréhension partielle de cette dernière.

Société civile et institutions politiques: des relations complexes

Afin de pallier à cette distance, certaines organisations mènent en parallèle **des actions de plaidoyer auprès des institutions politiques** et des actions de sensibilisation visant à aligner la pratique aux textes juridiques adoptés.

Toutefois, les relations entre ONG ivoiriennes et institutions politiques sont

Les actions doivent se concentrer sur la famille et l'école: premières instances de socialisation.

parfois critiquées. Ainsi, une féministe nous a indiqué qu'elle observait d'une certaine manière une instrumentalisation de la société civile à des fins politiques : selon elle, les organisations de la société civile les plus actives (y compris en matière de droit des femmes) sont celles qui se rapprochent le plus de l'ancienne majorité présidentielle, alors que les anciennes organisations qui étaient actives sous l'ancien mandat ne le sont plus autant. Cette féministe souligne ainsi un manque d'autonomisation de la société civile, mais aussi un problème de gouvernance au sein de certaines ONG où les postes de dirigeant (régulés par une faible rotation) peuvent donner lieu à des formes de maintien des carrières politiques.

Pour certaines des personnes rencontrées, en partie à cause de ces distances entre la sphère politique et la société ainsi que des limites

associées aux activités de la société civile, l'amélioration des situations des femmes découle d'abord d'une **approche *bottom-up***. Parce que c'est la cellule familiale et l'école qui participent de la construction de tout ce qui n'est pas inné, il faut que l'action se concentre particulièrement sur cette sphère afin de construire dès la socialisation primaire ce qui, une fois installé, est difficile à transformer.

Entrer en politique pour l'égalité

De **multiples relations à la sphère politique** se sont ainsi révélés lors des rencontres. Si toutes les personnes interrogées reconnaissent qu'il existe un manque de représentativité des femmes en politique, certaines considèrent la possibilité d'entrer dans l'arène politique alors que d'autres préfèrent rester en dehors, impulser le changement d'en bas.

L'une des personnes rencontrées souligne l'importance d'entrer en politique afin d'être "*sur le côté où les décisions sont prises.*", une autre souhaite poursuivre une carrière en politique, pour devenir député et avoir plus d'influence dans le domaine législatif. Malgré ces volontés, Yvonne Toba nous a expliqué qu'il y a souvent **moins de femmes candidates aux élections** pour de multiples raisons, notamment par faute de moyens financiers. Elle a donc commencé un projet financé par l'ONU pour sensibiliser les femmes aux élections locales de 2021 avec l'objectif d'accroître le nombre de candidatures féminines². Le projet consiste ainsi à faire à la fois un appel à candidatures, à réaliser un accompagnement technique et à financer des femmes candidates.

La religion est un canal central pour sensibiliser et atteindre les populations.

Au contraire, certaines femmes rencontrées ne souhaitent pas entrer en politique ou dans la fonction publique, notamment à cause de l'importance d'une hiérarchie occupée majoritairement par des hommes. L'une d'entre elles explique ainsi : "*Dans le public tu es coincée, tu peux pas sortir alors que dans le privé tu peux partir quand tu veux, si il me fait quelque chose, je peux partir en fait, je peux le dénoncer mais quand tu es au public, les pressions qu'il y a parce que c'est un truc étatique c'est compliqué.*"

² Pour les élections régionales et municipales d'octobre 2018 : 13,16% des candidats étaient des femmes au niveau régional (520 femmes contre 3431 hommes) et 18,44% au niveau municipal (4185 femmes contre 18507 hommes).

B. Relations avec les instances religieuses et perceptions de leur rôle

Les personnes rencontrées entretiennent également des relations plurielles avec les instances religieuses. Nous entendons sous ce terme surtout les représentants des grandes religions monothéistes présentes en Côte d'Ivoire (Christianisme et Islam) et leurs organisations. Décrits comme des “canaux centraux” pour atteindre les populations, ils occupent une place importante dans les communautés, notamment à travers les messes/prêches qu'ils réalisent quotidiennement. Les personnes interviewées indiquent ainsi une nécessité de les inclure dans les discussions au vu du rôle éminent qu'ils occupent dans leur communauté avec pour objectif, notamment en matière d'excision et de mariage forcés/précoces, d'influencer leur point de vue sur la question, de les persuader, pour qu'ils transforment leurs discours et de là, les pratiques. L'approche mise en avant est alors celle de la discussion et du partenariat.

Exemples de collaboration avec des institutions religieuses

Yvonne Toba nous a également expliqué qu'avec *No Vox*, les membres organisent des tables de discussion avec des guides religieux sur des sujets d'ordre national, souvent sur initiative du gouvernement. Par ailleurs, lorsque leurs membres approchent des villages avec une chefferie très structurée (secrétariat, bureau), elles déposent un courrier pour entrer en contact avec le chef, discuter avec lui. Dans d'autres contextes de chefferies moins structurés, elles passent par des notables ou par la famille des chefferies et essayent de savoir à quel moment se déroulera la réunion de la chefferie pour y assister. Dans ces rencontres, elles exposent leurs préoccupations, présentent le projet et leur approche, elles essayent de montrer l'intérêt pour la communauté d'adhérer à ce projet, que les destinataires s'approprient le projet afin qu'il y ait une réalisation commune. Selon elle, cette interaction avec des chefs de villages et/ou représentant religieux est nécessaire car ils ont des visions de la manière de transformer l'environnement social qui incluent les différentes lois/ordres juridiques existant en Côte d'Ivoire. Toutefois, elle explique que certains sont assez réticents, ce qui rend la coopération assez difficile. Afin d'établir une bonne collaboration, il est essentiel de promouvoir une explication détaillée du projet, des lois qui existent et des avantages pour la communauté. Malgré tout, le partenariat avec les autorités religieuses peut parfois apparaître comme assez distant, comme une discussion et un respect mutuel qui

ne débouche pas forcément sur une transformation des visions et des pratiques. Ainsi, seulement une participante, Honorine Vehi Touré, nous a expliqué en détail les réactions positives des chefs religieux face l'excision.

D'autre part, Ténin Traoré de l'ONG MESSI nous a également expliqué qu'elle a collaboré avec des représentants religieux dans le cadre du projet EDUCASSO (en partenariat avec l'AFJCI), un projet d'éducation de la sexualité : lors de la première phase du projet, ils se sont aperçus que les populations étaient réfractaires face à leurs démarches. Toutefois, en prenant appui sur les représentants religieux, notamment au travers des sessions d'échanges avec l'Association religieuse de Côte d'Ivoire (qui rassemble des guides musulmans et chrétiens) dans lesquels ils ont expliqué la nécessité de l'éducation sexuelle et ont pu réaliser leurs objectifs. Ténin Traore explique ainsi : *“Au niveau politique, l'environnement peut être favorable mais si la communauté n'arrive pas à bien comprendre le bien fondé, il y aura blocage dans l'intégration de la situation dans ce contexte là et comme ce sont des personnes qui sont très écoutées par ces populations les jours de cultes qui rassemblent un nombre important de personnes, ils ont le canal/le langage qu'ils utilisent pour faire passer le message donc c'est des cibles importantes.”*

Dans le même esprit, Agathe Blanc de l'AFJCI explique : *“Nous avons effectivement des cliniques juridiques dans [les régions du Nord du pays] et nous menons des activités à l'endroit des leaders communautaires, des leaders religieux et des hommes afin qu'ils puissent encourager ceux qui sont sensibles aux questions de genre, encourager ces femmes là à prendre la parole, à dénoncer les cas de violences sexuelles tout ça”*. Par ailleurs, certaines associations religieuses accompagnent également les femmes au quotidien. Stéphanie N'Guettia, l'une des féministes nous explique par exemple que l'Association des Femmes Catholiques (AFEC) informe les femmes quotidiennement sur les violences qu'elles pourraient subir et relèvent des cas de VBG.

C. Perception de l'environnement sociétal et sujets prioritaires selon les femmes ivoiriennes

Particularités de la Côte d'Ivoire

Lors de nos entretiens, nous avons souhaité approfondir des sujets qui nous semblaient spécifiques à la Côte d'Ivoire ou dont nous pensions qu'ils constituaient des défis majeurs, identifiés par notre revue documentaire : notamment la situations des femmes au marché du travail et les divisions Nord/Sud de la Côte d'Ivoire.

1. Quelle est la situation d'égalité des genres sur le marché du travail?

La Côte d'Ivoire a connu une croissance économique importante depuis 2012. Néanmoins, les personnes rencontrées constatent que les femmes ivoiriennes font face à de multiples difficultés sur le marché du travail. En premier lieu, elles mentionnent les inégalités salariales, puis le harcèlement sexuel (et moral) et la persistance du droit de cuissage³. Ce dernier est prévalent dans tous les secteurs et positions hiérarchiques, y

"Même s'il y a des femmes qui réussissent, c'est parce qu'elles ont dû faire beaucoup de sacrifices."

compris le milieu académique. Aussi, une majorité des enquêtées estiment que la grossesse représente un obstacle pour leur accès au marché du travail, les mères sont perçues par leurs employeurs comme "*fainéantes*", surtout pendant la période de congé de maternité. Ainsi, quelques participantes ont évoqué la difficulté d'articuler vie professionnelle et vie familiale. Il existe aussi une discrimination en ce qui concerne l'accès aux postes à responsabilité, dans le secteur privé et publique. Telle a été l'expérience de la journaliste Nesmon de Laure : bien que plus qualifiée, elle a vu un collègue homme être promu à sa place pour le poste de rédacteur en chef. D'ailleurs, la discrimination envers les femmes apparaît aussi sous forme d'exclusion systématique: par exemple des réunions importantes sont planifiées aux heures inconvenientes pour les femmes. Finalement, Bénédicte Kouakou explique que les clichés sur les emplois typiquement féminins ou masculins empêchent les femmes d'atteindre des emplois potentiellement mieux payés (par exemple dans le secteur mécanique ou de l'électricité).

³ Le droit de cuissage est un terme utilisé dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest pour décrire une relation sexuelle, ou plutôt le harcèlement sexuel, entre supérieur hiérarchique ou enseignant et employée ou élève. Le politologue Bourmaud (1994) explique que le droit de cuissage est un "symptôme du privilège dont bénéficie le titulaire d'une position de pouvoir et du rapport de domination qui en résulte (car) la femme sollicitée n'a souvent guère le choix tandis que celui qui fait prévaloir son 'droit' s'inscrit en conformité avec le code culturel qui sous-tend l'autorité. »

2. Accès aux crédits et au marché de travail formel

Le taux de chômage reste plus élevé auprès des femmes, qui sont fortement impliquées dans le secteur informel où elles exercent des travaux précaires, souvent en lien avec l'alimentation ou la beauté du corps.

"Les banques ne font pas confiance aux femmes"

Un autre obstacle à l'indépendance économique des femmes est l'accès au crédit. Christine Logbo-Kossi et Nesmon de Laure nous ont expliqué que les banques *"ne font pas confiance aux femmes"*, et que si une femme réussit à obtenir un crédit, c'est seulement pour un montant limité qui lui permettra de monter un petit commerce, pas une entreprise.

3. Une division Nord/Sud

Interrogées sur la distinction entre le Nord et le Sud du pays, plusieurs interviewées distinguent un Sud qui serait majoritairement chrétien et un Nord majoritairement musulman. Cette répartition religieuse impliquerait l'existence de différentes divisions genrées de la société, notamment en terme de division sociale des rôles, de la place attribuée aux femmes dans la discussion et dans l'espace public. Toutefois, même en dehors de ces différences religieuses, certaines personnes interviewées ont mis l'accent sur différents sujets prioritaires selon les régions.

Ainsi, selon Yvonne Toba pour les femmes de l'Ouest la priorité serait l'abandon de l'excision (avec un taux plus élevé que dans les autres régions)⁴ ; pour les femmes du Nord, la scolarisation des jeunes filles et l'abandon des mariages précoces (mais aussi les autres VBG dont la dénonciation est difficile pour les femmes, ce qui peut fausser à la baisse les chiffres récoltés, selon une participante) ; et enfin dans le Sud, l'accès à la terre. Par ailleurs, Nesmon De Laure précise également que dans le Sud, les femmes sont plus autonomes grâce à un accès plus important à l'éducation et au travail qui connaît un développement économique plus important et un taux de scolarisation plus élevé⁵. Toutefois, dans le Nord et à l'Ouest, le taux de scolarisation est plus faible mais s'améliore notamment grâce aux campagnes de sensibilisation. Quant à l'Est, nous n'avons eu que quelques descriptions de deux femmes

⁴ Selon l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs multiples (EDS-MICS) de 2011-2012, le taux de femmes excisées s'élève à 80% dans le Nord-Ouest et à 74% dans le Nord contre 23% environ pour le Centre et le Sud. Institut National de la Statistique (INS), et ICF International. 2013. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples 2011-2012.

⁵ Le rapport d'Etat sur le système éducatif national de 2011, réalisé par la Banque Mondiale présentait une estimation du taux d'accès au primaire (pour les garçons et les filles) de 83% à Abidjan (et la région du Sud) contre 35% dans la région du Nord et 41% dans celle du Nord Ouest. World Bank. 2011. Le système éducatif de la Côte d'Ivoire. Comprendre les forces et les faiblesses du système pour identifier les bases d'une politique nouvelle et ambitieuse.

originaires de ces régions (Nesmon de Laure et Emilie Tapé) : l'une d'elles explique que le statut d'une femme est fortement lié à son statut financier à l'Est, la seconde que les femmes de l'Est semblent plus autonomes car elles bénéficient d'une plus grande indépendance économique et d'un accès à la terre. Toutefois, cette indépendance reste limitée en ce que par exemple, le lot de terre auquel une femme a accès ne peut-être utilisé dans un autre but que de nourrir sa famille (et non pour une activité économique).

Ainsi, s'il existe des défis liés à l'amélioration des situations des femmes sur l'ensemble du territoire, certaines problématiques sont plus exacerbées et donc plus prioritaires que d'autres selon les régions.

Certaines femmes ont toutefois nuancés cette description-séparation. Yelli Murielle Ouattara explique : *“actuellement en Côte d'Ivoire il est difficile de dissocier les femmes ivoiriennes selon leurs ethnies ou religions”*. Une autre met en avant qu'il y a parfois une confusion entre les pratiques coutumières et les pratiques religieuses (comme pour l'excision), entre appartenance ethnique et religieuse dans les discours portés sur le contexte ivoirien : par exemple, tout en les présentant comme des pratiques musulmanes, une personne peut en fait faire la description de pratiques coutumières Dioulas, majoritairement musulmans.

Enfin, ces différences se superposent à une opposition urbain-rural. Selon l'une des personnes rencontrées (Stéphanie N'Guettia), il y a une plus grande tolérance dans les centres urbains que dans les villages où les traditions et les droits coutumiers ont plus de poids. De même, Rita Pascale Kwaminan explique qu'en milieu rural, en dehors des droits fonciers, c'est l'accès aux soins de santé et autres produits (comme les contraceptifs) et biens sociaux qui restent un défi important, tandis que dans le milieu urbain, c'est l'accès au travail (notamment au travail salarié, dans l'économie formelle) qui reste un défi.

Sujets prioritaires selon les activistes

Lors de l'étude de terrain, nous avons demandé aux activistes quels étaient, selon elles, les sujets prioritaires concernant la situation des femmes dans leur pays. Cette question était volontairement ouverte, permettant ainsi aux personnes d'élaborer sur le sujet de leur choix. Il est important de noter que plusieurs participantes se retrouvent dans plusieurs sujets.

1. L'autonomisation des femmes

Plus de la moitié des personnes interrogées (14 sur 24) pensent que l'autonomisation des femmes est un défi majeur pour l'égalité femme-homme en Côte d'Ivoire. Pour plusieurs personnes, c'est une problématique importante à traiter, particulièrement dans les zones rurales où les traditions et pratiques coutumières, considérées comme freins à l'égalité homme-femme, auraient une plus forte emprise. Selon Rita Pascale Kwaminan, l'autonomisation est un enjeu principal car **"quand une femme est autonome, elle est plus libre, elle a le choix, elle s'assume mieux"**

L'éducation est un sujet jugé prioritaire par la moitié des participantes (12 sur 24). Selon Dr Aminata Kane, la connaissance, et ainsi l'éducation est un pilier de l'autonomisation car **"le savoir, c'est le pouvoir."** Le savoir permettrait à plusieurs femmes de mieux connaître leur droits, une problématique soulevée par de nombreuses femmes lors des entretiens, notamment concernant le droit foncier. Ainsi, plusieurs interviewées soulèvent qu'une attention particulière doit être placée sur l'accès à l'éducation. De plus, pour Morel Imelda Kouadio, si la promulgation de lois promouvant le droit des femmes est importante, les actions des politiques doivent s'attaquer directement à la cellule familiale et à l'accès à l'éducation, car il s'agit d'instances de socialisation importantes **"avant de se lancer ou de rentrer dans la société"**.

2. L'éducation des femmes et des filles

La moitié des participantes (12 sur 24) ont désigné les violences basées sur le genre (VBG) comme sujet prioritaire en Côte d'Ivoire. Pour quelques unes, ce sujet est à traiter davantage dans les milieux scolaires, qui manqueraient d'une part d'éducation sexuelle conduisant ainsi à plusieurs grossesses non désirées et impactant le niveau d'éducation des jeunes filles. D'autre part, l'éducation sexuelle en milieu scolaire seraient d'autant plus importante, qu'il peut s'agir d'un sujet tabou dans la cellule familiale et que beaucoup d'auteurs de ces crimes sont des enseignants et professeurs. Carine Assamoi, par exemple, dénonce l'existence répandue de NSTs (notes sexuellement transmissibles): le harcèlement de jeunes filles par des professeurs en échange de bonnes notes. Dans les milieux plus ruraux, certaines personnes interrogées dénoncent le retard de certaines élèves. Mariam Sorelle

3. Les violences basées sur le genre

Activistes et Féministes en Côte d'Ivoire et au Sénégal: actions, enjeux et dynamiques

soulignent notamment un fort besoin de scolarisation de jeunes filles en milieu rural car il y aurait selon elle, “des jeunes filles de plus de 14 ans qui sont toujours en classe de CM2”.

Les violences conjugales sont un sujet qui a également été largement cité, en donnant notamment des exemples apparus récemment dans la presse ivoirienne. Pour Sylvia Apata, il s’agit d’un sujet majeur. En 2019, cette dernière a conduit une enquête sur les violences conjugales dans deux communes d’Abidjan (Cocody et Yopougon), qui a révélé que **70% des femmes de ces localités étaient victimes de violences conjugales**⁶. L’étude a aussi montré que le niveau d’éducation n’était pas un facteur déterminant le choix des hommes de commettre ou non des violences conjugales. Finalement lié aux VBGs, la question de l’excision de femmes a été soulignée, une pratique plus répandue dans les milieux ruraux ou des familles citadines ayant un lien avec des milieux ruraux. Honorine Adous de l’AFJCI a souligné le fait que la pratique de l’excision surtout sur la femme enceinte, était une thématique urgente à traiter. D’autres pratiques culturelles jugées néfastes ont été citées, tel que le mariage forcé.

4. La question du droit

Finalement, quelques participantes ont noté l’importance de la question des droits. En effet, certaines femmes ont souligné le non-respect des lois comme défi majeur. Honorine Vehi, par exemple, note le non-respect de la loi contre l’excision dans les milieux ruraux. D’autres femmes, telles que Emilie Tapé, Méganne Lorraine Ceday et Carinne Assamoi, notent l’échec du système judiciaire à poursuivre les auteurs de violences sexuelles ou à prendre en charge les victimes.

Lié à la question des droits et l’emprise des coutumes et traditions, le droit foncier et l’héritage ont également été cités par des participantes. Stéphanie N’Guettia, par exemple, explique que les mariages coutumiers⁷, toujours répandus selon elle, ne garantissent pas l’accès des femmes à l’héritage. De plus, 5 participantes sur 24 dénoncent le manque de droits fonciers. Christine Logbo-Kossi note ce manque particulièrement dans le secteur minier. Selon les participantes soulevant ce sujet, les femmes n’auraient pas assez de compétences pour faire valoir leurs droits dans ce domaine.

⁶ Sur un échantillon de 250 personnes, dont une majorité d’hommes (Apata, Sylvia. 2019. *Enquête de Sondage d’Opinion des Populations Abidjanaise sur les Violences Conjugales dans les Communes de Cocody et Yopougon (Côte d’Ivoire)*).

⁷ Le mariage coutumier ou traditionnel est différent du mariage civil ou religieux. Il s’appuie sur de nombreux cérémonies, rites et implique généralement la paie de la dot par le fiancé à la famille de la future mariée.

Notons que les féministes et activistes occupent différentes positions au sein de la société ivoirienne. Tandis que les institutions publiques et religieuses influencent leurs actions, l'engagement des activistes dépend aussi des spécificités ivoiriennes. Ainsi, leurs projets se focalisent sur les sujets qu'elles considèrent prioritaires. Nous nous intéresserons à présent aux divers modes d'actions que les activistes nous ont décrit ainsi qu'aux besoins et types d'appuis qui permettraient de renforcer ces dynamiques d'actions collectives et/ou individuelles.

III . Quels modes d'actions ?

Les personnes rencontrées ont recours à des modes d'actions spécifiques multiples unis dans leur volonté d'utilité, d'efficacité et de durabilité.. Toutefois, parce qu'ils sont si multiples, ces modes d'actions peuvent parfois paraître épars pour les personnes interviewées. Ainsi, plusieurs réseaux de féministes et d'activistes pour les droits des femmes ont été créés pour réaliser une coordination des actions.

A. Agir sur le terrain : le projet, mode d'action dominant pour les ONG, réapproprié par les acteurs

Le mode d'action du "projet" s'est généralisé à l'échelle internationale et constitue aujourd'hui le langage commun aux bailleurs de fonds, ONG et autres acteurs : il régule l'action non gouvernementale internationale (en devenant une exigence pour les ONG) et la communication de ces actions dans d'autres espaces. Ainsi, les ONG rencontrées (cf. [Cartographie](#)) organisent la majorité de leurs activités sous cette forme, qui répond à une logique particulière : identifier et/ou constater un problème que le projet doit aider à résoudre.

Dans le cadre de leurs actions féministes / pour les droits des femmes, l'objectif premier des ONG ivoiriennes rencontrées est l'amélioration des conditions de vie. Cet objectif se déploie ensuite sur des projets/thématiques plus précis (éducation, santé, place des femmes en politique etc.). Tout d'abord, rappelons que les organisations rencontrées sont plus ou moins structurées : certaines sont fortement hiérarchisées (avec une répartition des rôles sur plusieurs niveaux) alors que d'autres se basent sur un fonctionnement plus horizontal et préfèrent la prise de décision commune. On peut également remarquer que cette différence se superpose

à celle de la taille : plus les organisations sont grandes, plus elles sont structurées ; moins elles sont grandes, moins elles sont structurées. Enfin, le choix du mode d'organisation est souvent associé au mode de création même de l'organisation, aux valeurs mises en avant, ainsi qu'à son niveau d'institutionnalisation.

Toutefois, toutes les ONG partagent le mode d'action du projet. Les personnes rencontrées ont toutes soulignées l'importance de travailler en premier lieu avec les bénéficiaires, principe mis en avant aujourd'hui dans l'action non gouvernementale internationale comme essentiel. Étant les premiers concernés, les bénéficiaires appréhendent plus directement le problème : qu'ils soient en zone urbaine ou rurale, leur implication dans la discussion est donc nécessaire à la réalisation du projet. Par ailleurs, les personnes rencontrées reconnaissent qu'une barrière économique-sociale ou culturelle peut les séparer des populations cibles des projets qui n'ont pas toujours les mêmes modes de vie, traditions ou représentations. L'un des premiers objectifs des membres de ces ONG devient alors de parvenir à établir un dialogue durable à partir de réalités multiples. Ténin Traoré de l'ONG MESSI explique ainsi : *“c'est à partir du contexte local qu'on formule un programme mais on [toutes les ONG] a tous quelque chose en commun : c'est la sensibilisation, c'est aller en communauté, parler des problèmes de la communauté avec un langage communautaire.”*

1. Projet de sensibilisation

Les projets de sensibilisation sont, dans ce cadre, **le type de projet le plus pratiqué**. Centraux dans l'action non gouvernementale internationale contemporaine, ils reposent sur l'idée que **c'est à travers l'information que l'on peut initier le changement**. La sensibilisation est ainsi entendue et utilisée par l'ensemble des personnes rencontrées comme une manière d'informer et de montrer une réalité afin de susciter une réaction émotionnelle : le choc, la compassion, la colère. En effet, les actions de sensibilisation décrites reposent avant tout sur les émotions des cibles, la capacité de l'activité menée à établir un rapport intersubjectif qui touche les cibles sur le moment et peut transformer leur point de vue sur une question.

Par exemple, la présidente de l'AILV, Carine Assamoi, explique que son association a recours à des descriptions précises (parfois accompagnées de bandes dessinées) sur les questions d'éducation sexuelle (MST, fistules) **afin de susciter le choc des interlocuteurs**. Elle utilise également des films⁸

⁸ *Notamment un film de 40 minutes sur les VBG retraçant l'histoire d'une famille ivoirienne*

comme elle l'explique : *“après la théorie, quand on présente le film tout de suite les gens se rendent compte que attention c'est pas faux, c'est des réalités et beaucoup commencent à réfléchir”*. Ces activités permettent ainsi d'ancrer une réalité non visible parfois dans les imaginaires afin de susciter

Il faut commencer par l'éducation des jeunes filles et garçons.

à la fois la compréhension et l'indignation. Elysée Leroux du RIJES explique également que dans leurs activités de sensibilisation pour le port systématique du préservatif, ils ont recours à des discours qui ne visent pas simplement à émettre une injonction à l'égard des populations mais essayent au contraire de faire apparaître le comportement comme un choix favorable pour les hommes tout en aidant les femmes à négocier le port du préservatif. En effet, l'idée commune aux projets de sensibilisation est bien qu'au lieu de passer par la condamnation radicale d'un comportement par un acteur extérieur (ONG/activiste), il faut au contraire partir de la signification que les personnes donnent à leurs pratiques, des conséquences de leurs actions (qu'ils les voient ou non), pour ensuite **faire apparaître une alternative**.

Par ailleurs, plusieurs de ces projets de sensibilisation ciblent les jeunes adolescents, perçus comme étant dans une période d'apprentissage des normes liés au genre, situés à un moment clé où la société devrait les préparer afin qu'ils soient acteurs de l'amélioration des conditions des femmes. Carine Assamoi explique ainsi :

“C'était important pour nous de travailler sur la problématique de l'égalité homme-femme et ce depuis la base parce que quand l'homme il est déjà homme, il est difficile de lui enlever ce qui lui a été déjà inculqué, il est difficile de changer l'éducation (...). Si déjà à la base on commence à emmener aussi bien les petits garçons que les petites filles à prendre conscience de ce que souvent la répartition sociologique des rôles attribués aussi bien à la femme qu'à l'homme, que l'homme est purement une idée culturelle et que c'est des choses qu'on peut changer, des années plus tard on aura des hommes et des femmes équilibrés”.

C'est dans cette logique, qu'avec son association, elle a mis en place des *“clubs genre”* dans 40 lycées et collèges d'Abidjan depuis 2017. Un projet qui vise à la sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive (notamment pour prévenir les grossesses précoces), ainsi qu'à la détection et au suivi des cas de violences sexuelles et à une formation sur le leadership féminin.

par rapport à laquelle les spectateurs peuvent se sentir concernés.

Par ailleurs, l'année dernière, l'ONG MESSI a mis en place une caravane qui est passée régulièrement dans 10 établissements scolaires à travers le pays. Celle-ci suivait un objectif de sensibilisation : présenter aux jeunes les dangers potentiels des rapports sexuels et accompagner la construction d'un accompagnement à travers des "clubs santé". Les membres des clubs ont ainsi été formés sur les IST et reçoivent depuis, des documentations et des supports de communication. Une autre féministe, Méganne Lorraine Ceday, a participé avec l'organisation SEPHIS, dont elle fut membre, au « *SEPHIS National Tour for Women Empowerment* » qui s'est matérialisé par une caravane utilisée pour traverser le pays, rencontrer et former des jeunes femmes (surtout issues de milieux ruraux) aux questions de genre.

"Au delà de la connaissance, il faut mettre à disposition les instruments du savoir"

Le projet de Dr Aminata Kane, "*Ici on lit et on joue*", est également révélateur en la matière : il consiste en l'organisation de journées d'activités et de lecture régulières pour des jeunes filles et garçons d'Abidjan. Celles-ci leur permettent de développer un accès égalitaire à la connaissance à travers le développement (par l'encouragement) d'un amour de la lecture et la prise de parole. Ainsi, après avoir lu, les enfants réalisent un résumé des thèmes centraux et de leurs impressions à l'oral : une activité qui les amène à exprimer leurs idées de manière construite tout en les aidant à vaincre la peur de la prise de parole en public. Dr Aminata Kane encourage particulièrement les jeunes filles, parfois en retrait, à prendre la parole. Elle explique : "*Au-delà de la promotion de la connaissance il faut aussi apporter ou mettre à disposition des gens les instruments du savoir*". Si Dr Aminata Kane, accueille jusque là en majorité des garçons (environ 75%), les jeunes filles sont de plus en plus présentes et elle observe une réelle amélioration de leur confiance en elles. Elle aimerait par ailleurs augmenter l'effectif des filles mais a expliqué que certains parents sont réticents à inciter leurs jeunes filles à pratiquer la lecture. L'approche de Dr Aminata Kane consiste également à concilier la lecture et le besoin des enfants de faire du bruit, de se défouler, en alternant lecture silencieuse et lecture en groupe ainsi que d'autres activités qui visent le développement de relations saines entre les enfants, une transmission des valeurs sociales (aide de l'autre, travail d'équipe) et un sens du civisme. Enfin, les activités incluent également les parents, en s'assurant qu'il y ait un suivi, une continuité d'une semaine à l'autre, ainsi que les baby-sitters accompagnantes qui en profitent, elles aussi, pour s'initier à la lecture.

2. Construction de structures d'accompagnement

Enfin, certains individus rencontrés mènent des projets de construction de structures/infrastructures **modifiant durablement les environnements sociaux des populations**. Plusieurs personnes interviewées ont notamment construit ou ont pour projet de créer des structures d'accompagnement des survivantes de VBG reposant sur des approches qu'elles mettent déjà en place et que la structure pourrait permettre de systématiser. L'ONG GFM3 a par exemple mis en place un centre communautaire d'accueil et de réhabilitation des filles (CECAREF) à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ce centre est destiné aux femmes et jeunes filles (âgées de 10 ans et plus), survivantes de VBG (excision, violences conjugales, violences domestiques, mariage précoces/mariage forcés) et de pratiques traditionnelles comme le déni d'héritage aux veuves, le lévirat et le sororat⁹. Il offre un abri aux survivantes en attendant que leur situation s'améliore. Le CECAREF dispose à cet effet de deux salles d'hébergement de 12 lits (bien que la demande soit beaucoup plus importante) et d'une salle de formation de 24 places ainsi que d'un préau de cinquante places. De plus, le centre offre une assistance sociale et psychologique, l'objectif étant la réinsertion dans la communauté.

L'ONG MESSI propose également un soutien moral aux survivantes à travers les étapes de l'écoute et de la collaboration avec les assistants sociaux en se focalisant sur un aspect psycho-social. Dans la même logique, Carine Assamoi (présidente de l'AILV) est partie du constat que la honte se trouve plus souvent du côté de la victime de viol quand l'idée partagée par certains individus est qu'elles ont déshonorées leur famille à la différence du coupable dont l'identité est parfois gardée secrète (surtout lorsqu'il fait partie de la famille de la victime). Le règlement se fait alors à l'amiable. Pour qu'au contraire, la honte change de camp et que les survivantes osent parler, Carine Assamoi met en place un cadre rassurant. Face au silence et à une peur de la justice, les personnes rencontrées qui proposent ces accompagnements, comme Carine Assamoi, sont connues au travers du bouche à oreille. Ce sont parfois des amies qui approchent les activistes ou la survivante elle-même. Tout en la rassurant, l'objectif est de comprendre ce qu'il s'est passé, de proposer un accompagnement dans l'approche qu'elle souhaite adopter, même si elle ne souhaite pas directement aller en justice. Ce mode d'action traduit ainsi **une adaptation à un contexte** où les liens communautaires sont décrits par une participante comme assez forts et où la justice peut apparaître comme un tiers extérieur qui rime avec conflit, emprisonnement et déchirement des familles.

⁹ Le lévirat désigne un mariage entre le frère d'un défunt et la veuve ; le sororat est le mariage d'un veuf avec la soeur de son épouse décédée.

B. Le plaidoyer

Si les projets de sensibilisation et d'accompagnement adoptent une approche *bottom-up* visant à construire un changement social de manière ascendante (à partir des populations et de leurs comportements quotidiens) d'autres projets vont au contraire chercher à transformer la société du haut (à partir des institutions et du droit). Les deux approches sont complémentaires dans la majorité des cas. C'est dans ce cadre que l'on peut envisager les projets de plaidoyer, d'advocacy, mettant en place **la défense d'une cause auprès d'institutions**. Ce terme popularisé dans l'aide internationale dès les années 1990 désigne un ensemble de pratiques utilisant des stratégies d'influence, le plus souvent dirigées vers des institutions. Ainsi, beaucoup des plaidoyers réalisés par les personnes rencontrées visent **une transformation du droit**.

Par exemple, l'AFJCI a souvent recours à des plaidoyers pour impulser ou s'assurer du lancement effectif de processus de transformation des lois afin d'atteindre l'égalité entre hommes et femmes. Ils ont notamment un projet commun avec Equipop en faveur des DSSR des femmes ivoiriennes. L'un des objectifs de ce projet de plaidoyer est donc le **renforcement du rôle de la société civile** dans la promotion des DSSR.

De la même manière, le plaidoyer est utilisé par la Ligue des droits de l'homme Ivoirienne dont nous avons rencontré la juriste chargée du Genre et des Personnes vulnérables : Stéphanie N'Guettia qui s'est spécialisée dans cette approche juridique : *“Je relève les manquements du législateur et je fais des propositions qui ne sont pas forcément prise en compte”* explique t-elle. Christine Logbo-Kossi, directrice de la chambre des mines et membre du FEMICI, utilise également des plaidoyers. Ils ont par exemple poussé le gouvernement à instaurer un quota de femmes dans le secteur minier qui commence à faire ses effets. Enfin, Elysée Leroux réalise des plaidoyers avec les RIJES, notamment un projet visant la promulgation de la loi sur la santé de la reproduction : alors qu'actuellement l'avortement n'est autorisé qu'en cas de viol, d'inceste ou lorsque la vie de la mère est en danger, le RIJES voudrait étendre cette sphère, en s'appuyant notamment sur une lutte contre les avortements clandestins et la mortalité maternelle. Par cette approche, le RIJES souhaite atteindre plus de personnes que par une simple défense de la légalisation de l'avortement.

Les personnes interviewées soulignent toutefois certaines difficultés du plaidoyer, notamment : la complexité des relations entre les ONG/

Associations et les autorités politiques (où plusieurs enjeux et intérêts s'imbriquent en compliquant le processus), leur aboutissement (parfois un résultat minime par rapport à la demande initiale), ainsi que l'application parfois difficile des transformations obtenues. Plusieurs personnes interviewées ont ainsi insisté sur le flou qui peut régner autour de certaines lois d'où la nécessité pour les ONG de **combiner actions de plaidoyer pour la modification du droit et popularisation du droit afin de rendre le droit accessible à toutes les femmes**. Ainsi, Honorine Adous de l'AFJCI explique que :

“L’association mène d’abord une lutte pour l’équité et l’égalité entre l’homme et la femme donc pour y arriver l’association vulgarise le droit parce que vous savez que le droit est difficile, c’est hermétique donc tout le monde ne comprend pas forcément même quand on est intellectuel, il a son langage à part. Et nous savons que dans nos populations déjà (...) l’analphabétisme est vraiment élevé donc on a discuté de traduire ce langage juridique en français simple pour le rendre accessible à la population. Donc on vulgarise le droit et on le met aussi à la disposition de la population. On a vu que les femmes sont beaucoup discriminées [en cette matière] donc le premier objectif c’est d’éliminer cette discrimination là à l’égard de la femme.”

C. Agir en ligne : blogs, réseaux sociaux et nouvelles formes de journalisme

En parallèle à ces projets, on retrouve des modes d'actions individuels, reposant parfois sur les outils numérique. En effet, comme dans le reste du monde, internet a transformé les modes d'actions des activistes ivoiriennes. En allant au-delà des frontières, les réseaux sociaux permettent en effet de donner une autre forme de visibilité aux actions militantes, de créer une interconnexion entre des mouvements sociaux qui reposent toutefois sur l'accès à cet espace. L'utilisation d'internet conduit également à une

Internet a transformé les modes d'actions des activistes ivoiriennes.

individualisation de l'activisme : alors que dans une manifestation, à première vue, les individus sont intégrés dans un groupe, sur un blog ou Facebook, l'individu engage sa personne, son opinion, sa responsabilité et s'expose autant à une mise en valeur qu'à des critiques négatives. On retrouve cette ambivalence du rapport à internet chez les 8 blogueuses¹⁰ rencontrées, qui nous ont raconté leur parcours depuis la décision d'ouvrir un blog, le choix des thèmes qu'elles abordent, et les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

¹⁰ Elles utilisent elles-mêmes ce terme pour se désigner.

Pour une grande partie d'entre elles, le blog est apparu comme une manière de **s'affirmer et de faire entendre leurs voix**. Leur choix découle de la prise de conscience qu'elles ont quelque chose d'essentiel à apporter aux débats de leur société, que ce sentiment semble avoir été toujours là, même de manière inconsciente, pour certaines ou au contraire qu'il soit né après un événement marquant qui les a touché directement ou a affecté une personne de leur entourage. Ainsi, Rita Pascale Kwaminan explique : *“quand j'ai commencé à écrire, c'était plus pour sensibiliser parce que comme j'ai dit c'était pour aider les autres, mes articles c'était plus sur l'amour de l'autre, du prochain, le bien vivre en société et au fond de moi, il y avait la question qui était de revendiquer les droits de la femme, alors j'ai décidé d'axer sur l'autonomisation de la femme parce que très tôt j'ai compris que quand une femme est autonome, elle est plus libre, elle a plus le choix, elle s'assume mieux.”*

"C'est grâce à Internet qu'on parvient à faire entendre notre voix"

Par ailleurs, le blog permet également à ces femmes **d'occuper l'espace public** avec des opinions dont elles maîtrisent pleinement le contenu. Ainsi, Mariam Sorelle explique : «

C'est plutôt le numérique qui a réellement apporté un changement parce qu'aujourd'hui il y a de plus en plus de femmes qui prennent la parole pour les droits des femmes. Quand les médias traditionnels n'accordaient pas assez de place aux femmes. Aujourd'hui, c'est grâce à Internet qu'on parvient à faire entendre notre voix, à défendre la cause des femmes, On se prononce sur un certain nombre de sujets, quand on n'est pas d'accord...

» Les blogueuses interviewées rédigent ainsi des articles sur des thèmes qui leur semblent centraux dans la situation des femmes en Côte d'Ivoire : du harcèlement au travail à l'excision, en passant par le mariage. Les articles font généralement suite à un ensemble d'observations de la société ivoirienne qu'elles explicitent tout en donnant leur avis. On peut notamment faire une distinction entre les articles suivant une approche plus descriptive, qui portent une réflexion sur la société ivoirienne et des articles de contestation, qui appellent ouvertement à une transformation sociale (les blogueuses combinent toutes ces deux approches). Par exemple Mariam Sorelle insiste sur la dimension neutre du point de vue qu'elle adopte : elle explique qu'elle souhaite d'abord **encourager une réflexion à partir d'un partage d'expérience** (notamment avec des exemples très précis). D'autres part, les blogueuses interviewées utilisent également ces plateformes pour **informer sur le féminisme et déconstruire les idées reçues qui y sont associées**.

Toutefois, les blogueuses rencontrent plusieurs difficultés, à commencer par les critiques des lecteurs. En effet, parce que le blog individualise les activistes (par rapport à d'autres modes d'actions), il les expose à des critiques qui ne se focalisent pas uniquement sur le contenu de leurs articles mais également sur leur personne. Comme le décrit une féministe, ces **critiques confondent la lutte et les vies intimes des activistes**, fonctionnant comme un discours de délégitimation du féminisme. Mais toutes, finalement, ont vu ces critiques comme des opportunités de se renforcer et de renforcer leur engagement en déconstruisant ces représentations.

De plus, ce mode d'action permet aux féministes d'atteindre plus de personnes mais **l'accès à internet en est la limite** : les lecteurs sont plus concentrés à Abidjan, dans les autres grandes villes de Côte d'Ivoire et dans les diasporas que dans les autres zones du pays. Ainsi, certaines blogueuses ont des lecteurs au Canada, en France ou en Suisse par exemple. Parmi ces nombreux lecteurs, il est intéressant de constater que les hommes représentent les principaux lecteurs de quelques uns des blogs portant d'abord sur les femmes. Emilie Tapé, qui rédige des articles sur la sexualité féminine explique que selon elle, cette surreprésentation peut s'expliquer par une curiosité qui doit être explorée et utilisée.

Certaines féministes acquièrent alors une notoriété à travers internet qui leur permet également **d'apporter leur aide** dans d'autres domaines. Ainsi, Méganne Lorraine Ceday apporte une aide **individuelle et informelle** aux survivantes de VBG, elle explique : *“il y a des personnes interposées qui viennent nous approcher parce qu'elles savent qu'on fait déjà ça en disant y a une personne qui as besoin d'aide, est-ce que je peux vous mettre en contact, je rassure la personne ; ensuite je vais vers les personnes-ressources (...) En fait, on se crée un petit réseau. Ce sont des connaissances mais puisqu'il n'y a pas vraiment un réelle machine d'aide, des autorités pour aider ces personnes, il faut qu'on fasse ça et des tapages sur les réseaux sociaux mais ça ne devrait pas être comme ça, normalement quelqu'un qui a vécu un problème et qui va à la police on ne doit pas lui dire retourne, va régler ton problème, la police doit déjà veiller à ce que la personne soit en sécurité.”* On peut ainsi voir que **les activistes ivoiriennes engagées pour les droits des femmes s'organisent face au manque de structures et aux limites de celles qui existent.**

Enfin, on pourrait se demander quels rapports entretiennent ces blogs avec le journalisme 'officiel' : certaines blogueuses ont parfois l'occasion d'être en lien avec le monde journalistique mais elles y rencontrent de nombreuses difficultés. Nesmon de Laure, journaliste, a ainsi décidé d'ouvrir son propre

journal, dont elle est la présidente et rédactrice en chef : Le Média Citoyen, site d'information générale et de proximité, à but non lucratif qui met l'accent sur l'analyse, le reportage et le *factchecking*. Elle explique : “Le Média citoyen répond en quelque sorte à ce besoin d'affirmation parce que j'ai travaillé longtemps dans des rédactions, dans des grandes entreprises de presse mais j'ai jugé que je n'étais pas toujours à ma place, à la place que je méritais d'être, je n'avais pas toujours le choix de mes sujets, y a des sujets que je me sentais imposés donc je voulais travailler sur les thématiques qui m'intéressent particulièrement en plus de décider parce que je suis restée longtemps dans les salles de rédaction sans avoir une promotion (...) donc j'ai créé un média qui répond à mes attentes parce que **j'ai envie de m'exprimer**, c'est comme ça que le Média Citoyen est né. J'ai tout abandonné, les salaires, tout. Mais je me sens heureuse, c'est dur mais au moins moralement je ne suis pas stressée comme je l'étais avant avec le stress de la hiérarchie tout ça (...) Aujourd'hui je suis plus libre, je peux critiquer le pouvoir et l'opposition or étant dans des médias encartés non seulement pour les questions politiques c'était difficile de s'exprimer, **aujourd'hui je suis plus à l'aise en tant que femme journaliste de parler des questions politiques parce que je le fais comme je le sens.**” Le Média Citoyen fonctionne ainsi sur la base d'une collaboration entre les différents journalistes (femmes et hommes) qui travaillent sur les sujets qui les passionnent : genre, politique, citoyenneté, etc. Elle nous explique que le but du Média Citoyen est de donner la parole à tout le monde, dans une volonté de justice sociale, en abordant une pluralité de sujets qui concerne toute la population : les jeunes comme les plus âgés, les habitants des zones urbaines comme des zones rurales.

D. Occupations de l'espace public et performances artistiques

Les manifestations sont peu utilisées par peur des répressions.

Les personnes rencontrées utilisent également l'occupation physique de l'espace public temporaire comme mode d'action (lors de manifestations ou de festivals) ainsi qu'une occupation plus symbolique de l'espace public, notamment à travers des performances artistiques ou la radio.

Tout d'abord, la **manifestation** est apparue dans les entretiens menés comme mode d'action assez secondaire, le recours à celle-ci n'est pas systématique mais répond plutôt à un contexte particulier. Ainsi, la manifestation la plus citée est celle réalisée en la mémoire de Océane Bouassa Ahou, une fille de 3 ans morte à la suite d'un viol en octobre

2019 : évènement marquant par sa violence, commenté abondamment par les femmes et hommes politiques (notamment la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant), et investi par l'État qui avait pris en charge financièrement l'organisation des funérailles. La manifestation initiée par Hassan Hayek (homme d'affaire, humanitaire autonome), reste alors l'un des rares cas de ce type. Pour l'une des interviewées, la peur de la répression justifie en partie le non-recours à ce type d'action. Par ailleurs, comme le rappelle l'une des interviewées, la Côte d'Ivoire a connu des violences importantes, notamment lors de la crise post-électorale de 2010-2011. L'appel à la paix peut être perçu comme contradictoire avec la manifestation pouvant introduire un risque de conflit. Toutefois, certaines personnes interviewées ont également souligné que les **actions féministes pourraient et devraient faire plus de bruit dans l'espace public.**

Nous avons notamment rencontré Shayden, chanteuse ivoirienne qui a organisé une marche en 2019, à la suite et en continuité d'une campagne de sensibilisation lancée sur internet, #SpeakForHer contre les VBG. La marche qui a traversé le quartier Cocody d'Abidjan a réuni environ 200 participants, autant de femmes que d'hommes, de tous âges. Par ailleurs, depuis 2017 elle organise chaque année, en partenariat avec d'autres associations, le *Lili Women Festival*, 100% féminin, gratuit, qui réunit 30 participantes et environ 1200 spectateurs chaque année. Ce festival vise à la fois à visibiliser des artistes ivoiriens underground, créer un réseau de femmes artistes ainsi qu'à choisir un thème en lien avec la situation des femmes autour duquel des activités dédiées aux femmes se construiront. Il comprend tout d'abord un volet artistique avec des ateliers pour les artistes sur des sujets techniques et spécifiques comme le droit d'auteur mais également des formations visant à faire prendre conscience aux

Les artistes ont le devoir de sensibiliser et d'être des porte-paroles

artistes de leur responsabilité sociale, à les alerter sur la nécessité d'utiliser leur art et leurs plateformes pour faire passer un message. Ces ateliers les introduisent notamment à des réflexions sur les images des femmes/de corps féminins véhiculées

dans les clips vidéos. Ainsi elle explique : *"ils ont le devoir de sensibiliser, d'être des portes-paroles pour ceux qui n'ont pas la voix pour parler"*. D'un autre côté, le festival de Shayden a un aspect communautaire, à savoir qu'elle veut que ce festival serve d'abord aux communautés, aux femmes particulièrement. La première édition du festival a par exemple eu pour but de réunir des femmes artistes et non-artistes autour de différentes activités visant l'exploration des relations avec leurs corps et la prise de parole libre. Shayden essayait ainsi de mettre en avant l'aspect libérateur de l'expression artistique en demandant par exemple aux femmes de choisir une chanson traduisant leurs émotions et de

l'interpréter ou encore de s'exprimer à travers la peinture. Par ailleurs, la deuxième édition du festival, était dédiée plus spécifiquement aux VBG, organisée en partenariat avec plusieurs associations travaillant sur cette thématique (SEPHIS, SIRAH, AFIP, EWA). Shayden essaye ainsi de conjuguer lutte pour les droits des femmes et développement personnel, comme elle l'explique : *“L’art est la plus belle thérapie qui ne coûte pas cher et qui aide à guérir de façon très sincère parce qu’on peut pas tricher avec l’art, je reste convaincue de ça.”*

Les performances artistiques apparaissent ainsi comme un mode d'action en tant que moyen d'expression pour des femmes et comme moyen de sensibilisation. Ainsi, plusieurs personnes interviewées ont également recours à des sketches et pièces de théâtre pour communiquer avec les populations cibles pour susciter des émotions qui s'éveillent à la vue instantanée de la souffrance jouée/imaginée. Emilie Tapé nous explique ainsi qu'ils ont réalisés une adaptation de la pièce d'Eve Ensler, *Les Monologues du vagin* (1996), qui explore des problématiques liées aux corps des femmes, aux sexualités féminines, aux violences sexuelles et mutilations génitales, à travers des expériences de femmes d'âges, de race et de sexualité différentes.

Ainsi, le projet comme mode d'action fait partie intégrante des stratégies de ces organisations structurées. Pour beaucoup d'entre elles, elles sont autofinancées, avec une part plus importante de bénévoles que de salariés : elles fonctionnent, car toutes ces femmes et hommes démontrent un engagement personnel conséquent dans les projets qu'ils mènent et leurs autres activités. Les activistes rencontrées multiplient ainsi plusieurs activités. Néanmoins, elles font face à certaines difficultés lors de la mise en oeuvre de leur projets.

IV. Comment envisager la suite?

A. Quelles sont les difficultés rencontrées?

Les activistes interrogées rencontrent de multiples difficultés lors de leurs projets. Elles expliquent par exemple que l'accès à certaines populations peut être difficile du fait d'une absence de connexions routières. Celle-ci accentue par ailleurs les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées

car s’y ajoute souvent un manque d’infrastructures, une décentralisation de l’État pas totalement achevée. En bref, c’est un ensemble de facteurs qui explique la complexité pour des ONG/associations (surtout les plus petites, qui manquent de moyens) d’accéder aux villages pour réaliser leur projet et assurer un suivi sur le long terme. Par ailleurs, les organisations sont également confrontées à une difficulté soulignée à plusieurs reprises : celle de l’inclusion des femmes dans la discussion publique, comme nous l’ont expliqué plusieurs des femmes rencontrées en détaillant que dans certains villages où elles se rendent, les femmes sont exclues des espaces de décisions, dans un environnement régi en premier lieu par un droit coutumier patriarcal. Une solution apportée par GFM3, mais aussi l’AFJCI, est de réaliser des “*focus group*”¹¹ non mixtes : elles s’entretiennent avec les hommes et réalisent des activités de discussion avec les femmes. Ainsi Agathe Blanc, juriste de l’AFJCI explique :

“Quand on échange avec les femmes et les hommes, c’est pas évident que tout ce monde puisse s’exprimer aisément donc on organise des focus groups avec des cibles bien précises : des focus avec des femmes, des focus avec des hommes, des focus avec des leaders religieux pour que vraiment la parole soit libérée, que chacun puisse s’exprimer aisément et dire ce qu’il attends aussi de nos interventions parce que ... C’est vrai que nous sommes femmes juristes, nous venons avec la casquette de juriste avec des textes de loi mais il y a le volet aussi social, il y a le volet aussi culturel qu’il faut prendre en compte dans nos interventions.”

B. Quels besoins sont exprimés?

Malgré les difficultés rencontrées, les activistes mettent en oeuvre de multiples projets ou s’engagent de manière individuelle, par exemple en tant que blogueuses. La plupart de ces activités se concentrent sur les sujets identifiés comme prioritaires par les activistes interviewées. Comme décrit ci-dessus, ce sont principalement l’autonomisation, l’éducation, les VBGs et la question des droits. Pour tous ces sujets, le consensus est qu’il y a un fort besoin d’interventions dans les communautés loin des villes. La question de déterminer comment appuyer les féministes dans leur engagement est examinée davantage ci-dessous.

¹¹ Le focus groupe comme méthode consiste à aborder des problématiques sociales non à travers des entretiens individualisés ou par sondage élargi mais à travers des discussions en groupes restreints (ici de femmes) permettant d’avoir une parole plus libre et de comprendre les dynamiques du groupe à travers les interactions.

1. Soutien technico-financier

Toutes les personnes interviewées appartenant à ou dirigeant une association ou une organisation considèrent le soutien d'un organisme tiers utile pour la mise en oeuvre de leurs projets. Il y a notamment **une forte collaboration entre les ONG locales ivoiriennes et les ONG/organisations internationales**, telles que l'Union Européenne, la GIZ (organisation allemande pour la coopération technique), LEAD Afrique francophone¹², des agences de développement ou les ambassades des pays comme la France, le Canada ou l'Allemagne pour ne que citer quelques exemples. Selon les personnes rencontrées, ces partenariats avec des institutions étrangères fonctionnent bien et ont un impact positif. En effet, les partenaires internationaux apporteraient plus de visibilité aux combats au niveau local et permettraient un soutien financier et technique

Il y a un besoin de réaliser plus d'études de prospections hors de la capitale.

non-négligeable comparé à celui apporté par le gouvernement ivoirien. Les entretiens ont également révélé que la majorité des ONG ivoiriennes dépendent matériellement de financements extérieurs. Néanmoins, des coopérations entre différentes ONG locales existent. Ainsi l'ONG MESSI travaille par exemple avec l'Association des femmes juristes pour son projet EDUCASSO. Ce consortium est également en contact avec l'Association religieuse de la Côte d'Ivoire, ce qui leur permet d'échanger avec des guides religieux musulmans et catholiques. Un autre exemple sera l'ONG GFM3 qui travaille pour certains projets avec des organisations ivoiriennes et/ou ouest-africaines telles que le Réseau des Femmes de la CEDEAO ou le Réseau des ONG francophones.

Les personnes interviewées faisant partie d'une organisation considèrent qu'un soutien financier est indispensable pour surmonter les contraintes budgétaires, afin de mettre en place des projets.

En ce qui concerne le soutien à des personnes s'engageant de façon individuelle, les réponses étaient plus variées. Deux blogueuses préfèrent ne pas recevoir de soutien d'un organisme tiers afin **de préserver leur liberté d'expression**. La plupart des activistes rencontrées financent ainsi leurs projets sur fonds propres et dépendent du soutien de bénévoles pour la mise en oeuvre de projets. Les personnes rencontrées ont donc à la fois besoin d'un soutien financier (si souhaité) et d'un soutien technique (surtout au niveau logistique et matériel). Quelques personnes interviewées coopèrent avec des associations ou ONG locales et/ou internationales pour

¹² LEAD Afrique francophone (LAF) fait parti de Enda tiers monde et de LEAD international. LAF a été créée en 2000 et couvre à présent 21 pays de l'Afrique Francophone. LeadAfrique. « Lead Afrique francophone – Inspiring leadership for a sustainable world ».

réaliser leurs projets. De plus, elles trouvent des solutions créatives pour lever des fonds. Par exemple, Shayden, chanteuse ivoirienne et fondatrice du Lili Women Festival, compte organiser un évènement sportif où les spectateurs peuvent miser sur les participants pour récolter de l'argent pour financer ses projets. De plus, elle organise son festival en coopération avec des ONG locales qui sont responsables de mettre en place les ateliers consacrés au sujet du festival.

2. Une maison féministe

Il y a un besoin de créer une plateforme commune.

Comme indiqué plus haut, il existe en Côte d'Ivoire une multitude de réseaux (formels et informels), agissant pour les droits des femmes.

Pour éviter le doublement d'effort et pour assurer un partage d'expériences et d'idées, la plupart des personnes rencontrées ont exprimé le besoin de créer une plateforme commune. Quelques activistes envisagent, par exemple, une "*maison féministe*" qui inclurait une bibliothèque féministe. Cette maison serait à disposition des féministes/activistes et faciliterait les réunions entre ces personnes, tout en renforçant le développement d'un 'seul' réseau. De plus, cet espace aiderait à surmonter les difficultés logistiques et financières liées à la location de salles destinées à animer des conférences ou ateliers. Ces difficultés ont été mentionnées de manière systématique pendant les entretiens. Afin d'appuyer les dynamiques féministes sur place, il faudrait donc d'abord créer un lieu de rencontre et de réunion disposant du matériel nécessaire à la mise en oeuvre de projets visant à améliorer les conditions des femmes et filles en Côte d'Ivoire. Finalement, une partie des personnes interrogées a exprimé la nécessité de créer des liens entre les différentes associations et mouvements ivoiriens avec leurs pairs en Afrique de l'Ouest.

3. Formations & ressources humaines

En plus du soutien technico-financier, des activistes et organisations ont exprimé un **fort besoin en appui technique de haute qualité et en ressources humaines (RH)**. Le manque d'expertise locale pour la mise en stratégie de certains projets et de formations y figurent également. Une participante a notamment mentionné le souhait de renforcer les liens ouest-africains pour le partage d'expertise en facilitant des colloques et formations avec des experts des pays voisins. De plus, puisque la majorité des ONG dépendent de bénévoles pour leur fonctionnement, elles doivent s'assurer que leurs bénévoles possèdent l'expertise adéquate. Le renforcement des capacités en RH est donc un élément clé pour la réalisation de projets. En outre, quelques personnes interrogées ont indiqué le souhait de travailler avec un partenaire expérimenté pour développer des projets durables, ainsi que pour

développer une stratégie organisationnelle. Une activiste a ainsi indiqué vouloir recevoir une formation de leadership féminin. Il est intéressant de noter que plusieurs structures locales (par exemple: Femme Autonome Espoir de Demain géré par Rita Pascale Kwaminan) ou internationales (par exemple: FES) organisent et proposent ce type de formation.

4. Un besoin particulier pour le domaine des VBG

Plusieurs femmes rencontrées ont souligné la nécessité de soutenir la **construction de maisons d'accueil pour les survivantes et proposer des formations** pour que les femmes et filles apprennent des métiers pouvant leur garantir une indépendance économique. De plus, un soutien financier est essentiel pour les organisations qui visent à proposer un accompagnement psychologique et juridique. Jusqu'à présent, la majorité des survivantes ne porte pas plainte ce qui est entre autre lié au manque de financement nécessaire pour couvrir les coûts associés aux processus judiciaires. Sensibiliser les policiers, premier point de contact des victimes, est indispensable car ils ne sont souvent pas sensibles à ce sujet. L'établissement de 'cellules genre' y est essentiel. Pour faciliter le suivi des cas de victimes de VBG, Carine Assamoi, présidente de l'ONG ALLV, mentionne aussi le besoin de développer un logiciel permettant de numériser la prise de données qui jusqu'à présent se fait manuellement.

C. Quels sont les écueils à éviter?

De manière générale, les activistes rencontrées étaient très positives vis-à-vis des projets mis en place en coopération avec des organisme tiers : une seule participante pensait que les organisations ivoiriennes n'avaient pas besoin d'un appui étranger. Néanmoins, plusieurs activistes ont mis en avant le **risque d'échec qui existe quand les acteurs internationaux ne prennent pas en compte le contexte local**. De plus, une personne interviewée a indiqué que l'impact d'une ONG étrangère restera assez souvent limité au renforcement d'un projet qui est déjà en place ou au renforcement des structures locales. Toutefois, l'étude a révélé que l'appui des institutions internationales, qui apporte plus de visibilité, est surtout utile pour la collecte, l'analyse et la publication des rapports statistiques. Selon une des personnes rencontrées, ceci est dû au fait qu'une partie de la société ivoirienne fait plus confiance aux faits et statistiques publiés par des institutions étrangères qu'aux recherches locales. Une interlocutrice qui a travaillé pour l'UNFPA à Abidjan constate : *“j'ai travaillé [...] beaucoup sur ce qui est femme/genre et [à l'UNFPA] j'ai lu beaucoup de statistiques,*

je n'en croyais pas mes yeux, il y a tellement de choses à faire en Côte d'Ivoire, tellement de femmes qui vont à la police et on leur dit retourner en famille, allez régler ça entre vous, elle va et à la fin elle meurt. Je me dis il y a un problème en fait, on a peu confiance en notre justice, on a peu confiance en nos services sociaux”.

Le manque de suivi et d'évaluation ex post des projets a été le plus souvent cité comme le facteur expliquant qu'un projet n'ait pas eu l'effet escompté.

Les personnes interrogées ont aussi évoqué d'autres obstacles :

- ▶ le manque d'études de base empêche la bonne évaluation de projets. Même si ces données sont disponibles, une grande majorité de projet n'est pas évalué de manière rigoureuse et limite l'impact des projets.
- ▶ l'abstraction des bénéficiaires et leurs besoins lors de l'élaboration de la stratégie et de la mise en oeuvre du projet. Des approches participatives, qui visent également à augmenter l'appropriation nationale sont nécessaires.
- ▶ le manque de flexibilité et de marge de manoeuvre pour ré-ajuster certains aspects du projet (méthodologie, actions etc.) lors de sa mise en oeuvre.
- ▶ la différence de valeurs et visions occidentales et les réalités sur place.

Au niveau du soutien financier, l'étude a d'emblée révélé quelques aspects qui réduisent l'impact d'un projet :

- ▶ les associations recevant de l'aide financière de l'État ivoirien peuvent être décrédibilisées aux yeux de la société civile.
- ▶ une organisation financée par l'État risque d'attendre longtemps avant qu'elle ne reçoivent les fonds. Il est aussi possible que ce soutien promis ne se réalise jamais.
- ▶ le caractère intéressé de certaines ONG qui ne chercheraient, par exemple, qu'à augmenter la visibilité de certaines membres lors de leurs actions.
- ▶ la réticence d'ONG locales à établir des partenariats (techno)-financiers qui les conditionnent à s'aligner aux objectifs et intérêts stratégiques du bailleur qui, par exemple, ne se seront pas adaptés aux réalités du terrain.

V. Comment appuyer et soutenir les activistes?

A. Comment appuyer les activités menés en faveur des droits des femmes en Côte d'Ivoire?

Interrogées sur leurs avis en ce qui concerne les approches et types d'appui qui se traduisent par des projets efficaces, nous avons remarqué que les réponses se sont concentrées sur quatres domaines : le droit, la santé, les

VBG et l'éducation.

Pour assurer qu'un projet ait un réel impact sur la condition des femmes et des filles ivoiriennes, les personnes interrogées ont évoqué le besoin de projets menés "bout à bout". Étant donné que la majorité des interventions et des fonds restent concentrés sur Abidjan, les entretiens ont révélé un besoin important de réaliser plus d'études de prospections et descentes sur le terrain hors de la capitale. Un autre aspect clé est la durée : des partenariats long-terme sont indispensables à la réussite des interventions. Ainsi, selon Christine Logbo-Kossi, il faudrait davantage de projets dont la durée minimum est de trois ans accompagnés d'un financement continu afin de percevoir un impact positif durable sur la communauté ciblée après la clôture du projet. Certaines personnes rencontrées ont souligné que leurs organisations n'acceptent que des fonds venant d'institutions qui partagent les mêmes valeurs. Quand la vision du bailleur s'aligne avec celle du bénéficiaire, ceci garantit, selon elles, une mise en oeuvre de projet plus efficace.

Pour garantir une mise en oeuvre efficace, il est nécessaire d'**inclure les personnes concernées** lors du développement de projets. Ainsi, les bénéficiaires peuvent exprimer leurs besoins précis et proposer des stratégies qui prennent en compte le contexte local. Ténin Traoré de l'ONG MESSI résume: *"C'est à partir du contexte local qu'on formule un programme (...)[il s'agit d']aller en communauté, parler des problèmes de la communauté avec un langage communautaire."*

Les personnes rencontrées ont aussi décrit les avantages d'utiliser la radio pour atteindre **un public dans leur langue locale, et ceci surtout pour les zones rurales qui manquent souvent l'accès à Internet**. La mise en place de centres d'écoute pour les jeunes, particulièrement dans les zones rurales, est aussi considéré comme efficace. Finalement, l'utilisation de réseaux sociaux par des activistes permet également d'atteindre un public large. Les activistes y publient leurs articles ou se soutiennent mutuellement en partageant des publications pour augmenter la visibilité de leurs actions. En Côte d'Ivoire, Facebook est la plateforme principalement utilisée par les activistes interrogées.

Dans certaines régions de la Côte d'Ivoire, notamment le Nord, la tradition et les coutumes sont très présents et influencent fortement la situation des femmes. La mise en place de projets doit donc inclure les mécanismes

communautaires et culturels ainsi que la participation des chefs des villages et des représentants religieux. Selon quelques interlocutrices, étant donné que le milieu rural est souvent plus patriarcal, il est utile, pour se faire accepter auprès de la communauté, de se faire accompagner par un homme qui connaît ou est originaire du village lors de campagnes d'action. Comme le note Carelle Laetitia Goli, l'organisation de *focus groups* en non mixité reste essentiel pour leur donner la possibilité de s'exprimer librement et de décrire les problèmes et difficultés qu'elles rencontrent.

Sans changement de mentalité, le combat féministe aura du mal à porter ses fruits. L'étude a révélé que **sans changement de mentalité, le combat féministe aura du mal à porter ses fruits.** Selon les personnes interviewées ce changement doit se faire au niveau de la cellule familiale et à travers l'éducation, les deux instances de socialisation primaire. Pour cela, une révision du programme de l'éducation civique à l'école est indispensable afin de déconstruire les normes patriarcales le plus tôt possible.

D'ailleurs, certaines personnes interrogées pensent qu'il faut plus de "*gender champions*" hommes. Élysée Lopez Leroux, qui se considère comme l'un des rares hommes féministes à Abidjan explique que, souvent, les femmes écoutent plus les hommes en raison de leur position de pouvoir dans la sphère privée et publique et qu'ainsi, plus d'hommes devraient s'engager dans la promotion des droits des femmes accélérer leur autonomisation. L'avis d'Élysée Leroux est intéressant car il peut aider à rendre des projets plus efficaces : des équipes d'égalité de genre pourraient être une possible approche transformative afin d'exploiter ce pouvoir symbolique de l'homme au bénéfice des femmes, en soulignant et démontrant l'égalité entre femmes et hommes. D'autre part, cette observation soulève plusieurs questions quant à l'objectif du combat pour l'égalité femme-homme et de l'autonomisation des femmes, notamment en matière d'occupation de l'espace public par les femmes.

Les personnes interrogées ont souligné que le discours sur les enjeux féministes devrait être plus présent dans l'espace public afin que les personnes concernées se rendent compte qu'elles ne sont pas seules à mener ce combat. Montrer qu'un status quo différent est possible et que celui-ci apportera des avantages pour l'ensemble de la société est un élément clé. Christine Logbo-Kossi souligne que **partager des exemples de réussite aiderait à mettre fin à un discours qui renforce la victimisation des femmes.** Les interlocutrices précisent qu'une sensibilisation du public, à travers des campagnes de masse, et des événements publics tels que des conférences ou des afterworks, est nécessaire pour changer les normes patriarcales

établies. Par exemple, l'utilisation de sketches et l'installation de points d'informations permettraient d'atteindre des personnes de différentes tranches d'âges et couches sociales.

Le tableau 1 dans [l'Annexe 6.3.1](#) fournit une vision précise des approches et des projets considérés efficaces dans chaque domaine. De plus, [le tableau 2](#) regroupe les idées de futurs projets cités lors des entretiens menés avec les féministes/activistes.

B. Qui appuyer en priorité?

Il est important de noter que les activistes rencontrées vivent toutes en milieu urbain et ainsi une grande partie des projets mis en oeuvre se concentrent sur les femmes et les filles d'Abidjan. Néanmoins, la majorité des participantes partagent l'avis que **les femmes et filles en zone rurale ont le plus besoin de soutien**. La deuxième population nécessitant le plus d'appui, selon notre recherche, sont les femmes et filles des quartiers populaires et précaires d'Abidjan (notamment Yopougon et Abobo), et plus particulièrement les filles et jeunes femmes survivantes des VBG. En outre, le besoin de soutenir les femmes et les enfants exposés au risque de perdre leur terre en cas du décès du mari a aussi été exprimé. Une participante a aussi expliqué qu'il faudrait aider les femmes ayant un emploi domestique, car selon l'Organisation Internationale de Travail (OIT) ce travail n'est pas considéré comme un emploi formel en Côte d'Ivoire, ce qui les prive d'une certaine indépendance économique et les expose à de nombreuses violences. L'importance de projets visant à soutenir les jeunes femmes pour assurer leur autonomisation a également été évoquée plusieurs fois.

Enfin, les personnes interrogées ont souligné que tout soutien dans le but de changer la mentalité patriarcale qui domine la société ivoirienne doit inclure les deux sexes en commençant au niveau de la cellule familiale et à travers l'éducation. Atteindre cet objectif sera facilité par un focus sur la nouvelle génération car elle n'a pas encore internalisé les comportements conformes aux normes de genre déjà établis.

Le Sénégal

I. Qui agit pour l'égalité des femmes et les hommes ?

Afin de comprendre les enjeux et les dynamiques des actions menées par des activistes féministes au Sénégal, nous nous sommes entretenues avec une vingtaine d'actrices et d'acteurs de l'égalité femmes-hommes. Elles ont accepté de s'entretenir avec nous au sujet de différents thèmes liés à l'égalité femmes-hommes et au féminisme, afin de mieux comprendre leurs perceptions du féminisme au Sénégal. Les parties suivantes présentent leurs réflexions, opinions et projets. Nous sommes conscientes du fait que l'échantillon plutôt petit et urbain n'est pas représentatif.

A. Le féminisme: un concept en débat

Que signifie être féministe?

Outre des divergences dans la façon de définir le "féminisme", la majorité des personnes interrogées se dit féministes. Concernant la définition, la plupart des participantes est d'accord sur le fait que la défense des droits et de la dignité des femmes et des enfants constitue l'aspect central du féminisme. Alima Dramé, jeune féministe, explique : « *Pour moi être féministe, c'est **lutter pour que les droits des femmes soient respectés**, pour que les femmes aient une place dans la société et que les femmes aient accès à l'emploi, aient le même salaire que les hommes si elles ont les mêmes compétences* ». Maimouna Yade indique que « *les féministes sont des gens qui pensent que **les femmes doivent être repositionnées***

"Être féministe, c'est lutter pour que les droits des femmes soient respectés"

dans la société pour que la société soit plus juste et équitable ». Rose Diémé, jeune activiste se considère féministe, elle dit : « *Pour moi la femme a le droit d'être autonome dans la société, pour moi la jeune*

femme a le droit de dire oui ou non, de ce qu'elle a envie de faire. Elle a le droit de pousser dans les études. Elle a le droit de se marier à un tel qu'elle veut ».

Une connotation négative

Les réflexions des personnes rencontrées démontrent que, comme partout dans le monde, le terme de "féminisme" et son interprétation font débat au Sénégal.

Ainsi, certaines personnes interviewées ont témoigné de la mauvaise connotation que porte le terme “féminisme” au Sénégal. Selon elles, les féministes sont perçues par la société comme des révolutionnaires, radicales pouvant perturber l’ordre social. Selon Adja Sembene, entrepreneuse : “Les

"Le féminisme est souvent perçu comme un mouvement (...) qui exclut les hommes"

hommes te prennent comme une bagarreuse si tu te dis féministe, quelqu’un qui est à la recherche des problèmes... mais si tu fais juste des actions pour les femmes, tu es bien accueillie”. En outre, les activistes rencontrées expliquent que le

féminisme est souvent perçu comme un mouvement pour les femmes, qui exclut les hommes. En effet, certaines personnes s’identifiant comme féministes ont souligné l’importance d’inclure les hommes explicitement dans les mouvements féministes, car selon Marieme Soda Ndiaye : “le féminisme ne vient pas en croisade contre les hommes”. Il s’agirait donc de faire comprendre que le féminisme est une question qui concerne l’ensemble de la société.

Historiser et contextualiser le(s) féminismes(s) sénégalais

Dans le cadre de notre recherche, nous constatons que la majorité des personnes rencontrées se considèrent féministe. Égalité des genres, défense des droits des femmes, reconnaissance du statut féminin... Il est important de noter que la question de l’origine du féminisme est mise en avant dans les discussions. En effet, les féministes interrogées expliquent qu’on leur reproche souvent de **suivre une idéologie occidentale**. Cependant, beaucoup d’entre elles réfutent ces prétentions en soulevant l’existence d’un courant féministe sensible aux réalités culturelles sénégalaises. Ainsi Maimouna Yade évoque se rattacher à une “*idéologie féministe africaine*”. Dior Fall Sow, elle aussi nous explique que sa vision du féminisme “se rattache, est aussi un **féminisme à l’africaine**”.

Dans leurs argumentaires, elles expliquent la nature locale du développement des mouvements de femmes, mais aussi la présence de femmes puissantes tout au long de l’histoire du Sénégal. Ndèye Fatou Kane, autrice du livre : « *Vous avez dit féministe?* », explique ainsi **l’importance d’historiciser le féminisme au Sénégal**. Selon elle, c’est le fait d’enseigner un féminisme théorisé par les françaises qui fait que le féminisme est perçu comme un courant occidental importé au Sénégal, qui efface le passé et l’histoire du féminisme qui existe au Sénégal depuis des générations. Selon Ndèye Fatou Kane, « *il faut déconstruire ce négativisme autour du terme et il faut aller fouiller plus loin dans notre histoire. Le féminisme n’a pas commencé avec Simone de Beauvoir il y a eu des reines mères, des guerrières au Sénégal*

et pour moi elles sont féministes aussi ». Ainsi, Ndèye Fatou Kane se définit comme une féministe puisant dans l'intersectionnalité, théorie juridique certes, mais concept important pour penser la pluralité du féminisme : « *Moi africaine, sénégalaise, peule, comment me vois-je en tant que féministe ? L'intersectionnalité est importante, il y a pas de féminisme africain au singulier, il y a plusieurs féminismes africains. Il y a Chimamanda [Ngozi Adichie], moi au Sénégal, [puis] d'autres dans d'autres pays. Il y a autant de féminismes que de femmes.* » Quant à Mandiaye Petit Badji, fondateur de l'organisation Parole aux Jeunes et féministe, il considère que le féminisme « *n'est pas une idée de toubab¹, tout le monde doit être en faveur de la femme* ». Tabara Korra Ndiaye, jeune féministe souligne l'importance des mots et du langage en parlant du féminisme. Elle explique: « *Il nous faut investir beaucoup plus nos langues locales. Chercher qu'est-ce que ça veut dire pour nous, des correspondances. Trouver nos propres mots. Comment démocratiser ça, comment le rendre accessible surtout pour les autres femmes ?* ».

Ainsi, parfois sans vouloir mettre un nom sur ce féminisme, les activistes insistent sur **la nécessité d'adapter le féminisme à la situation socio-économique, politique et religieuse de leur environnement**. Selon certaines féministes, le féminisme 'occidental' ne peut s'apparenter au féminisme 'sénégalais', tant les réalités sont différentes d'un espace à l'autre. « *Certains féministes oublient parfois de s'adapter aux réalités socio-culturelles du Sénégal. [...] Le féminisme s'adapte tout seul au contexte des pays et aux personnes qui portent le combat. Il y a des combats similaires, mais il y a des besoins spécifiques qui se font ressentir. Les féministes devront donc réfléchir aux besoins du Sénégal, certains combats sont trop tôt à aborder selon les réalités du pays*», nous confie Rokhaya Ngom (Princess Utamu). Dior Fall Sow nous explique, elle aussi qu'*il faut tenir compte de leurs valeurs socio-culturelles. On ne peut pas transposer des positions, attitudes, qui sont externes au Sénégal, qui ne peuvent s'adapter à l'environnement socio-culturel sénégalais. Il y a les mêmes combats effectivement dans le monde, mais la différence se trouve dans l'approche* ». La plupart des féministes sénégalaises se concentre donc sur des thématiques bien précises, propres aux réalités du pays, notamment sur la thématique de la polygamie, des violences sexuelles, de la théorie du genre, du mariage précoce, de l'excision et de la scolarisation des jeunes filles.

Pour celles qui considèrent le féminisme comme un concept occidental, elles expliquent qu'il n'est pas nécessaire de se dire féministe pour être engagé pour la cause des femmes. Certaines préfèrent ainsi le terme d'advocate

1 Nom utilisé en Afrique de l'Ouest pour qualifier les Européens ou Blancs

ou de militante car selon elles, utiliser le mot féministe, c'est avant tout adhérer à une idéologie. De part la mauvaise connotation accolée au terme, **s'identifier comme féministe peut susciter des critiques et des préjugés de la part des membres de la société civile.** Ainsi, certaines activistes remettent en question la nécessité de se proclamer féministe pour faire avancer les droits des femmes au Sénégal : *«Certains sont attaqués à cause de leur féminisme, donc c'est compréhensible»*, nous explique Dr. Selly Ba *« Cette connotation négative du féminisme n'est pas une particularité sénégalaise. Elle repose sur la faiblesse de la première génération de féministes notamment Yeewu Yeewi² qui n'a pas su créer un modèle de féminisme qui tout en défendant les intérêts des femmes, puisse s'ouvrir et refléter les préoccupations de toutes les couches sociales féminines, que ce soit des intellectuelles, des paysannes ou des ouvrières»*.

Un rejet du féminisme

Enfin, il est intéressant de noter qu'un groupe minoritaire réfute cette dénomination et le concept même du féminisme. Une personne interrogée, qui réalise des actions concrètes sur le terrain pour la promotion des droits des femmes et jeunes filles, nous a expliqué que **le concept du féminisme est étrange et impossible à appliquer au Sénégal.** Elle croit que l'égalité des genres est un concept impossible à atteindre, hommes et femmes devant occuper leurs places respectives dans la société. *“Le féminisme implique d'autres aspects qui ne sont pas propres à la culture sénégalaise, qui sont problématiques. Par exemple, il est impossible que la femme soit égale à l'homme. Une femme mariée ne peut pas affirmer cela. Le pouvoir est inné à eux, ils veulent avoir du pouvoir. Les femmes devraient leur laisser le pouvoir, tout en ayant leurs projets à côté, car cela rend l'homme plus heureux, fier. Il faudrait avoir un féminisme à l'africaine, avoir ce que l'on veut sans heurter”*. Cette vision du féminisme, dûe à des convictions d'ordres culturelles ou par convictions personnelles, peut s'apparenter à la représentation que se font la majorité des sénégalais, selon les féministes. *“On les voit comme des femmes qui rejettent les valeurs de la société, trop éduquées...”*, nous explique Rokhaya.

2 Le mouvement Yeewu Yeewi était un des premiers mouvements féministes au Sénégal. Pendant les années 80 les militantes de ce mouvement se sont élevées pour exprimer leurs revendications pour une société plus égalitaire. Entre autres, Marie Angélique Savané, une activiste féministe très connue faisait parmi des fondatrices du mouvement.

B. Des organisations collectives

Entre revendications et actions de terrain, les activistes sont de plus en plus présentes dans la société et la population ressent l'impact de leurs actions. Néanmoins, elles doivent souvent faire face à des obstacles, qui peuvent prendre plusieurs formes (économiques, sociales...), qui restent difficiles à surmonter pour certaines, parfois jusqu'à les dissuader d'agir. Pour remédier à ces blocages, la plupart décide de s'organiser en groupements ou en associations afin de réaliser des actions en faveur de la promotion des femmes et de leurs droits. De ce fait, **très peu d'interlocutrices ont déclaré agir individuellement.**

Certaines de ces activistes agissent au sein d'associations se définissant « *féministes* », d'autres s'engagent dans des associations locales actives sans réelle étiquette féministe. Ces associations mettent en place des projets de développement, des activités pour jeunes ou des actions de sensibilisation. Il est donc intéressant de noter cette nécessité pour les activistes ou féministes sénégalaises de s'affilier à des organisations, féministes ou pas, afin de gagner en légitimité aux yeux des habitants, mais aussi afin de bénéficier et de surmonter les difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Une association sera plus à même de bénéficier de fonds financiers de bailleurs, qu'une activiste agissant seule.

Ces associations sont organisées par thématique, selon leurs domaines d'action ou s'organisent en réseaux. Par exemple le Réseau des Jeunes pour *la Promotion de l'abandon des MGF* regroupe différentes organisations de jeunes. On observe que les relations entre activistes sont fortes à Dakar. Suite à de nombreuses collaborations, les activistes ont l'habitude de coopérer, de partager des informations et de se soutenir les unes les autres.

Le Réseau des Jeunes Féministes en Afrique de l'Ouest initié par Equipop est un réseau qui regroupe explicitement des activistes féministes. Ce réseau, regroupant une trentaine de jeunes activistes de la région, est une initiative qui sert à créer une plateforme d'échange pour les jeunes féministes. Il s'agit d'amplifier les voix des jeunes féministes, participer aux discussions nationales et internationales ainsi que développer des actions féministes.

II. Quelles sont les perceptions et relations qu'entretiennent les activistes avec la société sénégalaise ?

A. Relations avec les institutions religieuses

La religion est un élément-clé de la société sénégalaise. L'Islam, religion majoritaire, joue un rôle important dans la vie quotidienne et beaucoup de personnes considèrent que l'Islam définit les grandes lignes du cadre de la société et notamment le rôle des femmes dans la société. La religion jouant un rôle primordial dans la société sénégalaise, une majorité des thèmes abordés par les groupes de femmes touche à des questions religieuses. Par exemple, le statut des femmes dans la société, l'autorité parentale et l'éducation sont des thèmes soulevés par ces groupes qui ont aussi une dimension religieuse. Selon leur interprétation du Coran, les imams sénégalais ont développé différents arguments religieux. Pour la plupart des personnes rencontrées, **on ne peut pas parler d'une seule interprétation de l'Islam, il y a des groupements différents au sein de la communauté religieuse et ces groupes ne partagent pas toujours la même position en ce qui concerne les questions de genre et d'égalité.**

"Il faut que les femmes apprennent ce que la religion dit de notre rôle"

Beaucoup d'interlocutrices ont parlé d'une bonne coopération avec les représentants religieux qui participent aux ateliers et aux tables rondes organisés par la société civile.

Les représentants religieux peuvent fournir des arguments théologiques pour promouvoir un changement de comportement. Le soutien des représentants religieux est très important pour le travail de la société civile, parce que la population écoute ces représentants religieux. Il y a souvent une bonne coopération entre les groupes de femmes et les religieux mais parfois aussi des avis divergents sur certaines questions. Une jeune femme travaillant pour une organisation de jeunesse pour la promotion des droits de santé reproductive a expliqué que les représentants religieux pouvaient se montrer très réticents sur certaines thématiques telles que l'avortement médicalisé, mais qu'il existait aussi des partenariats sur d'autres sujets comme la planification familiale.

Mais certaines activistes considèrent que le poids de la religion est trop important, qu'il empêche l'émancipation des femmes. Des discussions concernant l'interprétation du Coran et la place de la femme dans l'Islam persistent. La plupart des personnes interrogées a souligné que les textes

coraniques prescrivaient une place primordiale à la femme dans la société. Par ailleurs, quelques personnes ont souligné que les femmes devraient plus étudier les textes religieux afin de se donner des outils pour interpréter la religion et déconstruire certains argumentaires religieux. Selon une femme, “il faut que les femmes apprennent ce que la religion dit sur notre rôle”. Plusieurs interlocutrices ont aussi évoqué le fait que les gens se cachent parfois derrière de faux arguments religieux. C’est pourquoi il faut toujours adopter un regard critique, demander aux personnes de situer ces arguments dans le Coran afin de déconstruire les croyances concernant le rôle des femmes dans l’Islam.

B. Relations avec les institutions politiques

La religion joue aussi un rôle important dans la politique sénégalaise. Bien que le Sénégal soit un pays laïc, les relations entre autorités religieuses et politiques sont étroites. Les autorités religieuses sont consultées avant d’entamer un processus de réforme ou de voter une nouvelle loi. Les personnes interrogées ont toutes témoigné de l’importance de la religion dans la société sénégalaise et notamment dans la politique. Beaucoup d’entre elles ont souligné les relations entre les institutions religieuses et l’État et le fait qu’une collaboration avec les représentants religieux était absolument nécessaire pour faire avancer certaines thématiques sur le plan politique. Un interlocuteur a mentionné l’exemple des talibés³, un phénomène que beaucoup d’associations de la société civile ont essayé, sans succès, de faire changer. Selon cette personne, c’est avant tout la réticence des autorités religieuses qui empêche le développement d’un projet de loi ou d’une position claire du gouvernement sénégalais.

Selon la majorité de nos interlocutrices, la volonté politique est cruciale pour l’avancement des droits des femmes. Selon elles, la société civile doit exercer une pression sur l’État afin de faire avancer ce sujet. Généralement les personnes rencontrées ont témoigné d’une bonne collaboration entre

³ Un “talibé”, qui s’apparente au mot arabe “Talib”, désigne un étudiant, ou de manière plus générale, le demandeur de science, notamment religieuse. Ainsi, l’étudiant dans une école coranique, appelé daara, ou un disciple qui apprend le Coran est appelé talibé et désigne le plus souvent un jeune garçon. Ce dernier, souvent jeune, peut être amené, souvent par faute de moyens financiers des parents qui n’ont pas la capacité de lui accorder une autre forme de science (école), à quitter son domicile familial et à habiter dans les lieux de l’école coranique. Les parents transmettent ainsi l’autorité parentale au maître coranique, qui de ce fait peut exercer son autorité sur les enfants. Ces derniers sont logés, nourris et étudient souvent gratuitement chez le maître. Néanmoins, en contrepartie, les talibés peuvent être amenés à travailler pour l’école coranique pour assurer leur subsistance et/ou à subir des abus, parfois dissimulé des parents. C’est dans ce contexte, que certains enfants sont forcés à mendier, à faire des travaux agricoles et manuels, vivent dans des conditions difficiles (malnutrition, abus corporels...)

l'État et les groupes de femmes activistes. Le Ministère de la Femme de la Famille et du Genre est notamment très impliqué sur les thématiques de santé : il organise des rencontres et des plateformes avec la société civile. Beaucoup des interlocutrices ont déjà participé à ces événements organisés par le gouvernement et ont travaillé avec certains Ministères sur des projets concrets. Aujourd'hui, la société civile coopère avec le Ministère de la Femme et les féministes peuvent suggérer de travailler davantage sur certains sujets. Selon une personne interrogée, l'État a compris la nécessité d'adopter une approche multisectorielle pour résoudre les problèmes sociaux.

Avec l'adoption de la loi sur la criminalisation du viol et de la pédophilie au Sénégal en décembre 2019, les activistes pour les droits des femmes sénégalaises ont remporté un succès important. Auparavant, un large nombre d'associations de la société civile faisait pression sur le gouvernement instiguer un changement de loi pour mettre fin aux violences sexuelles. Les membres de l'AJS ont pris en charge une partie considérable de l'écriture de ce projet de loi. Beaucoup de féministes ont évoqué ce projet de loi comme un exemple de la bonne coopération entre la société civile et le gouvernement. Cependant, certaines personnes rencontrées ont aussi souligné qu'il ne s'agit pas d'une victoire totale et que beaucoup de défis persistent.

Deux personnes ont évoqué le Code de la Famille datant de 1972 et les nombreux échecs auxquels la société civile a fait face en essayant de l'amender. Actuellement, le Code de la Famille omet la provision de la parenté conjointe.

Autorité parentale

Le Code de la famille, adopté le 1er juin 1972 au Sénégal, introduit certaines dispositions en matière des droits et devoirs des familles, des enfants et des parents. Toutefois, près de 50 ans après son adoption, sa législation demande à être mis à jour pour s'adapter à l'évolution de la société. En effet, aujourd'hui, la question de l'autorité parentale n'est pas prévue par la loi. Cette dernière consacre une autorité paternelle uniquement, le père étant le chef de la famille. Des appels à des réformes se font de plus en plus pour étendre cette autorité à la mère.

Une personne interrogée maintient que l'environnement judiciaire n'évolue pas au Sénégal, que l'État ne soutient pas les efforts des femmes à faire évoluer le Code de la Famille. Ayant participé à plusieurs échanges avec des féministes d'autres pays d'Afrique, Madame Turpin, du *Réseau Siggil Jigeeen*, nous a expliqué qu'un changement du contexte juridique lui semblait moins probable dans les pays de l'Afrique francophone que les pays anglophones. Un autre défi est l'application des lois : un homme rencontré a indiqué que bien que l'État sénégalais ait montré la volonté de s'engager contre l'excision en votant une loi criminalisant cette pratique, cette loi n'est pas vraiment appliquée.

D'autres projets bénéficieraient du soutien de l'État : par exemple, selon une personne interrogée, l'État s'est engagé sur la question de **la santé sexuelle et de la reproduction (SSR)**, mais n'a pas réellement pris en compte les besoins et les demandes des jeunes. Les besoins des adultes mariés sont différents des besoins des jeunes en la matière. Un autre thème est ressortie de notre étude : le manque de soutien gouvernemental pour l'avortement médicalisé. Le Sénégal a ratifié le protocole de Maputo qui inclut une provision pour la légalisation de l'avortement médicalisé sous quelques conditions, mais l'État n'avance pas sur ce dossier. Selon quelques activistes interrogées, l'État n'avance pas sur cette question à cause de l'opposition des institutions religieuses.

Maimouna Yade, fondatrice de *Women Global Entrepreneurship* parle d'une longue coopération entre le Ministère de la Femme et les groupes de femmes. Elle reconnaît le travail important effectué par le Ministère de la Femme en collaboration avec ces groupes, mais elle fait aussi appel à l'État lui demandant d'apporter plus de soutien aux jeunes femmes. Selon les représentants des groupes de jeunes, le problème ne se repose pas tant sur l'engagement de l'État que sur la question de savoir si l'État essaie de créer un lien avec la nouvelle génération de féministes. Selon plusieurs personnes interrogées, l'ancienne génération de femmes est très présente dans les discussions avec l'État et il faudrait davantage faciliter une relève des jeunes.

D'autres acteurs de la société civile déplorent le fait que le gouvernement prenne beaucoup d'engagements au niveau international pour être crédible sur cette scène, sans action réelle sur la législation nationale. Bien qu'il y ait une perception d'une volonté politique, il faut encore mettre à disposition les ressources nécessaires pour réaliser les projets. Beaucoup d'organisations de femmes rapportent notamment qu'elles ne reçoivent

pas de soutien financier régulier de la part de l'État.

C. Quels sont les sujets prioritaires selon les femmes sénégalaises ?

Les réponses à cette question étaient très diverses et varient selon l'expertise des interlocutrices, ainsi que les régions.

L'éducation et la santé des filles et des femmes

La majorité d'entre elles a mentionné la santé et l'éducation des filles et des femmes comme les sujets prioritaires au Sénégal. Les personnes rencontrées ont aussi mis l'accent sur la nécessité d'**améliorer les services de santé et d'éducation dans les régions rurales**. L'accès aux soins est limité et difficile dans les zones rurales, les MGF et les mariages d'enfants y sont aussi plus répandus. Le manque d'infrastructure est plus prononcé dans les régions éloignées de la capitale. Bien conscientes des besoins existant dans ces zones, les interlocutrices ont souligné l'importance de mener plus de projets dans ces régions afin d'améliorer les conditions de vie des femmes. Elles ont expliqué que, souvent, le manque de financement empêchait leurs associations d'être actives dans les zones rurales, car les déplacements coûtent cher.

Concernant l'éducation, selon beaucoup d'interlocutrices le maintien des filles à l'école doit être une priorité. Le Sénégal a fait des progrès importants en ce qui concerne l'éducation primaire des filles, mais selon les activistes l'**abandon de l'école par les adolescentes** pose un grand problème. Beaucoup d'adolescentes quittent l'école par manque de ressources financières dans leurs foyers. D'autres quittent l'école suite à des mariages précoces ou à cause de l'insécurité sur le chemin et au sein des locaux des infrastructures éducatives. Rokhaya Ngom, une blogueuse et activiste s'engage particulièrement pour l'éducation des filles. Elle affirme *"On ne peut pas exclure une fille du marché de travail si elle est éduquée."* Dès le plus jeune âge, il faut promouvoir le leadership des filles, donner la parole aux filles et créer des opportunités pour pratiquer les qualités de leadership. De plus, des formations en leadership telles qu'en leadership politique et prise de parole en public devraient être plus répandues.

Les interlocutrices ont aussi souvent mentionné la nécessité de **faire avancer l'environnement judiciaire**. Selon plusieurs personnes, l'avancement des droits des femmes dans la loi est impératif pour l'amélioration des vies des

femmes. Les violences faites aux femmes et notamment les VGB sont une problématique importante. Il faut faire de la prévention, améliorer la prise en charge des survivantes et appliquer les lois partout dans le pays.

Néanmoins, selon beaucoup des interlocutrices, il faut aussi prioriser la **documentation, l'étude et la reconnaissance des contributions historiques des femmes à la société**. La formation des femmes en leadership, la promotion de *role models* et l'historicisation permettrait à la société de valoriser les femmes et de promouvoir le respect des femmes. Elles ont aussi souligné qu'il faudrait absolument rendre accessible les informations sur l'histoire des femmes sénégalaises et les mouvements féministes. Par exemple, Tabara Korka Ndiaye pose la question: "*Pourquoi est-ce que je dois aller sur internet et retrouver un entretien avec Marie Angélique Savané⁴ dans Madmoizelle⁵ ?*" La jeune femme qui s'intéresse particulièrement aux femmes dans la politique et aux discours des femmes en hip-hop regrette qu'il soit difficile de rencontrer des informations sur l'histoire des mouvements de femmes et féministes sénégalaises au Sénégal. Selon elle, il faut investir dans la production de savoirs sur ces thématiques au Sénégal.

L'accès au marché du travail

"On ne peut pas exclure les femmes du marché du travail si elles sont éduquées"

Interrogées sur la situation des femmes sur le marché de travail sénégalais, la plupart des interlocutrices ont souligné l'existence de la loi sur la parité au Sénégal et l'égalité femmes-hommes

devant la loi. Alima Dramé, jeune féministe, voit des changements et une évolution des mentalités par rapport à la place de la femme dans milieu du travail. Néanmoins beaucoup de nos interlocutrices reconnaissent que la situation des femmes sur le marché de travail reste difficile. Tout d'abord, certains métiers sont encore perçus comme des 'métiers d'hommes' ou 'de femmes' : même si de plus en plus de femmes disposent d'une éducation tertiaire, elles sont sous-représentées dans les métiers scientifiques. Marieme Soda Ndiaye, la plus jeune députée au Sénégal, explique: "*Les femmes ont souvent tendance à fuir les métiers scientifiques, on pense que les matières scientifiques sont faites pour les hommes*". Selon elle, **il faut que le leadership soit vécu dans la cellule familiale pour encourager les jeunes filles à prendre des positions de leadership et poursuivre leurs études.**

4 *Marie-Angélique Savané est une militante féministe sénégalaise. Active depuis les années 1970, elle figure parmi les premières femmes ayant revendiqué les droits des femmes au Sénégal, notamment étant une des membres fondatrices de l'association Yeewu Yeewi, considéré pour beaucoup comme la première association féministe structurée du Sénégal.*

5 *madmoiZelle.com est un magazine féminin numérique fondé à Lille*

Le harcèlement sexuel dans le milieu du travail est souvent considéré comme tabou.

Le harcèlement sexuel dans le milieu de travail constitue également un problème et est souvent considéré comme un tabou. Beaucoup de femmes ne veulent pas confronter les coupables par peur d'exclusion ou d'humiliation. Selon nos interlocutrices les femmes ne connaissent souvent pas les rouages judiciaires pour obtenir une assistance, ni le code de travail pour se défendre, ce qui pose problème. Le silence autour de ces souffrances persiste. La *"promotion canapé"* est ainsi une expression familière décrivant un avantage obtenu par une personne au travail en échange de relations sexuelles avec son supérieur hiérarchique. C'est un terme péjoratif utilisé pour insulter les femmes dans le monde de travail.

Selon les personnes interrogées, l'inégalité salariale existe au Sénégal, même s'il n'y a pas de débat public à ce sujet. Selon elles, il est très difficile pour les femmes d'aborder ce sujet dans le milieu de travail. Elles expliquent aussi que, puisqu'ils supposent que les femmes mariées qui n'ont pas encore d'enfants vont en avoir très vite, les patrons sont réticents à l'idée d'embaucher ces femmes car ils craignent la période de congé de maternité et les responsabilités d'une mère. Une activiste raconte: *"Il y a des problèmes pour les femmes, on demande si tu es mariée, si tu veux des enfants. Ils te mettent à côté parce qu'ils pensent qu'il y a un projet d'enfants"*.

Si elles acceptent des postes qui commencent tôt le matin ou terminent tard la nuit, les femmes qui habitent dans la banlieue de Dakar sont aussi confrontées aux problèmes de sécurité urbaine. En l'absence d'éclairage dans les rues, les femmes se sentent en danger sur le chemin du travail. C'est à cause de cela que les femmes arrivent souvent en retard ou ne veulent pas rester travailler jusqu'à la tombée de la nuit, ce qui peut affecter leur performance au travail.

En raison de ces situations difficiles sur le marché de travail beaucoup de femmes se tournent vers l'entrepreneuriat. Aminata Badiane Thioye, qui travaille pour l'Alliance Nationale des Jeunes pour la Santé, la Reproduction et la Planification Familiale (ANJSRPF) explique: *"Sur le marché du travail, les femmes font des choses incroyables sur le plan entrepreneurial, car des portes ont été fermées dû à une saturation du marché de l'emploi, qui refuse de s'adapter aux réalités féminines: gestion du foyer, maternité, et donc les femmes se tournent vers l'entrepreneuriat"*. Lancer un petit projet d'entrepreneuriat est parfois plus accessible pour elles. Néanmoins, ceci ne se fait pas sans difficultés. Afin de faire grandir leur entreprise, les

femmes doivent faire preuve de beaucoup de créativité et de volonté pour gagner des clients et attirer des investisseurs.

III. Quels sont leurs modes d'actions?

Les associations de femmes sénégalaises ont de manière générale pour objectif **l'amélioration du statut économique et social des femmes par la promotion des droits juridiques, économiques, socioculturels et politiques des femmes**. Elles ciblent tout d'abord les principaux problèmes sociaux auxquels elles sont attachées et s'organisent ensemble pour répondre à ces problématiques. Les modes d'action dépendent du domaine d'activité des associations : activités légales et pénales, SSR, recherche et publications, communication en utilisant de nouveaux canaux d'expression (blogs, podcast...), éducation et formation professionnelle.

Les associations adaptent ainsi leurs modes d'action à leur domaine d'expertise, mais également au public visé.

A. Une mobilisation sur le terrain

Beaucoup d'associations agissent également **directement sur le terrain**, à travers la **distribution d'équipements, la sensibilisation des populations ou encore l'apprentissage**. Ces excursions permettent d'établir un point de contact privilégié avec la population locale. Elles permettent à la fois de faire un état des lieux, de faire une observation des besoins, des problèmes existants et enfin d'agir. Par exemple, l'association *Santé Mobile* fondée par Fatou Bintou Thiam se déplace dans les milieux ruraux et dans les périphéries de la capitale sénégalaise pour distribuer des serviettes hygiéniques réutilisables qui sont fabriquées par l'association. Cette opération est le fruit d'une constatation des difficultés rencontrées par les femmes au niveau de leur hygiène personnelle. Certaines femmes ne disposent pas de moyens et de toutes les informations adéquates pour subvenir à leurs besoins personnels. Cette association ne se limite pas uniquement à la distribution, mais oeuvre également à la sensibilisation: *"Au moment de la distribution, nous nous sommes rendues compte, que la population féminine dans ces milieux ruraux, avait beaucoup de questions concernant les menstruations, l'hygiène de la femme. Nous avons donc commencé à faire des formations"*. Le sujet étant tabou, certaines familles n'osent pas aborder les "sujets de femme", délaissent leur évocation, malgré le fait que ces

sujets soient importants à aborder dans la vie des femmes. Les associations de femmes sont donc présentes pour reprendre en quelque sorte ce rôle 'parental et éducatif'. Fatou Bintou Thiam explique en effet : *"L'hygiène menstruelle est un sujet tabou dans les familles, donc les familles profitent de cette opportunité pour envoyer leurs filles à ces programmes, qui peuvent contribuer à leurs éducations"*. Santé Mobile agit ainsi en donnant des cours sur la gestion de l'hygiène menstruelle comme établie par le programme du WSCC et ONU FEMMES qui comporte des modules qui parle du genre et de la biologie de la femme et de l'homme, des cours sur l'environnement (pour montrer pourquoi il est dangereux de jeter les serviettes hygiéniques dans les bouches d'assainissement ou dans la nature), mais également des cours de coaching de confiance en soi et de leadership. C'est donc tout un programme pour *"un changement de comportement positif"*, de la distribution de biens à la sensibilisation et à l'éducation.

La sensibilisation, c'est aussi revendiquer l'arrêt de pratiques dangereuses, comme les MGF. Même si le pourcentage de jeunes filles mutilées est bas au Sénégal, les MGF restent une réalité dans les zones rurales. En effet, les MGF sont beaucoup pratiquées dans certaines régions du Sénégal et traditionnellement par quelques ethnies du pays. Ainsi, selon l'OMS environ 29% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF au Sénégal, contre environ 90% pour le Soudan et 98% pour la Somalie et 78% pour la Gambie, pays frontalier⁶. Les familles qui pratiquent encore l'excision revendiquent que le maintien de cette tradition en se basant sur des arguments culturels ou religieux. Hyacinthe Coly, Président du *Réseau des Jeunes pour la Promotion de l'Abandon de l'Excision et les mariages d'enfants* et ambassadeur *HeForShe* au Sénégal, s'est engagé, malgré les nombreux obstacles pour cette cause : *"Avec les jeunes nous organisons des ateliers de sensibilisation pour éradiquer ce phénomène, on leur explique ce qu'est l'excision, quelles sont les conséquences [...]"*. Parmi les personnes interrogées, beaucoup confirment que les sensibilisations ont un grand impact sur les personnes et favorisent le changement. *"Si nous arrivons à convaincre la population à changer, nous avons réussi la plus grande partie du travail"* explique une des femmes que nous avons rencontrées.

B. Des stratégies efficaces de plaidoyer et de lobbying en faveur de la promotion des femmes

La majorité des associations rencontrées agit dans le domaine du

⁶ Organisation Mondiale de la Santé. « OMS | Prévalence des mutilations sexuelles féminines ». WHO.

plaidoyer. Le plaidoyer permet à ces associations à la fois d'exprimer leurs revendications au niveau local et international, de s'adresser à la population, mais est également un moyen de chercher des fonds de financement pour leurs projets. L'association *Youth Women for Action* présidée par Maricou Nene Fatou, par exemple, utilise le plaidoyer pour avoir un discours fort au niveau national et international. *Youth Women for Action* est un réseau de jeunes filles leaders créé en 2013, regroupant les jeunes filles et femmes de différentes organisations de jeunesse. Le réseau promeut l'autonomisation des jeunes filles et leur participation au développement. Les jeunes activistes travaillent sans relâche pour mettre fin aux mariages précoces et aux MGF.

Mais des obstacles existent, évoqués par certaines personnes interrogées : Turpin Ndiaye, Secrétaire Général de l'association *Siggil Jiggèn*, témoigne *"des barrières socioculturelles qui plombent plus souvent le plaidoyer"*. Par *"barrières socio-culturelles"*, elle évoque toutes les réticences au changement dûes aux pratiques culturelles du pays. Force est de constater que certains sujets, tels que l'IVG ou l'autorité parentale, suscitent la réticence de beaucoup de personnes, et sont difficilement objets de débat, ou adoptés. *"L'environnement judiciaire ne bouge presque pas au Sénégal"*, déclare Maricou Néné Fatou, *"Nous avons le Code de la Famille qui a été créé depuis 1972 et les femmes ont toujours porté le combat pour la parenté conjointe pour que l'homme ne soit plus uniquement le chef de famille qui décide des droits familiaux. Nous vivons le poids de la religion à chaque fois qu'on se lève, les religieux se lèvent aussi"*. On comprend à travers les personnes interrogées que les sénégalais sont attachés aux habitudes culturelles et ont un rapport d'intimité avec les chefs religieux du pays. Si ces derniers expriment une réticence envers un plaidoyer, ou tout autre mode d'action comme nous le verrons par la suite, l'association disposera d'un levier de manœuvre beaucoup plus restreint, ou verra son action échouer. Le plaidoyer est donc un moyen d'expression, de revendication, mais il faut savoir le maîtriser et l'adapter.

En raison de tous ces obstacles, certaines associations préfèrent utiliser le plaidoyer surtout au niveau international ou en direction des bailleurs plutôt qu'avec les chefs religieux locaux : *"C'est pour cette raison qu'aujourd'hui le Réseau s'investit plus dans le plaidoyer décentralisé"* déclare Madame Turpin.

Certaines associations rencontrées agissent dans le **domaine du droit**, en aidant des femmes dans leurs **démarches judiciaires**, dans la **consultation**,

dans la revendication pénale de cas d'abus sexuels, de crimes commis à l'encontre de femmes, ou en faisant appel au niveau national auprès des élus locaux à des réformes d'un ou des dispositifs nationaux, notamment la Constitution. C'est le cas de l'*Association des Juristes Sénégalaises (AJS)*, dont on a rencontré une des membres fondatrices, Dior Fall Sow, engagée depuis sa jeunesse en faveur de la promotion des droits des femmes. Cette association a notamment participé au processus de réforme de la Constitution revendiquant l'adoption de la loi sur la criminalisation du viol et de la pédophilie en 2019. Cette loi constitue une victoire et une preuve de l'engagement de l'association au Sénégal. L'association, à travers son bureau, s'organise également comme un centre de conseil des femmes. Les femmes y trouvent informations et aides juridiques, à la mise en place de procédures concrètes. *"Nul n'est censé ignorer la loi, c'est un principe, mais ce n'est pas la réalité. Beaucoup de gens ne connaissent pas leurs droits"*, nous confie Dior Fall Sow, l'association se veut ainsi disponible pour rappeler et promouvoir les droits des femmes. Madame Sow est elle-même engagée dans la **décortication des lois** et dans leurs transmissions.

Au niveau national, l'association lutte pour la **traduction des textes de lois**, pour aider à la sensibilisation des femmes, mais participent également à la rédaction de projets de lois. Mme Dior Fall Sow, ainsi que l'association, luttent désormais pour l'application de l'Autorité Parentale au Sénégal, ainsi que l'IVG. L'AJS étant une des plus anciennes associations de femmes au Sénégal, elle profite de sa position privilégiée pour mener des actions au niveau des élus locaux, qui n'hésitent pas à les inclure lors des discussions et débats.

Plutôt destinée à une population plutôt lettrée, certaines associations choisissent d'entreprendre des **travaux de recherche** et s'orientent vers la **publication d'articles et d'ouvrages**. Ce mode d'action permet d'avoir une vue d'ensemble du paysage sénégalais dans le temps et dans l'espace. Dr. Selly Ba de la Fondation Heinrich Böll a entrepris durant sa vie de multiples recherches sur des problématiques touchant les femmes au Sénégal, polygamie, mariage précoce, port du voile, excision... Écrire est aussi un moyen d'immortaliser des événements marquants, de rendre hommage à des personnes, et tout cela avec un but de déléguer aux générations futures. *"Le dialogue intergénérationnel passe aussi de cette façon, comme ça, les jeunes féministes pourront lire sur la vie de féministes d'anciennes générations et en apprendre davantage"* nous expliquait Dr. Selly Ba. Cette dernière d'ailleurs a pour projet d'écrire un livre en collaboration avec la féministe Fatou Sow sur son parcours, Madame Sow étant parmi la

génération des premières féministes du Sénégal. Dior Fall Sow également compte écrire un livre sur son parcours. Toutes avec le but de transmettre un enseignement, d'établir le dialogue intergénérationnel et finalement laisser un support qui pourrait servir comme source historique au Sénégal mais également à la communauté internationale. De même, Ndèye Fatou Kane, à travers son blog Ce que j'ai dans la tête (www.cequejaidanslatete.wordpress.com) et son livre "Vous avez dit féministe?" (Editions L'Harmattan Paris, 2018), de même que son travail de recherche en études sur le genre à l'EHESS Paris, s'inscrit également dans ce travail de sensibilisation sur des sujets variés concernant la population féminine et la promotion de la parole libre.

C. Féminismes et espaces numériques : nouveaux modes d'action

L'écriture peut également prendre d'autres formes. La nouvelle génération de féministes adopte de nouveaux moyens d'expressions, notamment à travers les **réseaux sociaux et les blogs**. Rokhaya Ngom enrichissait depuis des années son blog qu'elle a nommé Utamu⁷, qui pourrait se traduire du swahili comme « *douceur* ». Rokhaya Ngom ou Princesse Utamu, y abordait des thématiques variées touchant la société sénégalaise, notamment la jeunesse sénégalaise : mariage forcé, éducation des jeunes filles, santé, politique...

Enfin, la force d'internet et des réseaux sociaux permet d'atteindre beaucoup de monde. Mandiaye Petit Badji connu sous le nom de Djo, animateur, a créé sa propre chaîne de **Radio** appelé "*Paroles aux Jeunes*" qui diffuse chaque semaine des épisodes sur Facebook et les autres réseaux sociaux. À travers sa plateforme de plus de 40 000 abonnés, qu'il entend dédier aux enfants et aux jeunes, il donne la parole directement à ce groupe de la population souvent ignorée, organise des débats, les sensibilise et organise des actions sur le terrain. C'est un projet qu'il a réalisé pour les jeunes et qui veut les impliquer le plus possible dans son fonctionnement en les invitant à co-animer le programme chaque semaine. "*À travers la radio 'Paroles aux Jeunes' on va poser les vrais débats. On va pointer sur les vraies questions, sans maquiller et mettre le politiquement correct. On va le dire comme les jeunes le disent. Au début c'était difficile les gens ont dit que personne ne va écouter une telle émission. Mais maintenant on fait l'émission depuis 11 ans. C'est devenue une communauté dans les 14 régions du Sénégal et un peu partout en Afrique où les jeunes sont libres de parler*", nous explique-t-il.

⁷ https://twitter.com/Princess_Utamu

D. Quand l'art rencontre les luttes féministes

Féminisme : entre art et engagement

L'expression artistique est devenue un des moyens d'action des militants afin de toucher la population. Théâtre, expositions, dessins, musique, arts de rue... Ces procédés permettent d'inclure de la sensibilisation et des sujets plus politisés dans l'art, notamment d'incorporer des thématiques comme l'IVG, la souffrance des femmes, la pauvreté. Par exemple, une des personnes interrogées, Fatou Kiné Diouf, a collaboré, en 2018, avec le Musée de la Femme Henriette Bathily à Dakar pour organiser une exposition sur le sujet du viol au Sénégal. L'exposition intitulée "*Tu étais habillée comment?*" montrait les vêtements portés par des femmes, victimes de viol au moment des agressions sexuelles. L'objectif de cette exposition était de déconstruire cette idée que les femmes sont victimes de viol à cause de leur tenue. L'exposition et un panel organisé au sujet de la prise en charge de victimes visaient à déclencher une discussion autour des agressions sexuelles au Sénégal.

Le rap féministe : un phénomène nouveau

Le Sénégal a une population majoritairement jeune, et avec elle, une nouvelle culture s'impose petit à petit. Aujourd'hui, avec le hip-hop, les femmes trouvent un nouveau moyen d'expression et de revendication. Les organisations de femmes voient également dans l'expression de filles au sein de ce mouvement musical un signe de renouveau. Beaucoup de rappeuses se revendiquent féministes et expriment leurs revendications à travers leur art. Elles se battent pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, la démocratie et la liberté dans leur pays. Elles dénoncent les injustices dont elles font l'objet et qui existent dans la société. Plus largement, elles ambitionnent de **construire un rap féministe africain**. Nous n'avons pas pu rencontrer une rappeuse féministe, mais nous pouvons citer *Mina La Voilée*, rappeuse connue au Sénégal, qui pourrait illustrer cela. En attestent des paroles de chansons qui abordent des sujets tabous comme le viol d'une jeune fille ou encore la mort vue de près par une excisée, Mina La Voilée et les autres rappeuses en général, permettent d'aborder des sujets importants. Ce qui ne se discute pas aux tribunes ou dans les foyers, peut s'écouter désormais à la radio ou sur internet.

V. Comment appuyer et soutenir ces activistes ?

A. Quels sont les besoins exprimés?

Pour beaucoup d'organisations composées de bénévoles, le **soutien d'un organisme tiers est indispensable pour pouvoir mettre en œuvre leurs projets**. En général, un soutien local aussi bien qu'international est bienvenu. La plupart des personnes interrogées ont indiqué recevoir un appui financier et/ou technique de la part d'ONG étrangères et d'organisations internationales. Les personnes rencontrées ont, entre autres, travaillé avec UNFPA, UNICEF et AMREF. La majeure partie de ces organisations reçoit des financements par projet.

En ce qui concerne le soutien en général, quelques activistes ont souligné qu'un soutien local est parfois plus important, car ce soutien donne de la crédibilité : il peut avoir un impact positif sur la perception d'un projet par la population locale. Quelques unes des personnes rencontrées disent que les organisations internationales veulent parfois imposer une certaine vision qui ne correspond pas aux réalités du Sénégal ou aux opinions de la population. Un soutien local est ainsi parfois plus adapté aux besoins sur le terrain et reflète les préoccupations de la population.

1. Les besoins de financement des associations et mouvements féministes

Toutefois, certaines reconnaissent que le soutien financier international est primordial, un soutien financier local étant souvent absent. Beaucoup de membres d'organisations déplorent l'absence de soutien financier local. De plus, certaines personnes rencontrées ont expliqué que les organisations internationales peuvent aussi exercer une pression sur les

Un soutien local est parfois plus important, car il donne de la crédibilité.

institutions du pays. **La collecte de ressources financières auprès des communautés n'est pas facile**, le *crowdfunding* peut fonctionner occasionnellement mais n'est pas une source de financement stable. Beaucoup d'organisations

jouissent de cotisations mensuelles ou annuelles des membres afin de financer une partie de leurs dépenses. Il y a aussi des cas où les fondateurs d'associations couvrent une partie des dépenses.

Les jeunes activistes ont fait remarquer que l'obtention de fonds est

Les bailleurs de fond devraient faire plus confiance aux organisations de jeunes.

particulièrement difficile pour elles. Souvent les critères pour recevoir un soutien financier incluent une expérience significative dans la gestion

de fonds. Selon Aïssatou Ndiaye, jeune féministe, les bailleurs devraient faire plus confiance aux organisations de jeunes. Selon les interlocutrices, le fait que les bailleurs ne prennent souvent pas en charge les frais de locaux pose problème : les soutiens financiers sont réservés à un certain projet avec des réglementations rigides quant à l'utilisation de ces fonds ; les organisations de jeunes activistes n'ont pas de locaux et travaillent depuis leur appartement privé. Par exemple, l'organisation de *Jeunes pour la Promotion de l'Abandon de l'Excision et du mariage d'enfant*, ne dispose actuellement pas de local. Leurs matériaux sont actuellement stockés dans la maison d'un membre.

De plus, les jeunes activistes soulignent qu'il est important d'**avoir des partenariats avec les bailleurs de fonds sur le long terme**. Malheureusement, beaucoup de soutiens financiers sont très limités dans le temps. Dans certains cas, l'insuffisance des ressources financières a aussi un impact négatif sur la motivation des membres d'associations. Ces dernières peuvent être démotivées du fait qu'ils ne puissent pas mettre en oeuvre leurs projets.

Les membres d'organisations de jeunes ont aussi souligné qu'un **soutien logistique pour les transports** est très important. Souvent ces organisations ne disposent pas de véhicules et donc le transport dans les régions rurales pose des problèmes. La location de voitures coûte chère et les organisations de jeunes peinent ainsi à trouver les moyens financiers pour leurs activités dans les zones rurales. De plus, certaines organisations ne peuvent pas payer les assurances pour les bénévoles, ce qui pose un risque additionnel pour les jeunes collaboratrices et collaborateurs. Parfois ils se mettent dans des situations dangereuses et la sécurité des bénévoles est difficile à assurer sans moyens de transport et assurance.

2. Des besoins non financiers pour le renforcement en interne des associations

Selon les personnes rencontrées, le soutien ne doit pas être limité au soutien financier ou matériel. Le **soutien en ressources humaines et formations** est un élément très important pour beaucoup d'organisations. Les ressources humaines sont importantes pour le transfert de capacités. Par exemple, l'embauche d'une personne compétente en matière de collecte

de fonds et écriture de propositions de projet peut être très bénéfique pour l'organisation. En terme de renforcement de capacités, les dirigeants des organisations mettent en avant l'importance des capacités institutionnelles pour faire fonctionner une organisation. De plus, les membres d'associations responsables de plaidoyer ont besoin d'une bonne connaissance des textes juridiques, de la situation politique, économique et sociale. Pour cela il faut être formé.

3. Un appel à des infrastructures favorisant une mise en relation et une meilleure coordination entre associations

Les activistes ont également besoin d'une plateforme pour accueillir des moments d'échanges et se coordonner. Avoir un réseau est très important, mais il ne faut pas oublier que **le maintien d'un réseau requiert aussi des financements notamment pour l'organisation d'événements et la documentation**. Plusieurs personnes ont évoqué l'importance de documenter les actions féministes au Sénégal et de rendre ces informations disponibles. Pour ce faire, une personne a notamment proposé de renforcer la collaboration avec des universités.

4. Garantir l'indépendance et la titularité des projets

Toutes les personnes rencontrées ont souligné l'importance d'ownership des organisations locales dans les partenariats avec les organisations internationales. Il faut **impliquer les organisations locales dans les processus**. Tabara Korka Ndiaye dit: *“Écouter et écouter activement les acteurs et actrices locaux et les associer dans tout le processus de rédaction, d'étude de terrain, de recherche parce qu'ils et elles sont capables, de croire dans leurs expériences.”*

Bien que le soutien d'une organisation tierce soit utile pour la mise en œuvre de projets, il y a aussi un risque de dépendance. Selon une participante, *“Dépendre des bailleurs nous pousse à danser au rythme des bailleurs.”* À cause de cela il y a aussi des personnes qui préfèrent maintenir leur indépendance vis-à-vis de l'État et des bailleurs de fonds et financent ainsi leurs propres projets. Tel est le cas d'Adja Sembene la fondatrice de *Jolof Brights*. Elle a financé son association *Jolof Brights* à travers des petites contributions et son projet d'entrepreneuriat social : elle commercialise des thés locaux à travers son entreprise *Contanna*. Mandiaye Pety Badji, le fondateur de l'émission de la radio *"Parole aux Jeunes"* a lui aussi acheté l'équipement pour la radio communautaire avec ses propres fonds. Faire l'émission dans une autre station radio ne lui permettait pas de parler du contenu qu'il

trouvait important. Afin d'éviter la censure du programme radio, il a décidé d'épargner et acheter l'équipement lui-même.

B. Quels sont les écueils à éviter?

Les activistes nous ont aussi fait part de quelques exemples d'échecs lors de partenariats financiers avec de tiers. Il y a des personnes qui soutiennent des mouvements pour la cause des femmes pour faire avancer leurs intérêts personnels. Par exemple, une personne interrogée nous a expliqué le cas où les membres de son organisation avaient accepté un financement d'un entrepreneur pour organiser un événement. Lors de l'événement, elles se sont rendues compte que le donateur était aussi un homme politique, qui au regret des membres de l'organisation voulait utiliser leur événement pour faire sa campagne politique. C'était un grand échec pour l'organisation qui souhaite rester absolument indépendante des partis politiques. Un autre problème est que souvent les projets manquent de suivi et des financements sur le long terme. Certaines organisations estiment que l'impact de leurs projets est parfois limité par des financements trop courts. De plus, parfois des financements manquent pour certaines actions ou mesures concrètes. Par exemple, une organisation n'avait pas les moyens de traduire les matériaux de sensibilisation en langues locales ce qui a posé un problème pour le projet.

C. Qui appuyer en priorité?

Parmi les réponses recueillies, le **soutien pour les jeunes filles** était le plus souvent mentionné comme indispensable et nécessitant un financement important. Deux personnes rencontrées ont aussi mis en avant les **besoins des jeunes filles vivant avec un handicap**. Ces filles souffrent souvent d'abus et de discrimination à cause de leur handicap et se retrouvent dans des situations très difficiles. Beaucoup d'activistes ont souligné les différences entre la situation des femmes en milieu urbain et en milieu rural. Un problème particulièrement frappant dans les zones rurales est le **manque d'infrastructure d'assainissement** dans les écoles. De plus, il n'y pas de provision de produits d'hygiène menstruelle pour beaucoup de femmes dans les régions éloignées. Souvent les jeunes femmes ne vont pas à l'école pendant leurs menstruations car n'ayant pas d'endroit pour se changer et se laver. Selon une activiste, les femmes qui habitent en ville ont plus besoin de **soutien en matière d'entrepreneuriat** et les femmes dans les villages nécessitent plus de soutien pour les questions de santé.

Portraits

03

Ce troisième chapitre présente et met en lumière les parcours de quelques personnes rencontrées sur le terrain. Ces parcours de vies sont issus d'une matière de données primaires très riche. Le seul critère pour la sélection des féministes ou activistes pour cette section est la diversité. Par ailleurs, il ne s'agit pas d'une valorisation de certaines personnes ou d'organisations et nous souhaitons souligner le fait que chaque entretien fut unique. Ainsi, à travers ces trajectoires personnelles les décisions individuelles de s'engager sont expliquées. Les déclencheurs varient d'événements marquants pour elles (survivantes de VBG) ou suite à des expériences de personnes de leur entourage. Les personnes rencontrées décrivent ainsi des prises de consciences des situations des femmes en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Par ailleurs, pour une partie importante d'entre elles, elles inscrivent leur engagement dans une trajectoire plus longue, parfois depuis l'enfance, l'éducation reçue (par exemple des parents qui les ont toujours traités de la même manière que leurs frères).

Aminata Badiane Thioye

« Plus les féministes sont nombreuses, plus elles sont fortes. Tous les soutiens sont les bienvenus, qu'ils soient locaux et internationaux, car ils renforcent la crédibilité et la légitimité de la lutte pour les droits des femmes. Toutes les femmes et les filles doivent savoir que l'injustice ne sera pas un obstacle à leur succès, si elles sont solidaires, qu'elles rêvent grand et qu'elles travaillent dur. »

À 29 ans, Aminata Badiane Thioye est cheffe de projets, responsable communication, plaidoyer et campagne à l'Alliance Nationale des Jeunes pour la santé la reproduction et la planification familiale (ANJSRPF) de Dakar. Spécialiste du genre et des droits humains, elle se définit comme activiste et féministe luttant pour les droits des femmes.

Aminata déplore le fait que le terme "féministe" ait une connotation négative, même dans les cercles féminins engagés. Elle souligne la nécessité de mieux expliquer les enjeux du féminisme afin de rallier davantage de femmes à la cause féministe. Pour elle, il est important d'adapter le combat féministe aux réalités de son pays, sans pour autant mettre de côté les changements qui s'opèrent sur le champ continental et/ou international.

Son engagement féministe s'est consolidé pendant ses études universitaires, lorsqu'elle a co-créé une association qui promeut l'accès à l'éducation pour toutes et l'accès des femmes aux postes à responsabilité dans les amicales. L'objectif de cette association était également de lutter contre les agressions sexuelles au sein des sphères étudiantes, qui constituent souvent la première étape avant le harcèlement sexuel dans le monde professionnel.

Par son engagement associatif et professionnel, Aminata promeut une meilleure santé des femmes, fondée sur les droits humains. Cela passe par la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, ainsi que la lutte contre la précarité menstruelle. Aminata mène des actions qui ciblent en particulier les jeunes filles dans le milieu rural et urbain. En ce sens, Aminata travaille sur la promotion de la planification familiale et de ses bienfaits sur le plan social, économique ou politique. Par

exemple, la planification familiale permet l'espace des naissances, ce qui a un impact direct sur la vie professionnelle des femmes. Aminata estime que la diffusion d'informations auprès des jeunes est essentielle, et elle promeut l'organisation de discussions entre pairs, notamment sur le thème de la santé sexuelle et reproductive.

Selon Aminata, pour arriver à mobiliser largement l'opinion publique, les féministes sénégalaises doivent s'approprier les préoccupations des femmes sénégalaises et faire en sorte que leurs revendications reflètent les difficultés quotidiennes des Sénégalaises. Par exemple, la question de la polygamie avec son lien direct avec les violences économiques est un problème souvent souligné par les femmes dans leurs sessions de sensibilisation communautaire, mais qui n'est malheureusement pas assez abordé par les féministes.

Par ailleurs, Aminata se mobilise pour améliorer la sécurité de l'espace public et sa réappropriation par les femmes. Elle lutte notamment contre le harcèlement de rue que subissent les femmes et qui a un impact majeur sur leur vie professionnelle. Par exemple, afin d'éviter de se déplacer à des horaires où les rues sont peu éclairées et peu fréquentées, elles sont souvent les dernières à arriver au bureau et les premières à le quitter.

Au Sénégal, si l'État a engagé un dialogue national avec la participation des organisations de femmes de la société civile, Aminata déplore le fait que ce sont souvent les mêmes groupes correspondant à l'ancienne génération de féministes qui sont consultés. Elle souligne la nécessité de mettre en place un espace de dialogue intergénérationnel pour bénéficier de l'expérience des « anciennes » et d'un renforcement de capacités. Selon Aminata, l'ancienne génération de féministes a été beaucoup plus « coriace ». Aujourd'hui, la nouvelle génération d'activistes a énormément de potentiel, mais elle ne s'appuie pas encore de façon stratégique sur les nouvelles ressources de mobilisation et d'influence à disposition telles que les réseaux sociaux. L'heure est donc à la mobilisation intergénérationnelle, mais également à la formation des citoyennes sur la prise de parole en public et les outils de plaidoyer.

Dior Fall Sow

« La démocratie est la souveraineté du peuple, hommes et femmes, et si l'un de ces piliers est en déséquilibre par rapport à l'autre, on aura une démocratie bancal. Il faut donc que les deux entités soient égales, équilibrées. Il faut établir une solidarité entre les hommes et les femmes. La question du viol, celle de l'avortement devraient être des questions de toute la société. Le développement concerne toute la nation. »

Dior Fall Sow a grandi avec une mère engagée dans la défense des droits des femmes et considérée comme l'une des pionnières du féminisme sénégalais. Si ces pionnières ont été perçues comme des acculturées, des anti-religion, cela ne les a pas empêchées d'avancer et de mener des combats. Dior a hérité de cette détermination pour protéger les droits des femmes. Juriste et magistrate, elle a été directrice de l'Éducation surveillée de la Protection sociale, puis à la tête des Affaires juridiques de la compagnie de télécommunications Sonatel. Dior a été la première femme nommée procureure de la République. Elle a également officié au Tribunal pénal international pour le Rwanda pendant huit ans. Désormais basée au Sénégal, elle poursuit son travail de consultation nationale, régionale et internationale au niveau de la Cour pénale internationale et dans d'autres pays africains.

Dior a fait de la législation sénégalaise son champ de bataille. Elle défend les droits humains, et plus particulièrement ceux des femmes et des enfants. Avec un groupe de femmes, elle a cofondé l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS), qui mène un travail de sensibilisation et de transmission des valeurs humanistes et féministes auprès des jeunes depuis 1974.

Dior estime qu'il est difficile de se définir comme féministe au Sénégal. Pourtant, son parcours inspirant montre qu'il est possible d'obtenir des progrès sociétaux lorsque les femmes exercent des postes à responsabilités ou ont un rôle dans les instances décisionnaires. Pour elle, tout est une question de courage. Alors, quand elle a été affectée comme magistrate à Saint-Louis et qu'on lui a suggéré de rester à Dakar, auprès de sa famille, elle a refusé net. En tant que femme active, elle ne s'est jamais laissé dicter sa conduite. Elle refuse les discriminations mais

aussi les faveurs uniquement fondées sur le genre.

Dior promeut un féminisme africain qui prenne en compte les valeurs socioculturelles sénégalaises. C'est en ce sens qu'elle a créé l'association Le réveil de la femme, qui sensibilise les femmes sénégalaises à leurs droits. Pour faire vivre ce féminisme africain, il faut considérer les acteurs et actrices du changement et les influences locales. Dior sait que les autorités religieuses de son pays sont influentes et elle a travaillé avec des islamologues pour défendre le droit des femmes à exercer l'autorité parentale. Pour elle, la question des droits doit sortir des champs purement législatif et politique pour apporter de véritables progrès sociaux. C'est pour cela qu'elle estime que la société civile a un rôle essentiel à jouer dans la veille, l'alerte à donner et la pression à exercer sur les auto- rités publiques.

Tout le combat professionnel et associatif de Dior vise à ce que chacun-e connaisse ses droits. L'année dernière, elle a participé à l'adoption du projet de loi pour la criminali- sation du viol. Pour elle, il faut mettre fin à la culpabilisation des victimes et tendre vers davantage de dialogue avec la société qui ne prend pas conscience « que le viol est une destruction pure et simple de la personne humaine ». Les conséquences d'un viol sont désastreuses sur les victimes, et plus généralement sur la société. L'heure est donc à la compréhension par toute la société de cette nouvelle loi. Cela doit passer par un travail de traduction pour sensibiliser le grand public, car la loi n'a de sens que si elle est comprise.

Dior a l'ambition que son pays respecte les engagements internationaux qu'il a pris. Par conséquent, elle nourrit sa réflexion et son plaidoyer par des références juridiques africaines telles que le Protocole de Maputo, un texte écrit par les pays africains, dans un environnement africain et qui doit être appliqué pour le bien des Africaines. Le Sénégal a ratifié le Protocole de Maputo, qui stipule que l'avortement médicalisé doit être autorisé, mais jusqu'à présent ce droit n'a pas été appliqué.

Dior a confiance en la jeunesse pour qu'un changement de mentalité s'effectue avec la contribution égale des hommes et des femmes. Pour cela, il faut que les jeunes générations comprennent qu'elles ont un rôle important à jouer dans le développement du pays. Il leur faut acquérir des valeurs et des principes importants tels que la foi, la détermination, la solidarité et l'honnêteté intellectuelle.

Élysée Lopez Leroux

« Ce qui m'a motivé, c'est que depuis tout petit, j'étais tout le temps avec mes tantes. C'est avec elles que j'ai grandi et elles ont été des modèles pour moi. Dans ma famille, il y avait même une grand-mère qui avait un poste de juge. Et après sa mort, tout le monde lui a rendu hommage, en disant qu'elle était juste, impartiale. Du coup, je me dis, si c'est une femme qui l'a fait, d'autres femmes peuvent le faire. Et puis il y a le fait que très tôt, quand je me suis engagé dans la lutte contre le VIH/ sida, on a vu qu'en Côte d'Ivoire, l'épidémie de VIH était vraiment féminisée. Les femmes étaient très touchées. Et c'était dû à des rapports de pouvoir inégalitaires avec les hommes, et au fait qu'elles ne pouvaient pas négocier le port du préservatif de la même manière ».

Élysée Lopez Leroux, 37 ans, s'engage pour l'égalité femmes-hommes depuis plus de dix ans. Né dans une famille où il y avait plus de femmes que d'hommes, Élysée a été éduqué dans un milieu féministe. Son arrière grand-mère, juge respectée dans un village de l'ouest de la Côte d'Ivoire, représente un vrai modèle pour lui. Selon lui, l'accès des femmes aux postes à hautes responsabilités est l'un des enjeux majeurs de nos sociétés aujourd'hui.

Élysée s'engage particulièrement dans la lutte contre le VIH/sida. En 2001, il a co-fondé le Réseau ivoirien des jeunes contre le sida (RIJES), dont il est le directeur exécutif depuis 2008. Bien que la promotion des droits des femmes ne soit pas identifiée comme le premier objectif du RIJES, le réseau agit de fait sur un certain nombre d'enjeux directement liés à ce sujet. Par sa prise de conscience féministe, Élysée a commencé à sensibiliser son entourage, notamment ses collègues du RIJES, afin de créer davantage de partenariats avec des organisations défendant les droits des femmes.

En ce qui concerne le VIH/sida, Élysée constate une féminisation de l'épidémie en Côte d'Ivoire - les deux tiers des personnes séropositives sont des femmes. Selon lui, les causes sont d'abord liées aux normes sociales : les femmes ayant moins de pouvoir décisionnel au sein des couples, elles ne peuvent pas imposer l'utilisation du préservatif lors du rapport sexuel. La persistance de la polygamie, de façon informelle, et la faible utilisation des moyens de protection sont d'autres facteurs d'explication. Souvent, les femmes manquent de moyens financiers pour acheter des préservatifs. Toutefois, ces normes sociales semblent évoluer

doucement. Pour Élysée, il faut agir sur plusieurs fronts : améliorer l'accès des filles et des femmes à l'éducation, y compris l'éducation complète à la sexualité, et favoriser leur autonomisation économique, pour garantir un accès à de meilleures opportunités professionnelles, et à une certaine indépendance.

Élysée observe qu'il est en quelque sorte plus facile de se revendiquer féministe en tant qu'homme qu'en tant que femme. Il constate que beaucoup d'hommes acceptent son engagement, ce qui rend le dialogue possible. Il prend le temps de leur expliquer l'importance et le bien-fondé des politiques publiques égalitaristes comme la parité, par exemple. De plus, Élysée est régulièrement témoin de situations où les hommes sont plus écoutés que les femmes lorsqu'ils prennent la parole, y compris sur des sujets d'égalité femmes-hommes. Cette dynamique de pouvoir entretient une monopolisation de la parole par les hommes et dissuade certaines femmes de s'engager dans des luttes féministes qui les concernent pourtant au premier plan.

À Abidjan et dans d'autres villes de Côte d'Ivoire, le RIJES mène des campagnes de sensibilisation et met en œuvre des projets de plaidoyer. Les actions se focalisent sur l'inclusion de l'éducation complète à la sexualité dans le curriculum scolaire, la lutte contre le VIH/sida, le droit à la santé et à l'éducation, ainsi que la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles. Les activités étant principalement dédiées aux jeunes, Élysée souligne l'importance d'utiliser les réseaux sociaux et la radio pour faire passer les différents messages. Récemment, le RIJES a également lancé un projet de plaidoyer pour l'accès à l'avortement sécurisé, car, pour l'instant en Côte d'Ivoire, l'avortement n'est autorisé qu'en cas de viol et d'inceste. Ces restrictions conduisent à des avortements clandestins qui mettent la vie des femmes en danger. Élysée et ses collègues du RIJES se battent pour que la loi change.

Fatou Ndiaye Turpin

« L'engagement associatif est essentiel, car il ne suffit pas de voter de nouvelles lois pour améliorer les conditions de vie des femmes au quotidien. Avec un engagement de la société sénégalaise et des interventions coordonnées sur le terrain, il est possible de réaliser ce qui paraissait irréalisable. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase critique du mouvement féministe sénégalais. Si nous n'y prenons pas garde, la brèche entre générations va très vite s'agrandir. Il faut créer les conditions d'un dialogue avec la nouvelle génération ».

Cela fait plus de vingt ans que Fatou Ndiaye Turpin s'engage pour promouvoir et défendre les droits des femmes sénégalaises. En 1995, Fatou a participé à la Conférence de Pékin pour les droits des femmes. En tant que militante féministe, elle a joué un rôle déterminant dans l'adoption de la loi sur la parité en 2010 mais aussi dans la révision du Code de la famille en 2013, révision qui a accordé aux femmes le droit de transmettre la nationalité à leur enfant et à leur mari. Plus récemment, Fatou a rejoint les femmes qui ont réclamé justice dans son pays et qui se sont mobilisées pour faire reconnaître le viol non plus comme délit mais comme crime.

Fatou a débuté sa carrière comme fonctionnaire de l'État sénégalais et, en 1995, elle a fondé l'Association pour le développement de la femme et de l'enfant au Sénégal, qui vise à créer un environnement favorable à l'émancipation des femmes et des filles. L'engagement associatif est essentiel pour Fatou car, selon elle, il ne suffit pas de voter de nouvelles lois pour améliorer les conditions de vie des femmes au quotidien. Avec ses collègues et ses amies militantes, elle sensibilise les jeunes femmes sur les méthodes de contraception et plus généralement au sujet des droits et de la santé sexuels et reproductifs. Elle a consacré son mémoire de troisième cycle à la thématique de la place des jeunes filles dans les instances de gouvernance locale avec une étude de cas sur l'Association Sportive et Culturelle.

Depuis 2015, Fatou est à la tête du réseau Siggil Jigéen, qui travaille avec des associations de 14 régions du pays afin d'améliorer le statut des femmes sénégalaises, notamment au sein d'Alliance Droits et Santé. Ce réseau a pour mission de renforcer la participation politique des femmes dans la vie publique,

de faire connaître leurs droits et de les rendre actrices de la lutte contre les violences basées sur le genre. Aujourd'hui, grâce à ce réseau, Fatou et son équipe accompagnent plus de 12 000 femmes dans des domaines d'activité liés à la santé sexuelle et reproductive, la recherche, le leadership des jeunes, l'alphabétisation, la formation, la microfinance et la lutte contre la pauvreté. Autant de progrès qui montrent qu'avec un engagement de la société sénégalaise et des interventions coordonnées sur le terrain, il est « possible de réaliser ce qui paraissait irréalisable ». Pourtant, Fatou remarque que nous sommes dans une phase critique du mouvement féministe sénégalais et que si nous n'y prenons pas garde, la brèche entre générations va très vite s'agrandir. Elle souhaite donc favoriser davantage le dialogue avec la nouvelle génération.

Si Fatou a pu observer une certaine amélioration du système législatif sénégalais, elle déplore le manque d'application des nouvelles lois progressistes. À plusieurs reprises, elle a constaté que le gouvernement prenait souvent de grands engagements au niveau international mais qu'une fois rentré au pays, il n'y avait pas d'harmonisation avec la législation nationale, ni de co-construction avec les organisations de la société civile. Par conséquent, elle s'est lancée dans un travail collaboratif avec les parlementaires sénégalais·e·s et, avec ses collègues, a tenu des auditions publiques des candidats lors de l'élection présidentielle de 2019.

Impliquée dans cette dynamique de changement depuis de nombreuses années, Fatou voit son travail de sensibilisation et de plaidoyer auprès des institutions nationales, mais aussi des institutions régionales telles que la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), comme un moyen d'instaurer des rapports de genre égaux dans la société sénégalaise, en vue de construire des sociétés plus justes et durables.

Hyaceinthe Coly

« Aujourd’hui, l’organisation travaille beaucoup avec les hommes, pour faire changer les représentations liées aux masculinités, et aller vers des masculinités positives, mais c’est très difficile au Sénégal. Il y a des pressions, des menaces, des insultes, mais nous continuons notre lutte et nous espérons être appuyés et poussés vers l’avant avec d’autres qui croient en ce que nous faisons ».

Hyaceinthe Coly est un jeune homme de 31 ans de Dakar, qui se considère féministe et l’affirme sans détour. Depuis décembre 2019, il est le secrétaire exécutif du Réseau des Jeunes pour la promotion de l’abandon de l’excision et des mariages d’enfants. Très jeune, Hyaceinthe s’est engagé pour les droits des femmes au sein du mouvement scout. Son rôle était d’encadrer les différentes activités de jeunes lors des temps d’animations ainsi que les actions de plaidoyer.

En 2014, Hyaceinthe a participé au Girl Summit à Londres, une conférence mondiale pour promouvoir un monde sans mutilations génitales féminines (MGF) et mariages d’enfants. Dès son retour, il a organisé un atelier de restitution avec 25 organisations de jeunes qui luttent pour les droits des femmes, notamment pour l’abandon des violences basées sur le genre et des MGF, ainsi que pour la promotion des droits et de la santé sexuels et reproductifs. Suite à cet atelier, les participant·e·s ont mis en place le Réseau des Jeunes pour la promotion de l’abandon de l’excision et des mariages d’enfants, comprenant environ 30 organisations de jeunes. Le réseau a été officiellement reconnu en 2016. Aujourd’hui, le réseau regroupe au moins 30 000 personnes dans le pays entier, à travers différentes campagnes de sensibilisation et activités. Les organisations membres se retrouvent dans différents domaines d’intervention et elles partagent un engagement commun pour les droits des filles et des femmes au Sénégal.

Le réseau travaille dans des régions particulièrement exposées aux MGF : Kolda, Sédhiou, Matam, Kédougou, Ziguinchor, ainsi que dans les localités des zones frontalières, parce qu’en Guinée et au Mali, il n’y a pas de loi qui condamne la pratique de l’excision et des mariages de filles. Dans la périphérie de Dakar, qui regroupe une population multiculturelle, les habitant·e·s viennent de différentes régions qui pratiquent également l’excision. Souvent, le schéma est le même : les filles sont envoyées dans cette région pour rendre visite à “une tante” au

village et elles peuvent être excisées sous la pression des grand-mères et/ou des exciseuses. Hyacinthe souligne l'importance du plaidoyer et des actions de communication afin de combattre cette pratique néfaste. Le réseau travaille avec d'anciennes exciseuses, des agent·e·s communautaires, des chefs religieux et les jeunes leaders communautaires.

Après quatre ans à la tête du réseau, Hyacinthe a cédé la présidence à Sophie Ndiaye Sy pour occuper le poste de secrétaire exécutif. Aujourd'hui, il est diplômé d'un Master en Gestion de projet et il continue son engagement au sein du réseau et d'autres organisations pendant son temps libre. Il est le président de la Commission Santé au niveau du Conseil national de la jeunesse où il s'engage dans un plaidoyer auprès du gouvernement pour augmenter le budget dédié au soutien de la jeunesse. En 2019, Hyacinthe a également rejoint le Collectif Doyna comme responsable de plaidoyer.

Fort de son engagement de longue date, Hyacinthe a été nommé Ambassadeur de la campagne internationale He For She. Cette nouvelle fonction lui a permis de rencontrer beaucoup d'activistes du monde entier en participant à plusieurs conférences internationales, notamment au siège de l'Union Africaine, à Addis Abeba, où il a participé à un panel de haut niveau avec des chefs religieux.

Laeticia Carelle Goli

« En Côte d'Ivoire, il y a une multitude de réseaux et d'associations de femmes, mais celles-ci ne sont pas forcément au courant des actions des unes et des autres. Il devrait y avoir une plateforme qui mette en réseau ces activistes, qui leur permette d'unir leurs forces, de mener des actions collectives. Je voudrais par exemple à l'avenir créer une bibliothèque du féminisme afin d'ouvrir un espace d'échange d'idées et de savoirs entre militantes ».

Laetitia Carelle Goli est ivoirienne et a 29 ans. Elle est également blogueuse et rédactrice d'articles de presse. Elle a travaillé comme chargée de projet et conseillère politique au sein du pôle Genre et féminisme de la fondation Friedrich Ebert. Basée à Abidjan, cela fait maintenant quatre ans qu'elle milite comme féministe à travers de multiples actions individuelles et collectives.

Son engagement est né de ses expériences personnelles en tant que femme ainsi que d'une réflexion sur le statut des femmes par l'exploration de travaux féministes réalisés aux États-Unis. Elle a commencé à se mobiliser en créant un blog qui aborde des problématiques liées à la vie quotidienne des femmes dans son pays. Puis, elle est entrée en contact avec des féministes de Côte d'Ivoire et d'autres pays afin de constituer un réseau d'échanges, de soutien et d'actions militantes en ligne, principalement sur les réseaux sociaux. Pour Laetitia, il est essentiel d'exposer le sujet du féminisme sur la toile afin de dénoncer les violences faites aux femmes et d'aider les survivantes lorsque ces dernières ne peuvent pas s'exprimer, par peur du tabou.

Laetitia revendique son positionnement féministe. Elle explique d'ailleurs que dans son parcours, plus elle s'affirmait féministe, plus l'aversion envers ce mot lui donnait envie de poursuivre son engagement. Face aux critiques dirigées à l'encontre des féministes, face au sexisme et à la misogynie ambiante, Laetitia sait qu'il est nécessaire de diffuser et de renforcer les réflexions féministes. Elle se retrouve dans un féminisme intersectionnel car elle considère que toutes les inégalités (liées au genre, à l'origine sociale ou à la couleur de peau) sont liées dans la lutte féministe.

Au sein de la fondation Friedrich Ebert, Laetitia a réalisé des études de prospection visant à la compréhension des enjeux locaux, et des actions de sensibilisation et de plaidoyer. Dans la sphère politique, ses actions ont pour objectif l'amélioration de la représentativité des femmes. Et en ce sens, elle assure également des actions de mentorat destinées aux jeunes femmes afin de susciter et de renforcer leur intérêt pour

la politique, tout en leur enseignant les mécanismes internes de ce monde. Pour elle, il est indispensable que les femmes participent davantage à la politique et ne restent pas uniquement cantonnées à ce qu'elle appelle le "monde social". Si les actions de ce programme de mentorat touchent d'abord les jeunes femmes vivant en milieu urbain, il s'agit aussi d'atteindre différents milieux sociaux et d'intégrer d'autres groupes marginalisés comme les communautés LGBTQIA+.

En plus de son engagement professionnel, Laetitia s'investit beaucoup sur la toile. Grâce à la popularité de son blog, elle intervient dans les médias et lors de conférences portant sur la situation des femmes ou sur les mouvements et les pensées féministes, avec l'objectif de déconstruire les stéréotypes qui leur sont accolés.

En 2017, elle a activement participé à la construction du réseau féministe Alliance des femmes engagées pour le changement, l'ALFEC, lancée par la fondation Friedrich Ebert. Ce réseau se concentre sur le renforcement du leadership féminin en politique. Reposant sur des structures de solidarités sociales, ce réseau permet d'organiser des actions collectives de dénonciation des violences basées sur le genre à travers la visibilisation des affaires et un accompagnement informel des victimes, là où parfois les structures institutionnelles ont encore des lacunes. L'ALFEC travaille également en collaboration avec d'autres associations. Ainsi, pour Laetitia, il serait intéressant de créer une plateforme regroupant toutes ces associations et militantes féministes agissant individuellement, afin de faciliter la communication, d'éviter un doublage du travail et d'étendre la portée des réseaux à toutes les femmes ivoiriennes. Laetitia s'apprête à lancer l'académie politique des femmes qui vise à inculquer une culture politique et syndicale aux femmes par le canal du digital. À l'avenir, un de ses projets serait la création d'une bibliothèque du féminisme.

Maimouna Astou Yade

« La question de la santé sexuelle et reproductive est une question qui a toujours été sensible. La nouvelle génération de féministes doit mener ce combat. L'action associative féministe est complémentaire de celle des pouvoirs publics. L'État peut prendre des mesures politiques et sociales, mettre en place les structures dédiées et adaptées. Les associations féministes, elles, peuvent sortir les gens de la maison, les amener à se rendre dans ces centres, à parler de ces sujets et à changer leurs perceptions ».

Maimouna Astou Yade est une activiste féministe sénégalaise de 30 ans. Dès l'âge de 16 ans, elle devient bénévole dans la protection des enfants de la rue de sa ville : Kaolack. Juriste de formation et ayant fait des études de relations internationales et de géopolitique, elle a toujours considéré important de s'engager. Elle s'est elle-même impliquée dans la politique dès 2009 en travaillant pour le ministère de la Jeunesse puis celui de l'Économie solidaire et de la micro finance. Depuis, elle est engagée dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

Pendant ses études de juriste à l'Université de Dakar, elle a constaté que beaucoup de femmes de son entourage et de ses amies d'enfance ont été victimes de violences basées sur le genre : certaines ont été excisées, d'autres ont dû quitter l'école très tôt pour subvenir aux besoins de leur famille. Elle a aussi pu observer que l'université, comme l'école, exacerbait les inégalités de richesse et de chances. Consciente de sa situation privilégiée, elle a accueilli dans sa chambre plusieurs étudiantes qui avaient quitté leur village natal pour venir étudier à Dakar. Elle a alors décidé de co-fonder une association de jeunes femmes déléguées, afin de porter les revendications et les besoins des étudiantes auprès de l'Université.

Dans sa démarche féministe, Maimouna est attentive à la prise en compte des réalités spécifiques vécues par les femmes en Afrique ou les femmes d'ascendance africaine. Elle a par exemple porté un plaidoyer fort au Forum Panafricain des Jeunes Leaders sur les questions d'excision, alors qu'elle dirigeait le Club des Jeunes Filles en Population et Développement. Elle a ensuite travaillé pour la mise en œuvre de programmes contre l'excision dans les zones les plus rurales du Sénégal. Elle a également été membre fondatrice de YWA Sénégal et la première présidente de l'association, avant de la quitter en 2015. Elle a créé la plateforme JGEN Women Global Entrepreneurship, inaugurée en novembre 2017, pour aborder les questions de l'emploi au Sénégal et de l'intégration des femmes sur le marché du travail. Grâce à cette plateforme, elle a lancé un programme

d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes femmes sénégalaises, en partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle.

Enfin, Maimouna entend renforcer la place des femmes dans la vie politique et citoyenne. Le réseau JGEN Women Global Entrepreneurship va prochainement lancer un projet sur l'intégration du genre dans la gouvernance locale pour promouvoir la participation des femmes à la politique et augmenter le nombre de femmes qui se présentent aux élections municipales. Il s'agira de la première initiative de ce type au niveau local, initiée et conduite par une organisation de jeunes féministes.

Meganne Lorraine Boho

« La mentalité est le plus grand obstacle dans la mise en œuvre de nos actions de lutte contre les violences faites aux femmes. D'aucuns pensent que nous sommes dans un combat hommes contre femmes ou que nous venons détruire des couples puisque nous sommes un réseau féministe. Ce qu'il faudrait savoir, c'est que résumer le féminisme uniquement à des problèmes de foyers, c'est lui enlever son essence. Dans le féminisme, il y a le droit à l'éducation, le droit d'accès aux instances de décision, l'arrêt de pratiques dangereuses telles que les mutilations génitales, les mariages forcés. Il y a une pléthore d'axes qu'il faudrait que notre société considère avant de s'opposer catégoriquement à cette lutte du respect des droits des femmes ».

Meganne Lorraine Boho a 25 ans. Elle se définit comme féministe depuis toute petite, même si elle n'a compris la signification et les implications du mot qu'à l'adolescence. Elle a commencé à interroger les normes sociales très jeune. Plus tard, elle a été victime de violences sexuelles, conjugales et de harcèlement. Ses expériences personnelles ainsi que professionnelles - lors de son passage au Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA) en qualité de digital consultant, elle a été confrontée aux témoignages et aux statistiques accablantes concernant les violences basées sur le genre - l'ont poussée à s'engager davantage pour aider des femmes qui ont pu se trouver dans sa situation et faire face à un manque de services adéquats. Elle a donc commencé à donner des conseils bénévolement à des jeunes femmes de sa communauté.

Elle a participé également à de nombreux programmes et formations, dont The Study of the United States Institute for Women Leaders dans l'État du Delaware et la Young African Leadership Initiative (YALI) à Lagos et à Dakar. Depuis, elle coache gratuitement des jeunes femmes pour les aider à accéder à ces programmes. En 2015, elle intègre la fondation internationale SEPHIS, une association apolitique qui agit pour la promotion du leadership féminin. En tant que directrice régionale de la communication et des levées de fonds à SEPHIS, elle a été de l'équipe de mise en œuvre du SEPHIS National Tour for Women Empowerment, une caravane ambulante traversant la Côte d'Ivoire pour rencontrer et former des jeunes femmes aux questions de genre. En 2019, son engagement est reconnu par l'obtention du Diana Award, prix qui souligne sa capacité à inspirer d'autres femmes à l'échelle communautaire et internationale.

Depuis, Meganne dédie son énergie à la lutte en faveur des droits des femmes et à la conduite d'actions pour lutter contre les violences domestiques, sexuelles et sexistes à

l'égard des femmes à travers La Ligue Ivoirienne des Droits des Femmes dont elle est la présidente. Elle poursuit son engagement féministe, guidée par la volonté de changer la perception du rôle des femmes dans la société à travers ce réseau féministe qui accorde une place de choix à l'éducation sur le féminisme ainsi qu'à l'assistance juridique, psychologique et sociale aux survivantes de violences sexuelles et physiques. Elle croit fermement que l'assistance auprès des femmes victimes de violences, en plus d'être un objectif en soi, joue également un rôle clé dans la mise en place d'une chaîne de confiance entre la société et les femmes dans le but de briser le silence, de les protéger et de protéger leurs droits.

Sélectionnée parmi plus de 5 600 candidatures, Meganne a été récemment désignée comme lauréate du programme Women Deliver Young Leaders. Elle fait partie des 300 jeunes leaders retenu·e·s en juin 2020 qui bénéficieront pendant deux ans de formations à travers le monde, de ressources qui leur permettront d'élaborer des programmes en faveur de la santé et des droits des filles, des femmes et des jeunes, ainsi que de participer à la conférence Women Deliver 2022, la plus grande conférence au monde sur l'égalité des sexes, la santé et les droits des filles et des femmes. Parmi ses nombreux projets à long terme, Meganne compte également s'engager dans la politique de son pays.

Morel-Imelda Kouadio

« Les politiciens peuvent agir mais je crois que c'est plus la cellule familiale qu'il faut influencer, parce que c'est au sein de la cellule familiale et scolaire que nous passons le plus de temps avant de nous lancer dans la société. Finalement, tu ne passes que quelques heures dehors, en considérant que "dehors", c'est la société. Par conséquent, ce sont avant tout les valeurs transmises à l'école et dans la vie familiale qui éduquent et façonnent la mentalité. Rien n'est vraiment inné, et c'est ce que l'éducation à la maison, c'est-à-dire dans la première cellule, va t'inculquer qui sera déterminant. Ensuite, en entrant dans la société, tu vas pouvoir faire en sorte ou pas de quitter ce schéma. C'est à toi de pouvoir impacter ce que la société va te donner, tu peux toujours prendre ce qui te plaît, ce que tu veux changer dans la société ».

Morel-Imelda Kouadio est étudiante en sciences politiques depuis 2015 et actuellement en Master 2 de relations internationales et diplomatie. Depuis 2018, elle a à cœur de soutenir l'ONG ivoirienne Cavoequiva, qui prend en charge les jeunes filles victimes de traite et d'exploitation sexuelle. Elle s'engage également sur la toile en tenant un blog intitulé Imelda Thinks That sur lequel elle publie des articles portant sur le féminisme et la vie des femmes ivoiriennes. Avec plus de 1 500 lecteurs à travers le monde (Côte d'Ivoire, Maroc, Mali, Canada, États-Unis, France), cette blogueuse aborde le thème des violences basées sur le genre, de la santé mentale et des femmes en politique.

Morel-Imelda estime que la sphère familiale et la sphère scolaire sont les plus influentes dans la société et elle croit en le pouvoir de l'éducation pour faire évoluer les mentalités. En ce sens, l'éducation complète à la sexualité, notamment l'apprentissage du consentement, et la prévention des violences sexuelles, font partie des thèmes qu'elle souhaite voir enseignés dans toutes les écoles de son pays, et ce dès le plus jeune âge. Pour cette activiste de terrain et blogueuse, les droits et la santé sexuels et reproductifs des femmes et des adolescentes sont au cœur des enjeux sociétaux actuels. Par exemple, les actions de mobilisation pour répondre à la précarité menstruelle se multiplient et en ce sens, Morel-Imelda participe régulièrement à des collectes de produits d'hygiène menstruelle. Elle va aussi à la rencontre de jeunes femmes victimes de traite et d'exploitation sexuelle. Ces échanges l'ont convaincue de lutter pour garantir l'accès à l'éducation à toutes les jeunes filles.

Ayant eu l'opportunité d'effectuer un stage au sein du ministère des Affaires étrangères, Morel-Imelda souhaite poursuivre son travail dans le domaine politique afin d'obtenir

la mise en place de quotas plus ambitieux pour favoriser la participation politique des femmes ivoiriennes. En effet, s'il existe aujourd'hui une loi qui impose un recrutement minimum de 30% de femmes aux postes à hautes responsabilités, ce n'est pas suffisant pour atteindre la parité.

Pour Morel-Imelda, les féministes de Côte d'Ivoire n'ont pas nécessairement besoin d'un appui extérieur et étranger pour faire progresser les droits des femmes dans leur pays. L'impact d'une ONG étrangère reste trop souvent limité au renforcement de capacités, alors qu'il devrait s'inscrire dans une visée éducative de long terme. L'important est de soutenir les associations féministes en accord avec leur propre agenda, et de façon pérenne.

Elle poursuit son engagement pour l'accès à l'éducation qui est selon elle la clé dans le combat pour les droits des femmes.

Ndèye Fatou Kane

« Au Sénégal, le mot « féminisme » est souvent associé à un héritage français, et donc perçu comme une idée occidentale. Mais il faut déconstruire ce négativisme autour du terme et il faut aller fouiller plus loin dans notre histoire. Le féminisme n'a pas commencé avec Simone de Beauvoir, il y a eu des reines mères, des guerrières au Sénégal et pour moi, elles sont aussi féministes. Malheureusement, pour beaucoup, la féministe est celle qui est allée à l'université. Il y a un travail d'historicisation à mener ».

Ndèye Fatou Kane est une féministe sénégalaise de 33 ans. Son engagement féministe est d'abord né de la volonté de visibiliser et documenter la pensée et les mobilisations des féministes de son pays. De retour au Sénégal après huit années en France, elle a constaté que les figures féministes sénégalaises historiques ne se faisaient plus entendre comme avant. Elle a donc décidé d'entreprendre un travail de recherches auprès d'elles. Parti d'une action militante personnelle, ce projet l'a poussée à poursuivre des études sur le genre. Désormais, elle s'intéresse particulièrement à l'engagement des jeunes militantes féministes au Sénégal. Les travaux de Ndèye Fatou ont révélé une difficulté chez les pionnières féministes à passer le flambeau aux nouvelles générations. Elle en a conclu qu'il fallait que les plus âgées tendent la main aux plus jeunes et que les féministes sénégalaises avaient besoin de se réapproprié d'une certaine manière l'héritage féministe sénégalais, pour mener les luttes de demain.

Forte de ce constat, elle a écrit *Vous avez dit féministe ?* en 2018, un livre sur ce qu'être féministe signifie aujourd'hui au Sénégal. Elle s'est pour cela inspirée de textes de féministes du monde, de Simone de Beauvoir à Chimamanda Ngozi Adichie ou Mariama Bâ, sans oublier Awa Thiam, autrice du premier livre cartographiant les féminismes en Afrique (*La parole aux négresses*, 1978). Elle a enquêté sur les mobilisations féministes sénégalaises et sur les théories afro-américaines, avec l'intersectionnalité en toile de fond, en se demandant pourquoi ces mouvements n'interagissaient pas davantage et de façon plus audible au Sénégal. L'analyse de Ndèye Fatou est que cela est dû au fait que le féminisme est perçu au Sénégal comme un mouvement occidental et plutôt élitiste, voire académique. Aujourd'hui, il y a beaucoup de femmes au Sénégal qui se sont un peu écartées du féminisme parce qu'elles se disent qu'il est trop académique et déconnecté de leurs réalités. Mais selon Ndèye Fatou, elles sont féministes sans le savoir. Elle pense qu'il faut déconstruire ces représentations en allant chercher des figures de référence dans l'histoire sénégalaise, qui peuvent être considérées comme féministes aussi.

Nourrie par ses lectures, ses recherches et son militantisme, Ndèye Fatou affirme aujourd'hui qu'elle se rattache à un féminisme intersectionnel. Bien que l'intersectionnalité est à la base une théorie juridique, il s'agit d'un outil très utile pour représenter les oppressions subies par les femmes à tous les échelons de la société. Selon elle, il n'existe pas un féminisme africain au singulier, mais plusieurs féminismes. Ainsi, le vécu et le militantisme d'une femme sénégalaise vivant en Afrique ne sera pas le même qu'une femme afro-descendante vivant en Europe. Si les questions de genre et la lutte contre le patriarcat concernent toutes les femmes, certaines d'entre elles feront face à d'autres discriminations, liées au racisme par exemple. L'important est de faire preuve de solidarité entre féministes, qui ont toutes en commun deux combats fondamentaux : la liberté sexuelle et l'indépendance économique des femmes.

Selon Ndèye Fatou, le milieu féministe sénégalais est en pleine effervescence, mais il manque de structuration et d'espaces collectifs pour faire converger les luttes. Si le mouvement Yewwu Yewwi, pionnier de la lutte des femmes au Sénégal, a permis une structuration des mouvements féministes sénégalais, elle constate qu'aujourd'hui, les jeunes féministes sénégalaises n'ont pas encore cette culture de la mobilisation en réseau. L'impulsion des jeunes est pourtant bien là : les mobilisations en faveur de la lutte contre les violences sexuelles - qui ont conduit à une loi criminalisant le viol - ont vu l'émergence de nouveaux groupes et l'essor d'un militantisme jeune et féministe sur les réseaux sociaux.

C'est dans ce contexte que Ndèye Fatou a d'ailleurs lancé le hashtag #BalanceTonSaiSai, devenu viral, qui fait écho à #BalanceTonPorc, pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles au Sénégal. Selon elle, il est important de maintenir la pression sur ces sujets au Sénégal, notamment pour veiller à l'application de la nouvelle loi criminalisant le viol.

Parmi les actrices agissant dans l'écosystème féministe, Ndèye Fatou souligne également le travail de qualité mené par les ONG pour accompagner les dynamiques militantes sénégalaises, tout en pointant une tendance à l'infantilisation des femmes dans les programmes pour l'égalité femmes-hommes. Elle rappelle qu'il faut respecter les réalités, travailler main dans la main, aller vers les organisations sur place et voir comment les accompagner.

Aujourd'hui, depuis Paris, Ndèye Fatou suit l'évolution et les mobilisations des mouvements féministes sénégalais, comme par exemple une campagne contre le harcèlement sexuel dans les transports publics (#BulMaRissu), à laquelle elle a contribué à distance. Elle a pour projet de retourner au Sénégal, pour mettre en pratique le savoir théorique acquis, mais aussi soutenir de façon plus directe ces mouvements.

Nesmon De Laure

« Le Média citoyen répond en quelque sorte à un besoin d'affirmation parce que j'ai travaillé longtemps dans des rédactions, dans des grandes entreprises de presse mais j'ai jugé que je n'étais pas toujours à la place que je méritais. Je n'avais pas toujours le choix de mes sujets. Je suis restée longtemps dans des salles de rédaction sans avoir la promotion que je méritais. A l'époque, je recevais beau- coup de prix pour mon travail, je faisais partie des meilleurs de l'équipe mais je n'avais pas de promotion salariale ni de nouveau poste. Par exemple, je n'ai jamais été nommée rédac- trice en cheffe. Par conséquent, j'ai créé un média qui répond à mes attentes parce que j'ai envie de m'exprimer. C'est comme ça que « Le Média citoyen » est né. Je fais en sorte qu'il y ait au moins un article par semaine sur les femmes ou sur des sujets qui concernent les femmes. C'est à travers les médias et le site en ligne que je mène mon combat en tant que féministe ».

Nesmon De Laure est rédactrice en cheffe du journal en ligne Le Média citoyen à Abidjan. Elle est née dans un quartier populaire d'Abidjan. Sa famille, issue d'une région rurale de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, valorisait l'éducation des jeunes filles, allant ainsi à l'encontre des tendances qui prévalaient dans cette région.

Elle s'est toujours engagée comme une féministe, sans nécessairement savoir qu'elle l'était. Son activisme a commencé en 2008 par une grève de la faim. Depuis, elle s'engage pour la liberté d'expression et notamment la mobilisation des femmes sur la toile.

En tant que journaliste, elle a subi des discriminations sexistes au travail et pense qu'elle n'a pas eu de promotions parce qu'elle est une femme. Par conséquent, en 2017, elle a créé l'association informelle le Salon des Jeunes femmes journalistes qui regroupe des femmes journalistes, des blogueuses et des étudiantes en journalisme. Des rencontres sont régulièrement organisées avec ces jeunes femmes afin de débattre de sujets tels que le leadership féminin dans le journalisme et au travail, la participation des femmes en politique, la sécurité, etc. N'ayant pas de structure officielle, ce réseau est autofinancé par les cotisations des membres ainsi que par Nesmon. Parallèlement, en 2019, elle fonde l'ONG Opinion Éclairée, dont des membres sont également journalistes et rédigent des articles pour le journal en ligne Le Média citoyen. Que ce soit par le biais de l'ONG, de son travail pour le journal en ligne ou de ses prises de position sur les réseaux sociaux, Nesmon défend la justice sociale. Elle souhaite donner la parole aux femmes dans les médias, renforcer leur leadership et leur participation dans la vie politique.

Pour Nesmon, l'activisme des féministes de Côte d'Ivoire se retrouve à travers les associations qui défendent les droits des femmes et mènent des actions qui peuvent être considérées comme féministes, sans pour autant se déclarer comme telles. Elle déplore le fait que les politiques publiques nationales ne s'inscrivent pas dans une ligne féministe, et que la représentation des femmes repose sur une vision patriarcale. En tant que mère célibataire, Nesmon dénonce la stigmatisation et la marginalisation des mères célibataires, dont le ministère de la Famille parle peu. Dans la sphère publique, il faut attendre le discours annuel du 1er mai de l'Union générale des travailleurs en Côte d'Ivoire pour entendre que les mères célibataires sont des cheffes de familles, indépendantes et qui méritent une considération salariale juste. Pour Nesmon, c'est essentiel car la liberté sociale s'acquiert par la liberté économique.

Dans son rôle de rédactrice en cheffe, l'objectif de Nesmon est de garantir une indépendance des journalistes, et cela a des conséquences sur la ligne éditoriale de son média. Par exemple, elle refuse régulièrement des propositions de financements de donateurs qui souhaitent obtenir en retour des articles en leur faveur. Les membres de l'ONG Opinion Éclairée sont libres d'avoir des opinions politiques et d'écrire sur les sujets de leur choix. En ce qui concerne les reportages menés par Nesmon, ils sont toujours en lien avec la vie des femmes dans toutes les régions du pays. Issue d'une communauté rurale, Nesmon sait que l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive pose un véritable défi, notamment dans l'Est du pays, où les hôpitaux manquent et où la population est obligée de se faire soigner dans le pays voisin, le Ghana.

Grâce à un reportage qu'elle a mené dans un village de cette région frontalière, elle a mis en lumière la nécessité d'obtenir la réhabilitation d'un hôpital qui garantisse un accès sécurisé à l'accouchement. Cette nouvelle visibilité du problème dans les médias a attiré les financements d'une fondation et a entraîné la réhabilitation dudit hôpital - une victoire pour la féministe Nesmon.

Shayden

« On ne va jamais encourager ce genre de projet ici à Abidjan. Je n'ai rien contre l'État ou quoi que ce soit ; je suis pour être sincère dans ce que l'on fait. Ici, on a tendance à encourager tout ce qui va dans le sens de l'amusement, c'est-à-dire qu'on ne veut pas poser les vraies questions, on ne veut pas de débats. Tant que cela amuse et que cela abrutit, on va financer ton projet mais lorsqu'il s'agit de projet engagé comme le mien, le ton change. Le festival n'est pas financé parce qu'il peut révéler justement tout ce qui ne va pas dans la société. Pour le moment, chaque année, je suis obligée de travailler dur, c'est-à-dire avoir quinze millions de boulots en même temps et d'essayer de gérer certaines choses. Je profite aussi de mon réseau, tissé grâce à mes apparitions dans pas mal de radios et de télé. Je peux compter sur certains contacts qui n'ont peut-être pas d'argent à me fournir mais peuvent me prêter du matériel. C'est vraiment, on va dire, de la love money et mon propre argent. Il n'y a ni entreprise ni institution qui finance le festival. Chaque fois qu'on me pose des questions sur le festival, c'est toujours : "tu gagnes quoi à organiser un événement qui a un impact ? À avoir des activités sociales qui te prennent tout ton argent et qui finalement te compliquent la tâche dans ton engagement pour encourager une nouvelle génération artistique ?". Je pense qu'on vit en société et tu ne peux pas être en train de danser quand les gens vont mal. C'est logique pour moi. Ça n'a pas l'air de l'être pour tou-te-s. Certes, j'ai besoin d'argent et les gens ont peur quand tu dis que tu as besoin d'argent mais rien ne se fait sans argent. J'avance avec le peu d'argent que j'ai, je peux faire sans mais très vite, plus ça monte, plus tu es obligé d'avoir de l'argent ».

Shayden est une chanteuse ivoirienne de 28 ans qui a participé à The Voice Afrique en 2016. Elle est également animatrice radio à Nostalgie. Elle se reconnaît dans un afro féminisme et s'engage dans ses domaines, c'est-à-dire l'art et les médias. Sa prise de conscience féministe s'est produite lors d'une tournée en Afrique de l'Ouest avec l'émission The Voice Afrique. Elle a alors constaté que les femmes sont peu représentées dans le monde de la musique et qu'elles doivent davantage prendre la parole sur le devant de la scène. Par conséquent, elle travaille à créer une industrie culturelle et musicale ivoirienne plus inclusive.

Shayden milite également contre les ravages des violences basées sur le genre, en particulier les violences conjugales. Elle a été marquée par le décès - le féminicide - d'une de ses amies. Pour Shayden, ce sont 70% des femmes ivoiriennes qui subissent des violences conjugales au cours de leur vie, et ce fléau touche toutes les couches sociales. En lançant la campagne Speak for Her, elle s'est concentrée sur l'absence de loi dissuasive contre le harcèlement sexuel dans le système juridique ivoirien et a organisé une marche à Abidjan, avec le soutien d'une députée locale. Cette campagne

de sensibilisation a obtenu une résonance internationale.

Artiste engagée, Shayden a créé en 2017 le Lili Women Festival, un festival 100% féminin qui donne la parole à toutes les femmes. Entre concerts, ateliers de musique, danse, peinture, théâtre et écriture, ce rendez-vous annuel est l'occasion d'impulser la création d'une communauté de femmes artistes et de les sensibiliser au rôle qu'elles peuvent jouer dans la société. Chaque année, une vingtaine de femmes participe aux ateliers et ce sont plus de 600 personnes qui assistent aux concerts gratuits.

L'objectif de Shayden est que ces rencontres entre artistes, médias et public proposées par les ateliers du festival entraînent un changement de perceptions des femmes et de l'égalité femmes-hommes. Pour cela, par exemple, certains ateliers promeuvent une image valorisante des chanteuses dans les clips vidéo et une image positive qui s'inscrit dans la lignée des critères de beauté locaux. Aujourd'hui, le festival est populaire grâce à la grande mobilisation de Shayden sur les réseaux sociaux, mais le défi reste de trouver des professionnel-le-s bénévoles pour animer les formations et des ressources financières pour la logistique de l'événement. En effet, ce sont Shayden, et quelques ONGs qui la soutiennent, qui financent entièrement le festival. Shayden déplore le manque de soutien de la part des institutions lorsque des citoyennes sont à l'initiative d'une telle mobilisation artistique qui ne relève pas uniquement du divertissement. Chaque année, un thème est choisi pour faire vivre le festival : les violences conjugales, l'éducation des jeunes filles, autant de sujets qui engendrent des débats vifs dans la société.

À l'avenir, Shayden souhaite se mobiliser davantage dans la promotion de l'éducation des jeunes filles en mettant en place un programme de mentoring et des journées sportives.

Sylvia Apata

« J'estime que bien que nous soyons originaires de continents différents, ce qui suppose de réalités parfois différentes, le féminisme n'a pas de frontière dans la mesure où le statut des femmes dans nos différentes sociétés est malheureusement le même : celui des êtres qu'on infériorise. Toutefois, en tant qu'africaines, nous avons parfois des réalités encore plus spécifiques du fait de nos coutumes et nos traditions, qui sont avilissantes pour les femmes, mais également du fait de notre rapport avec notre corps, dû aux stigmates de la colonisation. Je me considère donc comme une féministe universaliste, écologique et afro-féministe ».

Sylvia Apata a 28 ans. Sa conscience féministe s'est construite dès le plus jeune âge, lorsqu'elle refusait de se limiter aux jeux habituellement réservés aux filles. Juriste et enseignante vacataire en relations internationales, elle se considère également cyberactiviste. Son blog lui permet de sensibiliser des milliers de personnes en dénonçant les discriminations et les violations des droits que subissent les femmes en général, et en particulier les femmes africaines. Elle est, depuis mars 2019, point focal en Côte d'Ivoire du Réseau international des droits humains (RIDH), une ONG suisse, et a collaboré avec plusieurs ONG et associations locales. Mais constatant que nombre d'entre elles étaient soit instrumentalisées par le pouvoir en place, soit par l'opposition, elle a décidé en août 2019 de créer sa propre structure : l'organisation des Citoyennes pour la Promotion et la Défense des Droits des Enfants, Femmes et Minorités (CPDEFM), qui a pour vocation d'être une structure militante apolitique capable de montrer aux adultes de quoi les jeunes sont capables !

Depuis sa création, l'association de Sylvia mène des actions de lutte contre les violences faites aux femmes, aux enfants et aux minorités raciales et sexuelles. En novembre 2019, les membres de la structure ont conduit une enquête sur les violences conjugales dans deux communes d'Abidjan : Yopougon et Cocody. Cette enquête a révélé que 70% de femmes de ces localités étaient victimes de violences conjugales. Depuis, munies de hauts parleurs, les membres de l'association dénoncent ces violences tous les samedis sur les marchés, et informent sur les services d'aide existants. En plus d'un volet sensibilisation des populations, elles aimeraient former les policiers. Souvent, quand une femme essaie de dénoncer une violence, qu'elle a bravé sa peur, sa famille, le prêtre ou le pasteur, et sa communauté toute entière, elle doit encore affronter des policiers non formés qui ne savent pas accueillir sa plainte, et qui parfois sont violents. Sylvia et ses collègues interviennent aussi aux côtés des femmes rurales au sud de la Côte d'Ivoire et bientôt au nord-ouest et à l'ouest du pays. Pour Sylvia, il ne suffit

pas de lancer des programmes de microfinance pour « autonomiser » les femmes de ces territoires. Il faut qu'elles puissent avoir accès à la terre et posséder un titre de propriété. Il faut aussi qu'elles soient formées pour gérer leurs affaires et, pour celles qui le souhaitent, s'organiser collectivement en coopératives.

Selon Sylvia, les femmes doivent affronter le sexisme dans tous les espaces de leur vie. Aucun n'est épargné. Dans les milieux scolaires et universitaires, qu'elle connaît bien, les femmes y sont également considérées comme inférieures. Les élèves manquent d'information sur leur droits et leur sexualité, beaucoup doivent faire face à des grossesses non désirées. Par ailleurs, de nombreuses étudiantes sont confrontées au harcèlement sexuel et Sylvia souhaiterait développer une application qui permette aux filles de dénoncer leurs agresseurs et de trouver du soutien. Cela fait partie des nombreux projets sur lesquels Sylvia travaille avec sa structure. Il lui faut maintenant mobiliser des ressources, mais les portes à pousser ne sont pas nombreuses.

Conclusions

Ce rapport résume les constatations principales d'un projet de recherche effectué par 5 étudiantes de master sur les activistes en Côte d'Ivoire et au Sénégal agissant pour l'égalité de genre. Il a été constaté qu'une multitude de réseaux, d'organisations (voir Cartographie XX) et de modes d'actions (Voir XX) coexistent dans cette lutte. Néanmoins, de multiples besoins persistent. Conscientes des limites et contraintes de cette étude, plus de recherches, particulièrement dans les zones rurales, sont nécessaires. Cependant, les données et informations obtenues sont riches et permettent ainsi de formuler quelques recommandations pour soutenir des projets dans ces deux pays.

Les militantes ivoiriennes et sénégalaises utilisent divers médiums pour atteindre les populations, notamment rurales. Particulièrement, elles passent par des projets de sensibilisation, mais également des 'nouveaux médias' tels que la radio, le théâtre, le rap. Les nouvelles formes de journalisme, comme le blog et l'utilisation des réseaux sociaux sont des moyens d'action de plus en plus privilégiés. Cependant, conscientes que certains modes d'actions ne sont pas compatibles avec certains contextes (par exemple en cas de manque d'accès internet ou d'existence de structures patriarcales fortes), certaines activistes utilisent des méthodes innovantes pour atteindre des populations plus rurales telles que des focus groups ou l'utilisation de caravanes de sensibilisation ambulantes.

Si ces modes d'actions sont considérés efficaces, plusieurs personnes interrogées soulignent l'importance de changer les mentalités dans la société avant toute chose. En effet, elles expliquent que même si il existe des dispositifs pour améliorer la condition des femmes, ceux-ci peuvent ne pas être utilisés. Ainsi, des campagnes de sensibilisation qui expliquent, par exemple, les effets négatifs des VBG, représentent pour certaines activistes le soubassement primordial de leurs actions. De plus, les militantes des deux pays soulignent l'importance de créer une plateforme pour les activistes/féministes, telle qu'une maison du féminisme ou un réseau englobant les multitudes de réseaux existants. Ces derniers permettraient la centralisation des efforts, promouvraient

l'échange d'idées, la coordination entre elles, et favoriserait l'organisation de formations et de séminaires.

Toutes les personnes interrogées ont indiqué que de nombreux besoins existaient. Selon elles, plusieurs sujets nécessitent davantage d'attention et de financements pour atteindre l'égalité femme-homme. Il s'agit notamment de :

1 Un soutien aux femmes et filles dans les milieux ruraux ou en dehors des grands centres urbains, particulièrement en ce qui concerne l'accès aux soins et à l'éducation.

- ▶ Faire plus d'études de prospection et de missions de terrain afin de mieux comprendre les besoins des populations (féminines) rurales.
- ▶ Inclure les femmes et les filles dans l'élaboration de projets et stratégies qui visent à augmenter leur accès aux soins et à l'éducation.
- ▶ Pour assurer un impact durable, collaborer avec les chefs de villages, leaders religieux et les communautés. Il est essentiel que les parties prenantes adoptent des attitudes et des comportements égalitaires au lieu de patriarcales, pour que la situation des femmes puisse s'améliorer.

2 La lutte, la prévention et la sensibilisation contre les violences basées sur le genre.

- ▶ Renforcer les campagnes de sensibilisations et la mise en place de cellules de genre au niveau scolaire et dans les institutions juridiques et publiques.
- ▶ Appuyer la construction de structures d'accompagnement pour les survivantes de VBG comprenant un accompagnement complet, c'est-à-dire au niveau juridique, médical, psychologique, et socioéconomique.
- ▶ Mettre le bien-être des survivantes, et leur accès à la justice, au centre de toute action.

3 La promotion de l'égalité de genre en milieu scolaire et la création d'environnements favorables à la réussite scolaire.

- ▶ Investir dans la nouvelle génération en l'élevant selon des valeurs d'égalité de genre (et pas selon des normes davantage patriarcales).
- ▶ Soutenir la mise en place de cellules de genre.
- ▶ Mettre fin aux VBG dans le milieu scolaire (ex: notes sexuellement transmissibles, harcèlement sexuelle de (jeunes) filles pour part des professeurs) et tenir les auteurs de violence responsable.
- ▶ Promouvoir le leadership des filles en créant des opportunités pour pratiquer les qualités de leadership tels que la prise de parole en publique ou le leadership politique.

De nombreux défis persistent : les militantes des deux pays s'accordent sur les limites des projets actuels, souvent menés à court-terme. Pour assurer la pérennité et l'impact de leurs initiatives, elles expriment un besoin pressant d'élaborer des projets de long-terme qui incluent les besoins et les demandes prioritaires des bénéficiaires dès leurs conception. Il faut *“écouter et écouter attentivement les acteurs et actrices locaux”* selon une militante sénégalaise. Pour certaines, il est donc indispensable de trouver un bailleur avec lequel leurs visions et valeurs s'accordent afin d'établir une relation de confiance durable.

Plusieurs personnes ont ainsi indiqué des réticences à travailler avec un bailleur. En effet, certaines expliquent que ces derniers peuvent avoir des agendas rigides qui laissent peu de marge de manoeuvre et de possibilités de mettre en oeuvre des projets en harmonie avec le contexte local. Au Sénégal, plusieurs personnes rencontrées expliquent qu'il est ainsi préférable de trouver des financements locaux (même si cela peut être difficile) pour gagner en crédibilité auprès des bénéficiaires. Une féministe a ajouté que les bailleurs de fonds doivent faire plus confiance aux jeunes.

En matière de type de soutien, les besoins sont divers. Bien qu'un soutien financier soit préférable, plusieurs personnes interrogées ont souligné le besoin d'un appui technique. Par exemple, plusieurs organisations manquent de ressources humaines et de personnes compétentes. Un soutien logistique a aussi été indiqué particulièrement pour atteindre les populations plus rurales. **Enfin, toutes les personnes interrogées s'accordent pour dire qu'il y a un besoin fort de financement et de soutien technique pour atteindre l'égalité des femmes et des hommes dans leur pays.**

Bibliographies

05/11

Agence Française de Développement. 2018. « Les filles à l'école en Côte d'Ivoire ». <https://www.afd.fr/fr/actualites/grand-angle/en-cote-divoire-les-filles-poussent-les-portes-de-lecole> (25 juin 2020).

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. 2016. Analyse genre des bases de données existantes. Dakar: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. http://www.ansd.sn/ressources/publications/3-SES-2016_Education-formation.pdf.

———. 2018. Situation Economique et Sociale du Sénégal en 2015. Dakar: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. http://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/2-SES-2015_Education.pdf.

———. 2019. Situation Economique et Sociale du Sénégal en 2016. Dakar. http://www.ansd.sn/ressources/publications/3-SES-2016_Education-formation.pdf.

Agorsah, Kofi E. 1990. « Women in African Traditional Politics ». *Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law* 30 & 31: 77-86.

Apata, Sylvia. 2019. Enquête de Sondage

d'Opinion des Populations Abidjanaise sur les Violences Conjugales dans les Communes de Cocody et Yopougon (Côte d'Ivoire). Abidjan: CPDEFM.

Atcha, Emmanuel. 2018. « Sécurité alimentaire: le programme «un million de citernes pour le Sahel» atterrit au Sénégal ». *La Tribune*. <https://afrique.latribune.fr/politique/politique-publique/2018-08-08/securite-alimentaire-le-programme-un-million-de-citernes-pour-le-sahel-atterrit-au-senegal-787329.html> (25 juin 2020).

Banque Africaine de Développement. 2019. « Perspectives économiques en Côte d'Ivoire ». Banque africaine de développement - Bâtir aujourd'hui, une meilleure Afrique demain. <https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-de-louest-cote-divoire/perspectives-economiques-en-cote-divoire>

———. 2015. Autonomiser les femmes africaines: Plan d'action. Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015. Abidjan: Banque Africaine de Développement. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Gender_Equality_Index_2015-FR.pdf.

Bouchama, Nejma et al. 2018. « Gender Inequality in West African Social Institutions ». https://www.oecd-ilibrary.org/development/gender-inequality-in-west-african-social-institutions_fe5ea0ca-en.

Business France d'ABIDJAN. 2019. « Fiche pays Côte d'Ivoire ». <https://www.businessfrance.fr/fiche-pays-cote-d-ivoire> (14 juillet 2020).

Ellovich, Risa S. 1985. « The Law and Ivoirian Women ». *Anthropos* 80(1/3): 185-97.

French, Howard W. 1996. « For Women in Ivory Coast, New Fight for Equality ». *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/1996/04/06/world/for-women-in-ivory-coast-new-fight-for-equality.html> (11 avril 2020).

Institut National de la Statistique (INS), et ICF International. 2013. *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples 2011-2012*. Calverton, Maryland, USA: INS et ICF Internationa. <https://www.dhsprogram.com/pubs/pdf/FR272/FR272.pdf>.

IPU Parline. « Women in Parliaments: World Classification ». <http://archive.ipu.org/wmn-e/arc/classif011217.htm> (24 juin 2020).

Jeune Afrique. 2017. « La Côte d'Ivoire face au phénomène persistant des grossesses à l'école – Jeune Afrique ».

<https://www.jeuneafrique.com/441506/societe/cote-divoire-face-phenomene-persistant-grossesses-a-lecole/>

Konan, André Silver. 2019. « Mariage en Côte d'Ivoire: 5 choses à savoir sur la réforme en faveur de l'égalité hommes-femmes – Jeune Afrique ». <https://www.jeuneafrique.com/761978/societe/mariage-en-cote-divoire-5-choses-a-savoir-sur-la-reforme-en-faveur-de-legalite-hommes-femmes/> (11 avril 2020).

LeadAfrique. « Lead Afrique francophone – Inspiring leadership for a sustainable world ». <http://leadafriquefrancophone.org/> (25 juin 2020).

Magrin, Géraud. 2015. « L'Afrique entre « malédiction des ressources » et « émergence » : une bifurcation ? » *Revue Française de Socio-Economie Hors-série(2): 105-20*.

Make Every Woman Count. 2018. *African Women Decade 2010-2020. Make Every Woman Count*. https://www.makeeverywomancount.org/images/stories/documents/AWD_Women'sParticipationInDecision-Making&Leadership_2018.pdf.

Martinez, Andrea, Achille Kouhon, et Aka Kouamé. 2018. « Les frontières poreuses de l'égalité hommes-femmes

en Côte-d'Ivoire : recherche au sein des peuples Akan et Krou ». Cahiers du Genre n° 65(2): 193-214.

Miran-Guyon, Marie. 2017. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » Afrique contemporaine N° 263-264(3): 11-24.

Nkrumah, Kwame. 1987. *I Speak of Freedom*. New e. London: Panaf Books. Organisation Mondiale de la Santé. « OMS | Prévalence des mutilations sexuelles féminines ». WHO. <https://www.who.int/reproductivehealth/topics/fgm/prevalence/fr/> (13 juillet 2020).

République du Sénégal. 2010. « Journal Officiel de la République du Sénégal ». <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article8213> (14 juillet 2020).

Schmidt, Elizabeth. 1991. « Patriarchy, Capitalism, and the Colonial State in Zimbabwe ». *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 16(4): 732-56.

———. 2005. *Mobilizing the Masses: Gender, Ethnicity, and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958*. Heinemann.

Somé, Koukinè Augustin, et Armand Tanoh. 2016. « The Impact of the African Charter and the Maputo Protocol in Côte d'Ivoire ». In *The Impact of the African Charter and the Maputo Protocol in Selected African States*, PULP.

Sow, Fatou. 2012. « Mouvements

féministes en Afrique ». <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2012-1-page-145.htm> (8 avril 2020).

Tamale, Sylvia. 2000. « “Point of Order, Mr. Speaker”: African Women Claiming Their Space in Parliament ». *Gender and Development* 8(3): 8-15.

Tapé, Augustun. 2016. « Côte d'Ivoire : Constance Yai, une femme qui milite pour mettre fin aux pratiques culturelles néfastes ». *Gender Links*. <https://genderlinks.org.za/news/cote-divoire-constance-yai-une-femme-qui-milite-pour-mettre-fin-aux-pratiques-culturelles-nefastes/>

Tripp, Aili Mari, Isabel Casimiro, Joy Kwesiga, et Alice Mungwa. 2008. *African Women's Movements: Transforming Political Landscapes*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://www.cambridge.org/core/books/african-womens-movements/24006332A92C3BFFE74F742D8B9B92E1> (25 juin 2020).

Tsikata, Dzodzi, et Akosua Darkwah. 2009. « Change and Continuity in Women's Everyday Lives in Ghana: Exploring Some Indicators of the Material Dimensions of Empowerment and Citizenship ». In *Pathways of Women's Empowerment*. <https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/handle/20.500.12413/6283> (25 juin 2020).

UN Women. « Côte D'Ivoire ». <https://evaw-global-database.unwomen.org/en/countries/africa/cote-d-ivoire#1> (25 juin 2020).

UNFPA. 2018. « Développement Des Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence (SONU) Pour Lutter Contre La Mortalité Des Mères et Nouveaux-Nés. » UNFPA Senegal. <https://senegal.unfpa.org/fr/news/d%C3%A9veloppement-des-soins-obst%C3%A9tricaux-et-n%C3%A9onataux-durgence-sonu-pour-lutter-contre-la-mortalit%C3%A9>

UNICEF. 2019. Adolescent Girls in West and Central Africa Data Brief. UNICEF. <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2019/10/Adolescent-girls-WCAR-brochure-English-2019.pdf> (24 juin 2020).

United Nations Development Programme. « Human Development Reports - Côte d'Ivoire ». <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/CIV>.

Vision of Humanity. « Global Peace Index ». Vision of Humanity. <http://visionofhumanity.org/indexes/global-peace-index/> (24 juin 2020).

World Bank. 2017. « Réduire les inégalités hommes-femmes pourrait rapporter 6 milliards de dollars à l'économie ivoirienne ». World Bank. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2017/07/24/cote-divoire-policies-supporting-gender>

[parity-could-bring-6-8-billion-to-countrys-economy](#).

World Bank. « Gender Statistics ». <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=Gender-Statistics> (25 juin 2020).

World Bank « Ratio de décès maternel (estimation par modèle, pour 100 000 naissances vivantes) - Cote d'Ivoire | Data ». <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.STA.MMRT?locations=CI> (24 juin 2020).

Annexes

0611

6.1.1. Questionnaire de l'étude de terrain

1.1. Questionnaire pour le premier entretien (dématérialisé) - Côte d'Ivoire:

Données socio-démographiques:

- Quel est votre nom ?
- Quel est votre âge?
- Quel est votre statut marital?
- Habitez-vous en milieu urbain ou rural?
- Vous considérez-vous féministe (ou plutôt activiste)? Si oui, depuis quand êtes-vous féministe/activiste? Si oui, est-ce que vous vous rattachez à un type de féminisme?
- Votre engagement est-il votre emploi principal?

Organisation:

- De quelle organisation faites-vous partie? Ou agissez-vous de manière individuelle?

Si vous faites parties d'une organisation:

- Depuis combien de temps appartenez-vous à cette organisation?
- Comment avez-vous connu et intégré cette organisation? / Comment a été créer cette organisation (figures emblématiques) ?
- Combien de personnes travaillent actuellement pour cette organisation? Combien de femmes / hommes? Est-ce que ce sont des bénévoles/salariés?
- Depuis combien de temps votre organisation/ association est-elle en fonction?
- Comment prenez vous des décisions au sein de votre organisation?
- Les membres de l'organisation sont-ils des bénévoles ou salarié. es?

Si vous agissez de manière individuelle:

- Depuis combien de temps mener vous des actions liées aux droits des femmes?
- Comment / grâce à qui ou quoi avez vous décidé de vous engager pour les sujets liées au genre/féminisme?
- Rencontrez-vous des difficultés à agir de manière individuelle?

Actions:

- Quel type d'actions menez-vous (soit dans le cadre de votre organisation ou soit de façon individuelle)?
- Ces actions focalisent-elles sur un domaine en particulier? (par exemple la santé ou l'éducation)
- Quel est le groupe cible de ces actions? (âge, filles et/ou garçons, milieu rural ou urbain, etc.)
- Les actions sont-elles réparties dans tout le pays?

Contexte pays

- Comment décririez-vous le rapport entre les féministes/activistes et les institutions politiques dans votre pays? Y a-t-il des différences entre les différentes institutions et comment vous agissez/coopérer avec leur représentants?
- Recevez vous une aide quelconque du gouvernement?
- Selon vous, quelles sont les organisations ou associations féministes/activistes dans votre pays?
- Connaissez vous/êtes-vous en contact avec d'autres féministes/activistes dans votre pays? Et si oui, lesquelles?
- Y a t-il des différences/des clivages entre les différentes féministes/activistes selon vous?
- Quelles sont, selon/pour vous, les sujets prioritaires de la situation des femmes dans votre pays (comme par exemple la santé, l'éducation etc.)?
- La crise politico-militaire a-t-elle eu un impact sur votre parcours d'activiste/féministe?
- La crise a-t-elle eu un impact sur la situation de la femme plus généralement?
- Entretenez-vous des rapports avec des représentants/associations religieuses ?
- En ce qui concerne la situation des femmes et filles, constatez vous des différences entre le nord et le sud du pays et entre les religions (en particulier entre les Chrétiens et Musulmans?)
- Comment voyez-vous la situation des femmes sur le marché de travail?

Appui/Soutien

- Pour la mise en oeuvre de vos projets/actions, le soutien de tiers (comme par exemple une fondation, une ONG, de l'Etat etc.) vous serait-il utile?
- Quel type d'appui considérez vous le plus efficace?
- Quelle forme d'appui souhaitez vous recevoir afin de réaliser vos projets/ vos actions menées?
- Quels sont des exemples de soutien/d'appui qui ont échoué?
- Qui devrait être appuyé/ recevoir du soutien:
- Quels individus, selon vous, ont le plus besoin de support (femmes dans les zones rurales ou jeunes filles ou femmes célibataires etc.)?

6.1.2. Questionnaire pour le premier entretien (dématérialisé) - Sénégal

Données socio-démographiques:

- Quel est votre nom ?
- Quel est votre âge?
- Quel est votre statut marital?
- Habitez-vous en milieu urbain ou rural?
- Vous considérez-vous féministe (ou plutôt activiste)? Si oui, depuis quand êtes-vous féministe/activiste? Si oui, est-ce que vous vous rattachez à un type de féminisme?
- Votre engagement est-il votre emploi principal?

Organisation:

- De quelle organisation faites-vous partie? Ou agissez-vous de manière individuelle?

Si vous faites parties d'une organisation:

- Depuis combien de temps appartenez-vous à cette organisation?
- Comment avez-vous connu et intégré cette organisation?
- Combien de personnes travaillent actuellement pour cette organisation? Combien de femmes / hommes?
- Depuis combien de temps votre organisation/ association est-elle en fonction?
- Comment prenez vous des décisions au sein de votre organisation?
- Les membres de l'organisation sont-ils des bénévoles ou salarié.es?

Si vous agissez de manière individuelle:

- Depuis combien de temps mener vous des actions liées aux droits des

femmes?

- Comment / grâce à qui ou quoi avez vous décidé de vous engager pour les sujets liées au genre/féminisme?
- Rencontrez-vous des difficultés à agir de manière individuelle?

Actions:

- Quel type d'actions menez-vous (soit dans le cadre de votre organisation ou soit de façon individuelle)?
- Ces actions focalisent-elles sur un domaine en particulier? (par exemple la santé ou l'éducation)
- Quel est le groupe cible de ces actions? (âge, filles et/ou garçons, milieu rural ou urbain, etc.)
- Les actions sont-elles réparties dans tout le pays?

Contexte pays

- Comment décririez-vous le rapport entre les féministes/activistes et les institutions politiques dans votre pays? Y a-t-il des différences entre les différentes institutions et comment vous agissez/coopérer avec leur représentants?
- Recevez vous une aide quelconque du gouvernement?
- Selon vous, quelles sont les organisations ou associations féministes/activistes dans votre pays?
- Connaissez vous/êtes-vous en contact avec d'autres féministes/activistes dans votre pays? Et si oui, lesquelles?
- Y a t-il des différences/des clivages entre les différentes féministes/activistes selon vous?
- Quelles sont, selon/pour vous, les sujets prioritaires de la situation des femmes dans votre pays (comme par exemple la santé, l'éducation etc.)?
- Entretenez-vous des rapports avec des représentants/associations religieuses ?
- Comment voyez-vous la situation des femmes sur le marché de travail?

Appui/Support

Appui pour les activistes elles-mêmes:

- Pour la mise en oeuvre de vos projets/actions, le soutien de tiers (comme par exemple une fondation, une ONG, de l'Etat etc.) vous serait-il utile?
- Quel type d'appui considérez vous le plus efficace?
- Quel form d'appui souhaitez vous recevoir afin de réaliser vos

- projets/ vos actions menées?
- Quels sont des exemples de support/d'appui qui ont échoué?

Qui devrait être appuyé/ recevoir du support:

- Quels individus, selon vous, ont le plus besoin de support (femmes dans les zones rurales ou jeunes filles ou femmes célibataires etc.)?
- Qui est le principal groupe cible de vos actions?

6.1.3. Questionnaire pour l'étude de terrain - Côte d'Ivoire et Sénégal

Thématiques principales:

Santé

- Est-ce que vous menez des actions dans le domaine de la santé ?
- Quelles sont les sujets les plus importants pour la santé des femmes dans votre pays ?
- Comment est-ce que vous planifiez vos actions de sensibilisation dans le domaine de la santé ?
- Quels actions menez-vous, de manière spécifique, en lien avec l'éducation SSR (santé sexuelle et reproductive) et PF (planning familial)?
- Selon vous, le PF joue-t-il un rôle important pour améliorer la situation des femmes?
- Des services PF, sont-ils à disposition pour les jeunes filles et femmes? (Pour obtenir du support en ce qui concerne les méthodes contraceptives modernes etc.)
- Les lois contre l'excision (en CIV), sont-elles respectées et/ou renforcées par le gouvernement/la juridiction?

Violence contre les femmes et filles/enfants:

Pour le Sénégal :

- Quelle est votre opinion sur le nouveau projet de loi sur la criminalisation du viol et de la pédophilie ? Selon vous quel rôle est-ce que les féministes du Sénégal ont joué dans le lobbyisme pour cette nouvelle loi ?
- Quelles réactions ont suscité la déclaration du professeur Songué Diouf à la télévision sur le fait que les femmes sont coupables des viols? Cet événement a-t-il accru la lutte contre les violences et témoigne-t-il de l'opinion majoritaire de la société?

Education

Pour la Côte d'Ivoire:

- Est-ce que vous menez des actions dans le domaine de l'éducation ? (/ Lesquelles, Comment)
- Les différences surtout entre le Nord et le reste du pays en ce qui concerne le niveau de scolarisation, sont elles encore très grandes?
- Que pensez-vous de la scolarisation au niveau du primaire pour les jeunes filles ?
- Quels sont les prochains étapes à prendre afin d'améliorer le niveau d'éducation de la jeunesse? (qualité ou accès?)

Pour le Sénégal:

- Selon vous quel est le plus grand défi en terme d'éducation au Sénégal ? (rural/urban, filles/garçons, éducation primaire/secondaire)
- Quels sont les prochains étapes à prendre afin d'améliorer le niveau d'éducation de la jeunesse? (qualité ou accès?)
- Relations aux politiques
- Entretenez-vous une relation (support financier par exemple) avec les politiques? (Comment la décririez-vous ?)
- Est-ce que les objectifs des féministes et du gouvernement sont compatibles selon vous ?
- A votre avis, quel rôle les politiques peuvent/doivent d'elles jouer les actions portés par les activistes?
- Quelles sont les types d'actions financés par le gouvernement qui ont été le plus efficace? Quelles sont celles qui ont été le moins efficace?

Féminismes (conceptions/définitions...)

- Comment définissez-vous le féminisme?
- Vous attachez vous à un mouvement féministe en particulier ? (Lequel ?)
- Y a t-il un stigma attaché au terme "féministe" selon vous? Si oui, pourquoi?
- Comment le féminisme est-il perçu en Côte d'Ivoire/Sénégal/en Afrique de l'Ouest?
- Quels sont les différents mouvements (que vous qualifieriez de) féministes en Côte d'Ivoire/Sénégal? A-t-il un féminisme ou des féminismes?
- Quelles sont les revendications principales des féministes en Afrique de l'Ouest/Côte d'Ivoire/Sénégal?
- Selon vous est-ce que le féminisme est un thème seulement pour

les femmes ou aussi pour les hommes ? (Est-ce qu'il faut inclure les hommes dans les combats féministes? Si oui - comment?)

Marché du travail

- Comment décririez-vous la situation des femmes sur le marché du travail ?
- Dans quels domaines d'emploi, selon vous, travaillent la plupart des femmes?
- Y a-t-il des emplois auxquels les femmes n'ont pas d'accès bien qu'elles y souhaitent travailler?
- Le "gender pay gap" joue-t-il un rôle important dans votre pays?
- Des mesures pour combattre le "gender pay gap", font-elles parties des actions menées par vous ou des organisations/associations que vous connaissez?

Organisation des féministes (réseaux etc.) /Modes d'action

- Considérez vous qu'il y a des grandes différences d'opinion entre les jeunes féministes et les féministes qui s'engagent déjà pour les droits de femmes depuis plus de 15/20 ans ?
- Est-ce que vous connaissez des activistes féministes d'autres pays ? Si oui, est-ce que vous partagez vos expériences ? Si oui, comment ? (mails, skype, conférences, etc)
- Est ce que vous vous associez avec ces autres féministes? Y a t-il des différences/des clivages entre les différents féministes?
- Selon vous quelles sont les différences entre les combats féministes dans votre pays et d'autres pays dans la région / Afrique / du monde ?
- Qu'est-ce que vous considérez comme votre plus grand succès dans votre carrière d'activiste ?
- Comment décidez vous qui représente le groupe cible de vos actions (femmes en zones urbaines VS rurales, tranche d'âge etc.) ?

Appui/Soutien

Appui pour les activistes elles-mêmes:

- Pour la mise en oeuvre de vos projets/actions, le soutien de tiers (comme par exemple une fondation, une ONG, de l'Etat etc.) vous serait-il utile?
- Quel type d'appui considérez vous le plus efficace?
- Quel form d'appui souhaitez vous recevoir afin de réaliser vos projets/ vos actions menées?
- Certains soutien/appui/partenariats ont-ils échoués? (Comment/ans

- Pourquoi)

Qui devrait être appuyé/ recevoir du support:

- Quels individus, selon vous, ont le plus besoin de soutien (femmes dans les zones rurales ou jeunes filles ou femmes célibataires etc.)?
- Quel est le principal groupe cible de vos actions?

6.2.1. Cartographie des personnes rencontrées en Côte d'Ivoire

Santé sexuelle

NOM Prénom	Organisation	Années d'activités	Fonction	Lieu	Appartenance à un réseau ou association
ASSAMOI Carine	Association Internationale de Lutte contre Violences (AILV)	11 ans	Fondatrice	Abidjan	Réseau Africa Femmes Initiative Positive section Côte d'Ivoire & La plateforme d'action de lutte contre les mariages d'enfants en Côte d'Ivoire (Palme Ci) & Réseau Lead4her & Plate forme pour la mise en œuvre du protocole de Maputo
DJIRÉ Mawa	N/A	3 ans	Militante au sein de sa communauté	Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)	
GUEU Nadège	ONG Génération Femme du 3e Millénaire (GFM3)			Abidjan	
LEROUX Elysée Lopez	Réseau Ivorien des Jeunes contre le Sida (RIJES)	10 ans	Président	Abidjan	Réseaux des Jeunes Féministes d'Afrique de l'Ouest, RIJES
TRAORÉ Tenin	Mission des Jeunes pour l'Education, la Santé, la Solidarité et l'Inclusion (MESSI)		Chargée de Communication et Plaidoyer et Plaidoyer	Abidjan	ALFEC
VEHI Honorine	ONG Génération Femme du 3e Millénaire (GFM3)	17 ans	Fondatrice	Abidjan	

Droits

NOM Prénom	Organisation	Années d'activités	Fonction	Lieu	Appartenance à un réseau ou association
ADOUS Honorine	Association de Femmes Juristes de la Côte d'Ivoire		Membre	Abidjan	
APATA Sylvia	Organisation des Citoyennes pour la Promotion et Défense des Droits des Enfants, Femmes et Minorités (CPDEFM)	3 ans	Fondatrice et Secrétaire Exécutive	Abidjan	
BLANC Agathe	Association de Femmes Juristes de la Côte d'Ivoire		Membre	Abidjan	Réseaux des Jeunes Féministes d'Afrique de l'Ouest
DJAKI Koudouô	WE FOR HER	10 ans	Présidente et Co-Fondatrice		ALFEC
LOGBO-KOSSI Christine	Réseau des Femmes du Secteur Minier (FEMICI)		Présidente	Abidjan	African Women in Mining Association
N'GUETTIA Stéphanie	Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO)	6 ans	Membre et Secrétaire (Cocody)	Abidjan	ALFEC

Média

NOM Prénom	Organisation	Années d'activités	Fonction	Lieu	Appartenance à un réseau ou association
KOUADIO Morel Imelda	Imelda Thinks That	2 ans	Bloggeuse	Abidjan	ALFEC
KOUAKOU Bénédicte	Ahou l'Africaine	5 ans	Bloggeuse		Réseau des Professionnels des Médias Engagés pour la Lutte contre les Violences Sexuelles (REP.MEL.VS)
KWAMINAN Rita Pascale	Femme Autonome Espoir de Demain (FAED)	3 ans	Fondatrice	Abidjan	
NESMON de Laure	Le Média Citoyen et ONG Opinion Éclairée	1 an	Présidente et Rédactrice en Chef	Abidjan	Salon des femmes journalistes (dont elle est la fondatrice)
OUATTARA Yelli Murielle	50 vérités de Yeli Murielle		Youtubeuse	Abidjan	
SAMAKÉ Sarah Prisca				Abidjan	ALFEC
SHAYDEN	Lili Women Festival	3 ans	Chanteuse et Animatrice Radio	Abidjan	
SORELLE Mariam	Africa Mouso	7 ans	Bloggeuse	Abidjan	Association des blogueurs de Côte d'Ivoire (A.B.C.I)
TAPÉ Émilie	Tsensuel	4 ans	Bloggeuse	Abidjan	ALFEC
TOBA Yvonne	No Vox	14 ans	Bloggeuse	Abidjan	Réseau féministe pour l'accès des femmes à la terre

Éducation et leadership

NOM Prénom	Sous thème	Organisation	Années d'activités	Fonction	Lieu	Appartenance à un réseau ou association
CEDAY Meganne Lorraine		SEPHIS	8 ans		Abidjan	ALFEC
COULIBALY Fatma		Club des Jeunes en Côte d'Ivoire	5 ans	Vice Présidente	Bouaké	Plateforme des étudiantes pour le féminisme de Bouaké
GOLI Laetitia Carelle	VBG	FES			Abidjan	ALFEC
KANE Aminata (Dr)		Ici on lit, ensuite on joue	1 an	Fondatrice	Abidjan	Young African Leaders Côte d'Ivoire (YALCI)

6.2.2. Cartographie des organisations rencontrées en Côte d'Ivoire

	Organisation	Descriptions	Lieu
Santé sexuelle	Réseau Ivoirien des Jeunes contre le Sida (RIJES)	C'est un réseau d'organisations de jeunes qui intervient dans la lutte contre les IST, le VIH/SIDA et la promotion des droits humains	Abidjan, Côte d'Ivoire
	Mon histoire compte	Plateforme d'expression qui cherche à engager des femmes et des hommes autour de la questions de violences. C'est également un canal d'informations pour informer les femmes et ainsi les armées contre toute forme de discriminations et abus.	Abidjan, Côte d'Ivoire
	Association des Sages-Femmes Ivoiriennes (ASFI)	L'ASFI est l'organisme national qui représente les sages-femmes et la profession de sage-femme en Côte d'Ivoire. Elle s'est fixée pour mission l'amélioration des soins et des prestations par la formation continue de ses membres.	Côte d'Ivoire
Droits	Réseau Ivoirien de Défense des Droits des Enfants et Femmes (RIDDEF)	C'est une est une organisation apolitique, laïque et indépendante créé en 2013.	Côte d'Ivoire
	Plateforme pour la mise en œuvre du protocole de Maputo		Côte d'Ivoire
	La plateforme d'action de lutte contre les mariages d'enfants en Côte d'Ivoire (Palme Ci)	C'est un groupe encore informel de l'AILV qui a été mis en place suite à un projet contre les mariages d'enfants depuis 2015.	Côte d'Ivoire

Média	Réseau des Professionnels des Médias Engagés pour la Lutte contre les Violences Sexuelles(REP. MEL.VS)	REP.MEL.VS réunit en son sein des journalistes de la presse écrite, de l'audiovisuelle, de la presse en ligne et des blogueurs, engagés pour la lutte contre Violences Sexuelles.	Côte d'Ivoire
	Association des blogueurs de Côte d'Ivoire (A.B.C.I)	C'est une plateforme d'échanges sur la thématique du blogging.	Abidjan, Côte d'Ivoire
	Salon des femmes journalistes	Association informelle qui regroupe des jeunes journalistes, blogueuses, étudiantes en journalisme	Abidjan, Côte d'Ivoire
Education/Leadership/Autonomisation de la Femme	ALFEC	Réseau formel lancé par la Friedrich Ebert Stiftung et surtout Laetitia Carelle GOLI. Les actions du réseau se focalisent sur le leadership féminin y compris tout autre sujet féministe.	Abidjan, Côte d'Ivoire
	Réseau Africa Femmes Initiative Positive (AFIP), section Côte d'Ivoire	Le réseau travaille pour le développement de la Femme Africaine et la promotion du leadership . De plus, il promouvoit la solidarité féminine en Afrique et soutien la diaspora.	Abidjan, Côte d'Ivoire
	Réseau / Association Lead4her	Lead4her est l'Association réunissant toutes les dames certifiées issues de la formation Leadership For Her et Leadership Training du Centre Américain en Côte d'Ivoire.	Abidjan, Côte d'Ivoire
	African Woman in Mining	C'est un partenariat public-privé pour renforcer l'autonomie des femmes africaines dans le secteur minier.	Abidjan, Côte d'Ivoire
	Plateforme des étudiantes pour le féminisme de Bouaké	Réseau informel consacré à plusieurs sujets dont les droits de la femme, le leadership et l'éducation sexuelle de la jeune fille.	Abidjan, Côte d'Ivoire

6.2.3. Cartographie des personnes rencontrées au Sénégal

	Prénom Nom	Organisation	Fonction	Lieu
Santé sexuelle	Aminata Badiane	Alliance Nationale des Jeunes pour la santé la reproduction et la planification familiale (ANJSRPF)	Responsable communication, plaidoyer et campagne	Dakar
	Hyaceinthe Coly	Réseau des Jeunes pour la Promotion de l'Abandon de l'Excision	Sécrétaire Executif	Dakar
	Fatou Bintou Thiam	Santé Mobile	Fondatrice et Présidente	Dakar
Droits	Dior Fall Sow	Association des Juristes Sénégalaises (AJS)	Membre fondatrice	Dakar
Général	Fatou Ndiaye Turpin	Réseau Siggil Jigéen	Directeur Programmes	Dakar
Médias	Mandiaye Pety Badji	Paroles aux Jeunes	Fondateur et modérateur	Dakar
	Fatou Kiné Diouf	/	Collaboratrice pour exposition "Comment était-elle habillée?" au musée de la Femme	Dakar
	Rokhaya Ngom	/	Bloggeuse	Dakar

Éducation et Leadership	Rose Diémé	YWA (Youth Women Action)	Membre	Dakar
	Aissatou Ndiaye	YWA	Membre	Dakar
	Maricou Nene Fatou	YWA	Présidente	Dakar
	Alima Dramé	Afri Young Girls	Sécrétaire Générale	Dakar
	Anna Seyni Diop	JED	Chargée de Projets et Membre du Cercles des Jeunes Femmes Leaders au Sénégal	Dakar
	Adja Sembene	Jolof Brights et Women Deliver	Fondatrice de Jolof Brights	Dakar
	Khady Tall Sall	Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest	Fondatrice et Présidente	Dakar
	Maimouna Yade	Women Global Entrepreneurship	Fondatrice	Dakar
	Marieme Soda Ndiaye	Députée	Députée	Dakar
Chercheuses	Dr. Selly Ba	Fondation Heinrich Böll	Chargée de Programmes et chercheuse	Dakar
	Ndèye Fatou Kane	/	Autrice et chercheuse en études sur le genre, EHESS Paris	Paris
Autres	Tabara Korka Ndiaye	/	Chercheuse indépendante, auteure	Dakar
	Khady Ndour	/	Activiste	Dakar

6.2.4. Cartographie des organisations rencontrées au Sénégal

	Organisation	Descriptions	Lieu
Santé sexuelle	Alliance Nationale des Jeunes pour la santé la reproduction et la planification familiale (ANJSRPF)	ANJ-SR/PF est une alliance qui œuvre pour la promotion de la santé sexuelle et reproduction des jeunes et des populations vulnérables.	Sénégal
	Réseau des Jeunes pour la Promotion de l'Abandon de l'Excision	Organisation de jeunes qui oeuvre pour l'élimination des violences basées sur le genre, notamment MGF et les mariages d'enfants	Sénégal
Jeunesse	JED (ONG des Eclaireurs et éclaireuses du Sénégal)	ONG de développement. Travaille dans le domaine, de l'éducation civique, santé, droits de la femme, etc. Un nouveau groupe de Femmes Leaders vient de se créer au sein de l'ONG.	Sénégal
	Jolof Brights	Association oeuvrant pour le maintien des enfants provenant de milieux défavorisés à l'école.	Sénégal
	Paroles aux jeunes	Emission de radio communautaire. Ils parlent des thèmes liées à la puberté (menstruation, santé sexuelle), droits des femmes, prévention de MGF, leadership féminin etc. (émission tous les dimanches)	Surtout Sénégal, les écouteurs viennent de beaucoup de pays de la région
Droits	Association des Juristes Sénégalaises (AJS)	Organisation composée de femmes juristes qui contribuent au développement du droit sénégalais en faveur des droits des femmes et enfants.	Sénégal

Leadership/Autonomisation de la Femme	Réseau des Jeunes Féministes d'Afrique de l'Ouest	Réseau formel qui a été initié par Equipop, visant à regrouper les jeunes féministes de l'Afrique de l'Ouest.	Afrique de l'Ouest
	Siggil Jigéen	Réseau formel qui regroupe différentes organisations de femmes. Le réseau promouvoit l'échange d'information, la création d'une synergie positive, la coopération dans les projets et partage d'une base de données de ressources. Siggil Jigéen fait des projets dans beaucoup de domaines: santé, éducation, promotion des droits, etc. Siggil Jigéen est un partenaire d'Equipop dans l'Alliance Droits et Santé.	Sénégal
	YWA (Youth Women Action)	Réseau de Jeunes Filles Leaders qui a pour mission de promouvoir l'autonomisation et la participation des jeunes filles au développement en renforçant leurs capacités de leadership et de plaider, tout en favorisant leur participation efficace dans l'élaboration et l'exécution des politiques et programmes à travers les institutions et mécanismes nationaux, (sous) régionaux et gouvernementaux.	Sénégal
	AfriYAN/ Girls	Le réseau oeuvre pour la participation des jeunes. Au Sénégal le groupe s'engage notamment pour l'abandon de l'excision. Collaboration avec UNFPA, UNICEF et le gouvernement sénégalais. UNFPA est à l'origine de ce réseau.	Sénégal
	Women Deliver	Réseau international qui promouvoit le leadership des jeunes femmes. Les thèmes sont égalité du genre, santé et droits.	Monde entier
	Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest	L'organisation s'engage pour la promotion du statut économique des femmes en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'un réseau de 25 associations membres	CEDEAO
	Woman Global Entrepreneurship (JGEN)	L'organisation promouvoit l'entrepreneuriat féminin des jeunes femmes et des jeunes filles sénégalaises avec l'aide de formations, campagnes, etc. Un autre but de l'organisation est l'élimination des violences basées sur le genre.	Sénégal
	Salon des femmes journalistes	Association informelle qui regroupe des jeunes journalistes, blogueuses, étudiantes en journalisme	Abidjan, Côte d'Ivoire

6.2.5. Cartographie - Personnes et organisations identifiées mais pas rencontrées en Côte d'Ivoire

Si leur affiliation est connue, nous avons également rajouté le nom de l'organisation ou du réseau auquel les personnes appartiennent.

Individus

- Adja Bio NÉEFER
- Agnès KRAIDY (journaliste)
- Aissatou Kletio CAMARA (YALCI)
- Aminata TRAORÉ
- Anne Nadège ASSAHON
- Aurore MONDAH
- Bénédicte JOAN (Stop Chat Noir, Fondatrice)
- Bintou CISSÉ (Empowering Women in Africa)
- Christelle PATA (Impact Girls' Club)
- Edith BROU (chanteuse et blogueuse)
- Emma ONEKEKOU
- ESTELLE Déborah Marie (blogueuse)
- Koffi Francis
- Marie TOSSOU
- Marielle Emilienne
- Nicole Mireille DIDIER
- Ophélie Emeraude YAO (Qet Inclusion)
- Sandra Manuella
- Sephora KODJO (fondatrice de SEPHIS)
- Bintou Mariam TRAORE¹

Organisations:

- CFCI
- Les Amazones
- AFIP
- Leadafricaines
- Association Lead4Her
- AFJCI
- FIDH
- WILDAF
- SIRAH
- PFG
- Friedrich Neumann Stiftung
- Lève-toi Femmes d'Afrique
- OFACI (Organisation des Femmes Actives de Côte d'Ivoire)
- Association Woman Leader
- Organisation National pour l'Enfant, la Femme et la Famille (ONEF)
- Groupe des Organisations Féminines pour l'égalité Homme-Femme (GOFEHF)

¹ *Bintou Mariam Traore est ivoirienne, habitant en France. Elle a été mentionnée plusieurs fois par les personnes interviewées.*

6.3.1 Informations supplémentaires sur la section Appui et Besoins pour la Côte d'Ivoire

Tableau 1 : Approches / projets considérés les plus efficaces par domaine en Côte d'Ivoire

	Droits	Santé	Éducation	VBG
Mode d'Actions Considérées Efficaces	Mettre en place une justice de proximité, c'est-à-dire éradiquer la peur et les stéréotypes prédominants auprès de la population. Il faut expliquer comment on peut approcher la justice et comment on porte plainte.	Coopérer avec une chaîne de radio pour animer des émissions sur la santé sexuelle et reproductive et informer sur le VIH/SIDA.	Renforcer l'éducation de la jeune fille pour l'aider à développer un projet de vie autre que le mariage et de se rendre compte de ses qualifications et talents.	Fournir un accompagnement psychologique aux victimes.
	Contribuer à la création des lois visant à améliorer la situation de la femme. Même si les lois ne sont pas toujours respectées, leur existence permet un change de discours. Des projets de plaidoyer y sont adaptés.	Travailler avec des radios de proximité et des chaînes de radio écoutées par les jeunes, pour atteindre la cible identifiée.	Travailler avec des radios de proximité et des chaînes de radio écoutées par les jeunes, pour atteindre la cible identifiée.	Renforcer les capacités policier en créant des cellules genre dans les commissariat et sensibiliser les policiers au niveau des VBG.
		Renforcer l'éducation sexuelle dans l'éducation nationale ou développer un programme éducatif qui enseigne les filles et les garçons au niveau de la SSR et agressions sexuelles.		Utiliser la voie de la médiation et développer des programmes qui visent à réhabiliter les auteurs de violence pour initier un changement de comportement et de mentalité durable.
		Établir des bibliothèques qui disposent des livres sur la santé sexuelle exempts des stéréotypes de genre. Ceci contribuera aussi à initier le goût de la lecture parmi les enfants et les jeunes		
			Sensibiliser les jeunes garçons pour qu'ils comprennent qu'une fille a les mêmes droits qu'un garçon. Il est nécessaire d'éduquer les enfants et adolescents sur les VBG et l'impact des violences sexuelles sur le corps de la fille. Sans éducation à ce niveau, la nouvelle génération continuera à reproduire les mêmes comportements.	

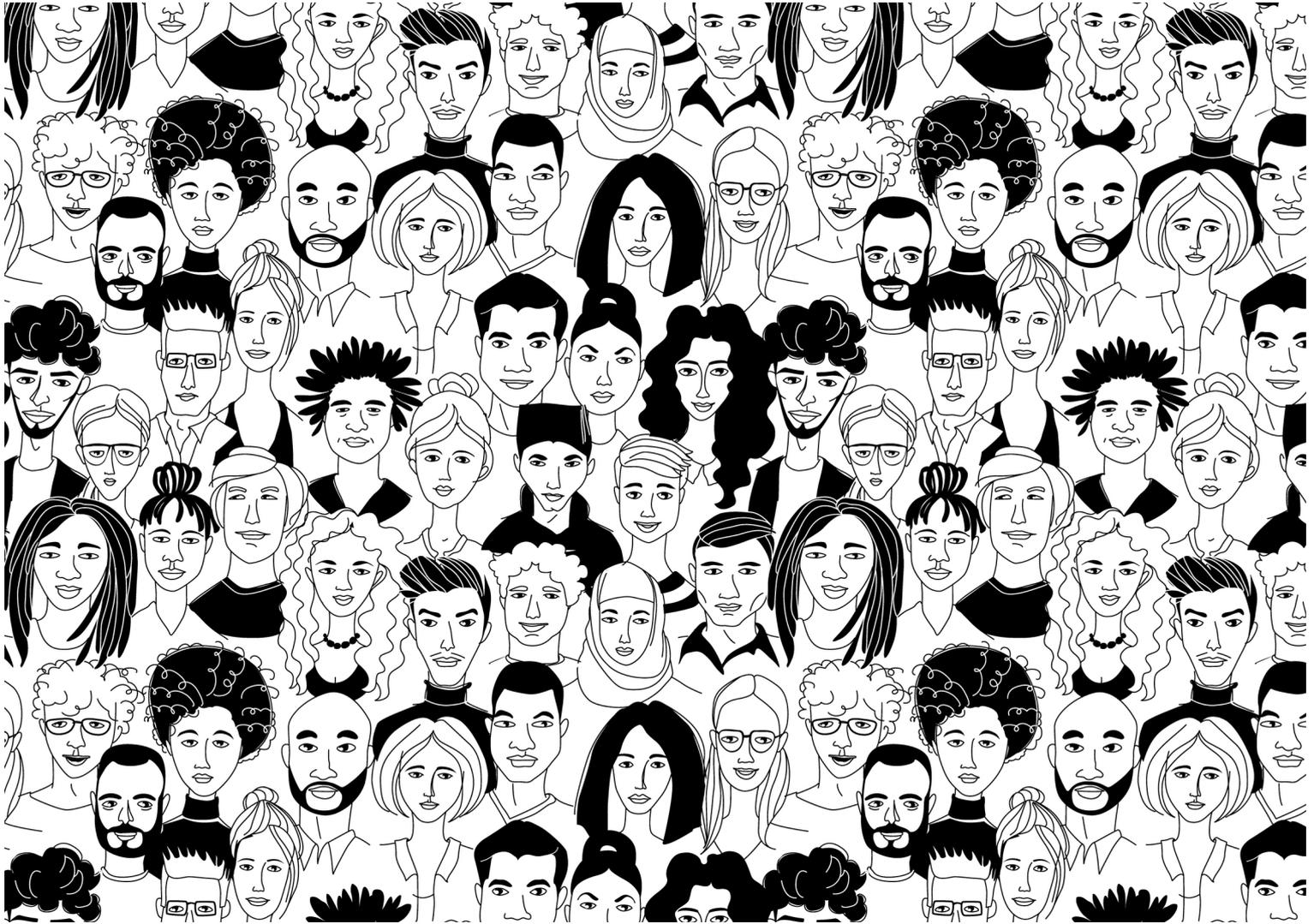
Idées de futures projets

Interrogées¹ sur les projets que les participantes souhaitent mener dans le futur, nous notons d'abord que les projets liés aux VBG et à l'éducation prédominent. En ordre d'importance, ils sont suivis par des actions au niveau de la santé et du droit. Certaines idées sont étroitement liées aux projets considérés comme efficace qui sont mentionnés ci-dessus. En outre, tant les personnes qui agissent de manière individuelle que les participantes qui font partis d'une association, ont plusieurs idées pour le futur. Le tableau ci-bas (Tableau 2) regroupe ces projets par domaine:

Tableau 2 : Idées de futurs projets pour la Côte d'Ivoire

Domaines	Projets				
VBG	Développer une application mobile qui permet de dénoncer les professeurs de manière publique mais anonyme pour lutter contre les agressions sexuelles dans le milieu scolaire et universitaire.	Projet de plaider auprès du gouvernement pour renforcer le volet juridique pour que le viol conjugal soit inclus dans le code pénal.	Mise en oeuvre d'une ligne verte (numéro gratuite) pour les dénonciations anonymes et pour recevoir de l'aide.	Mise en place de centres d'accueil pour les victimes des VBG.	Renforcement de la sensibilisation et des capacités de gendarmeries et de police.
Education	Réhabilitation d'une école près de l'île de Boulay et initier des ateliers de mentoring pour les jeunes filles.	Création d'une école de fille en zone rurale qui vise à développer l'intellectuel des élèves pour leur inculquer certains valeurs telles que l'importance de l'éducation et de l'autonomisation.		Avoir une caravane pour rencontrer des femmes partout en Côte d'Ivoire afin de les sensibiliser sur des questions d'éducation.	
Santé	Mise en oeuvre des projets de lutte contre les mutilations génitales féminines, notamment l'excision.				
Droits	Campagnes de sensibilisation dans les écoles maternelles pour lutter contre les violences faites aux petites filles.	Offrir la prise en charge totale des victimes; allant du support médical et psychologique jusqu'à l'apprentissage d'un emploi qui permet la réinsertion dans la vie quotidienne où la personne sera socio-économiquement indépendante.			
Représentation politique	Faire un appel à candidature de femmes voulant se présenter aux élections locales de 2021. Ce projet comprend aussi un accompagnement technique et financier pour que les candidates puissent mener leurs campagnes. [Projet en cours, No Vox]				
Marché du travail	Organisation d'une caravane pour le 8 Mars 2020 qui vise à déconstruire les normes de genre au niveau des métiers qui sont typiquement considéré comme masculin ou féminin. Ceci comprend des afterworks qui initieront la réflexion.				

¹ Rappelons-nous que les entretiens ont eu lieu en janvier 2020.



SciencesPo Paris

Rédaction: Carolin Beck, Chloé Bertrand, Hannah Millbers, Sofietou Sakho et Inaïssa Sylla —
Création: Chloé Bertrand — Crédit de l'illustration de couverture: ©VasilkovS / Shutterstock

© 2020